

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II
Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
Projets Culturels**

Mémoire

1990
M
11

1990

LIVRES AU TRÉSOR
LE RÔLE D'UNE MISSION DÉPARTEMENTALE
DU LIVRE DE JEUNESSE

Isabelle LANG

RÉSUMÉ : Livres au trésor, Centre de Documentation en Seine Saint-Denis sur le Livre de Jeunesse, doit son existence à la politique active du département et de la ville de Bobigny en matière de livre et de lecture. Il s'agira de voir quels pourront être ses objectifs à l'échelon départemental et national pour une coopération efficace et une meilleure promotion du livre.

DESCRIPTEURS : CENTRE DOCUMENTATION - CENTRE INFORMATION
COOPÉRATION - DÉCENTRALISATION - LITTÉRATURE
ENFANTINE - BOBIGNY - LIVRES AU TRÉSOR

ABSTRACT : Livres au trésor, documentation and information center in Seine Saint-Denis, exists thanks to the active policy of the department and the town Bobigny for book and reading. We will see what should be its objectives for an effectual collaboration and a better book promotion.

KEYWORDS : DOCUMENTATION CENTER - INFORMATION CENTER -
DECENTRALIZATION - COLLABORATION - JUVENILE LITERATURE - BOBIGNY - LIVRES AU TRÉSOR

Introduction Générale

"Je pense que les lectures d'enfance constituent pour chacun un fond intangible, une base inattaquable sur laquelle se sont édifiées plus que sa culture et son jugement littéraire, sa sensibilité et sa mythologie personnelle."

Michel TOURNIER

La littérature de jeunesse a connu ses heures de gloire autour des années 1970 avec un formidable effort produit par les bibliothèques pour la mise en valeur d'un fonds trop souvent ignoré et l'élaboration d'animations adaptées.

Aujourd'hui, même si la France commence à rattraper son retard en ce domaine, les problèmes ne semblent pas tout à fait résolus. En effet, trop rares sont encore les enfants qui parcourent de bout en bout l'oeuvre de Paul GUTMAN, ou qui se précipitent sur le nouveau Marie-Aude MURAIL. On a comme l'impression que la littérature de jeunesse a été un peu victime de son trop vif succès et que tout est retombé un peu à plat.

Reconnaissons toutefois que depuis dix ans, les choses changent. Les éditeurs considèrent aujourd'hui ce secteur comme un marché productif et ouvert en potentialités. Les médias y font de plus en plus référence.

On commence donc à se dire que la littérature de jeunesse a peut-être injustement mérité d'être assimilée à de la para-littérature, mais qu'elle correspond à une forme d'art à part entière. Elle reste associée à l'image que la société se fait de l'enfant, et lui offrir cette reconnaissance, c'est aussi considérer l'enfant comme un être social qui a voix au chapitre.

Ce mouvement général s'accompagne d'un changement dans la distribution des pouvoirs politiques. Depuis 1982, la politique de décentralisation dote les collectivités territoriales et locales de nouvelles responsabilités. La Culture acquiert une autre dimension.

La place qui lui est faite va en augmentant (1,7 % environ du budget total des départements). Dans les départements, l'action culturelle occupe autant l'attention que l'équipement routier, que l'aide sociale. Large, variée et peu coûteuse, elle séduit les départements qui deviennent des partenaires actifs de l'État. Elle demande cependant la définition rigoureuse d'une politique appropriée, qui souvent se base sur les réalités locales et doit aussi correspondre avec les objectifs que le département s'est donné.

Dans le cadre de cette évolution des mentalités et de la transformation administrative et politique du pays, la littérature de jeunesse attire l'attention d'un nombre croissant de collectivités territoriales. Le département de la Seine Saint-Denis en a même fait une tradition. Après une politique active de développement des bibliothèques pour la jeunesse, puis l'élaboration d'un salon, qui a aujourd'hui un retentissement national, le Conseil Général a mis en place un Centre Départemental de Documentation sur le Livre de Jeunesse, lieu permanent de réflexion, de mémoire, de coopération.

On peut se demander pourquoi un tel centre a vu le jour. S'agit-il d'une vitrine ou a-t-il une réelle utilité ? Quelles fonctions se donne-t-il dans le cadre d'une politique culturelle générale du département ?

Il faudrait savoir s'il correspond à des enjeux politiques ou scientifiques déterminés et comment il est reçu par les institutions déjà établies. Ne correspond-il pas à un produit de l'évolution dont il a déjà été fait mention ?

Notre propos sera donc de poser le problème de la légitimité de ce Centre afin de comprendre quels enjeux motivent une politique départementale sur le livre de jeunesse, mais aussi de voir dans quelle mesure une telle politique s'inscrit dans un contexte national en mutation.

Dans cette perspective, la présente étude se proposera d'abord de situer le centre dans un contexte départemental afin de s'interroger sur les fonctions et les obligations qu'il se donne, et de voir comment il s'intègre dans une politique générale du livre et de la lecture.

En effet, nous verrons en quoi le Centre, appelé aussi Mission Départementale sur le Livre de Jeunesse, répond aux attentes des professionnels et des élus du département à travers ses projets. C'est à dire ceux de référence, avec le centre de documentation ; de coopération, avec le Comité de lecture ; de coordination, par l'organisation de rencontres ; de patrimoine, grâce à son fonds spécialisé.

Nous verrons ensuite en quoi il est l'expression d'une politique du département. Ce qui nous amènera à une approche historique, celle de l'élaboration d'une politique culturelle, dans laquelle le Centre s'inscrit en filigrane, et une vision plus actuelle des grands principes sur lesquels la politique de la Seine Saint-Denis se base.

L'étude placera ensuite la Mission départementale dans un contexte plus largement national pour mesurer le degré d'impact de la politique de Seine Saint-Denis et les chances de crédibilité du Centre sur le territoire, mais aussi pour le comparer à d'autres initiatives observées en région d'Ile de France et sur l'ensemble du territoire, afin de tenter de dégager les grandes caractéristiques d'un courant qui semble s'amorcer.

Dans ce but, nous essaierons dans un premier temps, de rendre compte des réactions que suscite une telle initiative auprès d'institutions établies et reconnues en la matière, tout en étudiant en parallèle ses véritables chances de rayonnement.

Nous verrons dans un second temps, que le département et le salon de Montreuil sont prêts à favoriser une réussite, mais que le statut qui en découle bloque certaines possibilités d'ouverture.

Il sera enfin question d'entrevoir les conditions de son avenir, en étudiant les modes de développement d'un secteur jusque là marginal, qui suscite depuis peu intérêt et convoitise.

Cette initiative correspond-elle avec l'éclosion d'un phénomène ? Quelle attitude politique y a-t-il derrière le fait de privilégier le livre de jeunesse ? Ce thème est-il porteur ? Cette étude tentera donc d'apporter quelques éléments de réponse à une problématique qui devient indissociable de la condition de présence du Centre.

On s'aperçoit donc qu'une entreprise apparemment mineure correspond à une imbrication d'enjeux et de situations. D'où la complexité des données, liées à la fois à une histoire dense en éléments, et à la nouveauté d'une structure. Il devient alors malaisé, pour un novice, de sentir toutes les subtilités du contexte.

C'est pourquoi, des rencontres ont eu lieu avec divers professionnels du département, de Paris en particulier, afin de mieux cerner les implications d'une telle politique et les conditions d'évolution de la littérature de jeunesse. En résulte une série d'informations, mais surtout un sentiment général qu'on aura essayé de retranscrire ici.

Que tous soient remerciés pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée, pour une étude largement basée sur l'observation sur le terrain.

o o
o

Première Partie
UN CENTRE DÉPARTEMENTAL

En Novembre 1989, Livres au Trésor, Centre de Documentation en Seine Saint-Denis, s'installe à Bobigny, au sein de la bibliothèque municipale Elsa TRIOLET.

Il se définit comme un lieu de référence et de partenariat dans un secteur que le département privilégie tout particulièrement dans le cadre de sa politique culturelle. Après le succès du Salon du Livre de Montreuil, une structure permanente au service de tous ceux qui agissent dans le domaine du livre de jeunesse se met en place.

On se demande alors pourquoi une telle entreprise voit le jour. Quels services le Centre peut-il apporter aux différents professionnels ? Quels objectifs compte-t-il avoir au niveau départemental ? Nous verrons qu'il répond tout à fait à d'importants besoins ; son champ d'action s'articulant d'ailleurs immédiatement en fonction des absences constatées.

Livres au Trésor s'inscrit également dans le cadre d'une politique globale impulsée par le département. Il sera intéressant de voir comment cette politique s'est peu à peu édifiée, sur quels critères, et selon quels principes. Ainsi, on pourra dégager les motivations exactes animant le Centre dans le département de la Seine Saint-Denis, jeune et limitrophe de Paris.

0 0
0

CHAPITRE I

RÉPONDRE AUX ATTENTES

Livres au Trésor, qui porte aussi le nom de Mission Départementale sur le Livre de Jeunesse se donne quatre priorités :

Référence, Coopération, Coordination et Patrimoine.

Il sera question de savoir dans quelle mesure ces priorités répondent aux exigences d'un département et légitiment la présence de cet organisme.

I - RÉFÉRENCE

Avant toute chose, Livres au Trésor a comme première vocation d'être un "Centre de Documentation en Seine Saint-Denis sur le Livre de Jeunesse" (définition stipulée à chacune de ses actions et sur chacune de ses publications).

L'information, il la réserve d'abord aux professionnels.

I - 1) LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le fonds actuel, en constante progression, est constitué d'ouvrages de référence sur la littérature de jeunesse. Il porte sur les différents aspects qui caractérisent l'édition, la création, la diffusion, la lecture et l'enfant lecteur :

- documentation sur les auteurs, les illustrateurs, la création littéraire,
- documentation sur l'édition pour la jeunesse
 - * dans sa dimension commerciale
 - * dans son accueil par le public enfant et adulte
 - * dans sa promotion par les médias et la critique
 - * dans son accueil par les prescripteurs (parents, enseignants) et leurs activités (prix littéraires),
- documentation sur les bibliothèques françaises, étrangères pour la jeunesse,
- documentation sur les expériences dans les bibliothèques, les écoles, sur le livre et la lecture,
- documentation sur les rapports des enfants au livre,
- documentation sur la lecture dans sa dimension sociologique, psychologique...

...

Qu'il soit question d'histoire de la littérature enfantine, de l'approche thématique des contes, des média et de l'enfant, ou de la création d'une Bibliothèque Centre Documentaire, 500 titres sont déjà à la disposition des professionnels et des étudiants.

D'ores et déjà, on parle d'élargir le fonds à certains ouvrages plus généraux, concernant moins directement la littérature enfantine, mais toujours en relation avec l'enfant :

- des revues professionnelles, 60 au total, parmi lesquelles des périodiques français
 - * Astéroïde,
 - * la Revue des Livres pour Enfants,
 - * Nous voulons lire,
 - * Inter CDI...)
- et des périodiques étrangers
 - * The Hornbook Magazine,
 - * Esel & Ohr,
 - * Canadian Children Literature,
 - * Detskaje Literatura...

Ce fonds est complété par des dossiers documentaires suivis régulièrement, grâce au dépouillement quotidien des périodiques et d'autres supports. Les dossiers sont actuellement au nombre de 40 et regroupent articles et documents sur différents domaines (l'édition, les auteurs, les genres littéraires, les pratiques de lecture...). Les demandes des utilisateurs ainsi que l'actualité orientent le choix de nouveaux dossiers.

Le Centre se propose aussi d'élaborer peu à peu un fichier-ressource qui recenserait les adresses ou références des éditeurs, librairies, personnes-ressource, organismes en France et à l'Étranger. Ceci afin de répondre aux demandes des utilisateurs sur des animations ou activités autour du livre et de la lecture. Un recensement systématique est en cours auprès des conteurs, producteurs d'expositions, troupes de théâtre...

Ce fonds est complété également par d'autres documents, en particulier, audio-visuels (cassettes audio et vidéo) autour du livre de jeunesse : documents professionnels, enregistrements de colloques ou interventions professionnelles, documents de promotion du livre et de la lecture, documents sur écrivains et illustrateurs (associatifs, commerciaux, télévisuels...), adaptations de livres pour enfants.

La recherche documentaire pourra bientôt se faire sur outil informatique (logiciel Dobis-Libis) par thème, titre ou auteur. En attendant, le personnel est à la disposition du public vingt heures par semaine durant les heures d'ouverture, à moins que certains préfèrent profiter du libre accès au fonds professionnel pour faire leur recherche en toute indépendance.

I - 2) L'INFORMATION AUX PROFESSIONNELS

Ce fonds professionnel est destiné aux spécialistes de l'enfance et du livre en particulier (professeurs, étudiants, instituteurs, animateurs, bibliothécaires..., et à ceux du département en priorité.

En effet, il n'existe pas de centre de référence analogue à celui-ci dans le département. Il y a bien sûr un CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique), des centres de documentation des Écoles Normales et des fonds professionnels dans les bibliothèques, mais aucun ne présente ce caractère exhaustif et synthétique.

Dans ce sens, le Centre fait office de centre d'information et de recherche dans le département, un peu au même titre que les CRILJ en région (Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature pour la Jeunesse).

En effet, le CRILJ, association loi 1901, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis sa création en 1974, a encouragé la création de centres régionaux autonomes. Aujourd'hui au nombre de 22, ils se proposent de fournir l'information et de mettre à jour la documentation nécessaire aux professionnels du livre pour enfants. Or, il n'existe pas de section du CRILJ en Seine Saint-Denis. Le Centre se préoccupe donc de jouer au mieux ce rôle de lieu local de référence.

On peut rétorquer que le siège du CRILJ reste tout de même Paris, et que la distance est mince. Précisions toutefois que ce centre est parisien et que ses adhérents se cantonnent à l'agglomération elle-même par pure raison de commodité (transports, horaires...) mais aussi parce que Paris représente une entité en elle-même ; le CRILJ de Paris est aussi celui qui centralise toutes les informations des CRILJ régionaux, il dépasse donc sa vocation régionale. S'il a un intérêt certain pour les professionnels, ce sera davantage au point de vue national.

De même, et dans une autre optique, le Centre National du Livre pour Enfant de la Joie par les Livres se propose depuis 1987 d'informer le mieux possible les professionnels du livre et de l'enfance. Il s'agit là d'une référence nationale indispensable, mais qui tient compte d'un public large.

La Mission espère se poser comme complément de ces deux organismes comme entité départementale, en tenant compte, bien entendu, de ce qui se fait sur le territoire dans son ensemble, dans les autres régions en particulier, mais surtout en ciblant d'abord et avant tout les professionnels du département et en adaptant son fonds à leur demande.

Pour le moment, la Mission répond surtout à des demandes téléphoniques pour des informations ponctuelles (date de naissance d'un auteur, prix de location d'une exposition...) ou des questions plus thématiques (articles sur le livre et la petite enfance, bibliographie sur les contes africains...). Étudiants et bibliothécaires sont nombreux à se déplacer pour élaborer eux-même des bibliographies, ou simplement lire les documents sur place.

Par téléphone ou "en direct", les demandes sont principalement celles des professionnels du département. Voilà comment la fonction documentation glisse doucement vers celles de coopération et de coordination.

II - COOPÉRATION

Outre le fonds documentaire, qui fait du Centre un lieu-ressource, un carrefour départemental, le Comité de Lecture, basé sur le système des offices est un moyen pour les professionnels de se rencontrer autour de la production éditoriale.

II - 1) LE COMITÉ DE LECTURE

Le comité de lecture dont l'objectif est d'analyser la production courante de livres de fiction, se réunit mensuellement depuis Septembre 1989.

Il regroupe des bibliothécaires du département (22 sur 38 bibliothèques municipales), des documentalistes de CDI, des conseillers d'orientation, des représentants du CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique), du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique), de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, des libraires du département, des enseignants de l'École Normale.

Chaque mois, un fonds représentatif de nouveautés en oeuvres de fiction (albums et romans) est proposé aux participants qui exposeront leur avis critique sur les oeuvres choisies individuellement, le mois suivant.

Un compte rendu des analyses d'ouvrages est rédigé après chaque séance et envoyé à tous les participants.

Une sélection annuelle des nouveautés en fiction est en préparation. Elle se concrétisera par une plaquette présentant des nouveautés, parues entre Juin 1989 et Juin 1990. Elle sera le reflet d'un travail effectué durant l'année. Cette brochure peut déjà être considérée comme le numéro zéro d'un document qui sera publié annuellement et diffusé auprès des enseignants, du public des bibliothèques et tout autre demandeur.

Chaque titre sélectionné sera accompagné d'une critique. La plaquette comportera également une partie informative, genre de petit dossier sur les tendances de l'édition ou de l'illustration, et sur les actions du Comité lui-même.

Par le biais du comité de lecture, les usagers du Centre deviennent aussi ses partenaires et contribuent en cela à une meilleure circulation de l'information et des échanges enrichissants.

II - 2) ÉCHANGES ENRICHISSANTS

Dans son principe même, l'intérêt de ce comité de lecture est triple :

- il permet à chacun d'avoir un panorama des nouveautés, et ceci de manière régulière,
- il permet une approche diverse et enrichissante des livres, par la participation même de partenaires d'institutions différentes, qui ont des approches et des objectifs variés,
- la double lecture (l'office propose systématiquement deux exemplaires de chaque titre) permet le débat d'idées, la confrontation d'opinions.

Dans un contexte départemental, il va plus loin que le comité de lecture de la Joie par les Livres, plus institutionnel, plus magistral. Le nombre restreint des membres appartenant au même environnement local permet des échanges plus vivants et plus fructueux. Il a l'avantage aussi de favoriser des échanges entre professionnels qui travaillent directement en relation avec le public.

Bien entendu, la grande motivation des participants ne leur permet toutefois pas de produire des critiques aussi complètes et scientifiques que celles des spécialistes nationaux. Ils semblent malgré tout très satisfaits de comparer leurs points de vue, d'avoir leur part active dans l'approche du livre pour enfants.

Cet échange mènera peut-être à des actions de plus grande portée et de toute autre nature. Chacun mettant son expérience professionnelle au service des autres.

On a l'exemple d'une telle expérience dans le Val d'Oise où quinze bibliothèques se sont associées pour un travail plus enrichissant et une action plus puissante en matière de promotion du livre. Cible 95 (Coopération Inter-Bibliothèques pour la Lecture et son Expansion en Val d'Oise) agit depuis 1980 et existe officiellement depuis 1987. Elle opère une coopération au quotidien (bourse d'emplois, prêts inter-bibliothèques, pôle de renseignements professionnels, consensus d'achats), et une coopération spectaculaire (salons du livre, expositions), et collabore également plus ponctuellement avec d'autres professionnels (conteurs, scientifiques, spécialistes du livre).

Il va de soi que les actions menées par la Mission avec les professionnels du département sont différentes de celles menées par Cible 95, de par le statut du centre départemental et sa spécialisation. Cible 95 ne se limite pas du tout à la littérature de jeunesse, de plus, cette coopération est le fruit d'une alliance spontanée et progressive entre bibliothèques.

Le Centre reste départemental ; ce qu'il propose doit correspondre aux impératifs et aux données du département. Ce qui ne l'empêche pas d'être ouvert à toute proposition des différents partenaires. Pourquoi une telle coopération ne s'est-elle pas faite spontanément en Seine Saint-Denis ?

En fait, des relations plus ou moins informelles existaient déjà entre bibliothèques et professionnels, mais de façon diffuse et ponctuelle. La Mission compte donc jouer un rôle analogue à Cible 95 en matière de coopération : favoriser les échanges inter-professionnels, les systématiser, aider à une meilleure action commune.

III - COORDINATION

L'idée d'une coordination entre professionnels au sein du département paraît séduisante, cependant certains auront le sentiment d'apporter davantage que d'autres, comme les grandes bibliothèques qui disposent de l'office, de moyens plus importants, de personnel plus qualifié, qui pensent que le comité de lecture profite plus aux petites unités sans formation, avec un maigre budget et un personnel moins formé. Il demeure cependant pour chacun un moyen de s'ouvrir à d'autres expériences. Dans ce sens, la Mission entend se donner également un rôle de coordination.

II - 1) LES RENCONTRES

Déjà lors de certains comités, la Mission a eu l'occasion de proposer des interventions d'éditeurs. De l'avis de tous, cette habitude doit être gardée : le comité de lecture devient alors un lieu d'échanges dans le département et au-delà. Il allie coopération et formation et facilite les rencontres avec des médiateurs, des spécialistes, des créateurs souvent extérieurs au département.

Le Centre veut se donner aussi comme mission celle de coordination. Il offre aux professionnels du livre et de l'enfant, mais également à un public plus large de parents, la possibilité de s'informer sur certains aspects du livre pour enfants, de rencontrer des gens directement concernés par lui :

- exposition John BURNINGHAM (dessins originaux de l'illustrateur),
- exposition autour des Abécédaires, en collaboration avec la bibliothèque de Pantin, qui sera l'occasion de journées autour du thème de la petite enfance et du livre,
- exposition sur l'art et l'illustration (similitudes, influences) avec la bibliothèque de Montreuil,
- à l'occasion des Belles Étrangères, des oeuvres de fiction polonaises seront présentées par la Mission et la bibliothèque de Montreuil.

Les rencontres autour d'un thème donné restent la meilleure occasion d'informer le public et les partenaires et de les mettre en contact avec des spécialistes :

- une rencontre autour du livre d'art a réuni une responsable de collection, un bibliothécaire et un conservateur de musée (cf. Annexe 1),
- Jean-Marie BOUVAIST, professeur en communication à l'Université de Paris XIII, est intervenu au Centre sur le thème de l'édition enfantine.

A partir de ces quelques heureuses expériences, la Mission se propose de multiplier les rencontres régulières autour de spécialistes qui pourront réunir le public intéressé sur le département (rencontre avec des auteurs autour d'une oeuvre, de critiques littéraires...), autour de domaines ou de thèmes qui demandent une réflexion plus approfondie.

A la demande des partenaires et usagers, des colloques ou journées d'étude sur des sujets pointus de recherche seront organisés : la Mission sera alors un lieu de liaison entre chercheurs et public.

En outre, le Centre se consacrera à l'aide à la formation et à l'information en fonction des besoins du département en littérature de jeunesse. Il organisera des stages de formation en collaboration avec les institutions et organismes du département (éducation, santé, petite enfance, animation...).

Il assurera une aide aux bibliothèques autour de manifestations précises sous forme d'acquisitions et de prêts exceptionnels.

Dès à présent, la Mission se propose de collecter toutes les bibliographies des bibliothèques du département pour permettre un échange et une information plus efficaces.

En somme, la Mission apparaît ici comme un lieu d'accueil et d'aide pour tous les partenaires du département, un lieu de liaison, une ouverture sur l'extérieur.

III - 2) UNE OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

Les missions de formation et de coordination que se donne le Centre ressemblent à celles que pourraient avoir une bibliothèque centrale de prêt :

- la production et le prêt d'expositions répondent à une demande des bibliothèques.

...

- le Centre se situe comme coordinateur principal en matière de littérature de jeunesse dans le département. La formation des bibliothécaires, principalement, peut être assurée par lui en grande partie, sans pour autant faire concurrence aux autres instances de formation existentes.
Sa vocation sera surtout d'offrir ponctuellement quelques aperçus des thèmes d'actualité.
- beaucoup de bibliothécaires souhaitent vivement que la Mission édite une publication régulière tenant compte des événements de chaque bibliothèque du département, tout en donnant une synthèse des manifestations nationales importantes. Ceci permettrait de promouvoir le Centre et de donner un aperçu global des activités au sein du département pour le meilleurs échanges.

La Mission oeuvre en quelque sorte comme substitut. En effet, la Seine Saint-Denis est un des rares départements à ne pas posséder de Bibliothèque Centrale de Prêt. En raison d'un fort taux d'urbanisation dans ces départements, il a été décidé que la présence d'une BCP en Val de Marne, Hauts de Seine et Seine Saint-Denis ne se justifierait pas.

Il est vrai que les communes sont toutes assez importantes et que leur équipement est toujours plus conséquent que celui des communes rurales. Cependant la coordination reste toujours aussi malaisée.

Certaines bibliothèques du département aspirent à une plus grande unité d'action. Le Centre, du moins en littérature de jeunesse, leur en offre la possibilité. Les initiatives sont, après tout, celles du département, comme avec les Bibliothèques Centrales de Prêt, à la différence toutefois que le personnel est un personnel communal et non d'État, d'où l'absence de contrôle technique et le relatif isolement des initiatives départementales.

IV - PATRIMOINE

La Mission possède aussi et surtout un fonds de littérature de jeunesse. Son objectif : développer le fonds dans la perspective d'une conservation concertée.

IV - 1) LE FONDS SPÉCIALISÉ

Ce fonds est constitué d'ouvrages de fiction (romans et albums), contemporains (depuis 1960) et plus anciens (1945 à 1960). Le fonds d'ouvrages français est évalué actuellement à 5.000 titres, mais le système de l'office le fait croître progressivement. Un fonds représentatif d'ouvrages étrangers le complète (500 titres environ).

Le fonds français est destiné à donner un échantillon représentatif des publications de ces dernières années. Le fonds étranger a pour rôle de situer le fonds français dans un contexte international : les courants principaux de l'Étranger doivent pouvoir être représentés afin de favoriser une situation de la production française au sein de la production mondiale. Le fonds retrospectif français permet une situation dans le temps.

Les livres de l'année en cours restent en accès libre afin de permettre aux usagers de les consulter à loisir. Le reste du fonds stocké en magasin, est disponible sur simple demande. La presse pour enfants (30 titres) est accessible selon les mêmes critères. Un exemple de conservation réfléchie...

IV - 2) LA CONSERVATION RAISONNÉE

Tout en jouant un peu le rôle d'une Bibliothèque Centrale de Prêt, le Centre propose des services analogues à ceux d'une Bibliothèque Municipale Classée.

En effet, ce jeune département ne possède pas non plus de Bibliothèque Municipale Classée. Il compte principalement sur la bibliothèque municipale de Saint-Denis qui possède un fonds historique.

Le Salon du Livre de Montreuil lui a conféré une nouvelle possibilité de spécialisation ; la littérature de jeunesse, qu'il assume volontiers et dont le Centre est le dépositaire.

Ainsi, les bibliothèques du département sont invitées à donner ou vendre des ouvrages pouvant enrichir le fonds destiné à être conservé. De cette manière, la Mission peut dégager les bibliothèques de leur charge de conservation et offrir un fonds assez exhaustif au niveau du département aux chercheurs ou étudiants, ou tout simplement aux professionnels qui désirent s'informer sur la production récente.

La proximité de l'Université de Saint-Denis (Paris VIII) et de celle de Villetaneuse (Paris XIII), qui ont toutes deux une spécialité en littérature de jeunesse (respectivement en Pédagogie et en Littérature Comparée), permet déjà un échange bénéfique entre le Centre et le monde universitaire.

De nombreux étudiants viennent consulter le fonds pour composer des mémoires de recherche, des travaux divers. Dans le même temps, des conventions entre les Universités du département et le Centre permettront à celui-ci d'enrichir son fonds professionnel de thèses de 2ème et 3ème cycle.

En outre, la production récente en libre accès permet aux bibliothécaires et aux enseignants de s'informer directement des dernières parutions, de trouver un véritable conseil sur la qualité des ouvrages dans un département où les librairies de qualité sont peu présentes.

Le Centre participe également à la base bibliographique des bibliothèques du département, qui s'appuie sur le système Dobis-Libis. Il met ainsi à la disposition des établissements des notices précises et complètes et leur permet de s'informer sur la composition de son fonds.

En somme, le Centre, par sa vocation de conservation assure une liaison essentielle entre production, bibliothèques et recherche.

Sans dépôt légal, ni autorité scientifique, il tente toutefois d'apporter au département une richesse supplémentaire par une politique concertée de gestion des fonds et une mise à disposition d'ouvrages de base ou de réflexion aux universitaires et aux professionnels du livre.

Comme on peut le constater, le Centre de documentation sur la Littérature de Jeunesse en Seine Saint-Denis répond aux exigences de référence, patrimoine, coopération et coordination plus ou moins urgentes des partenaires du département.

Son propos est avant tout de réunir des spécialistes de l'enfance et du livre à partir d'un fonds professionnel et spécialisé, autour d'une réflexion commune.

Il a pour objectifs principaux :

- * d'être un lieu de vulgarisation, de réflexion, d'incitation à la recherche ; en tant que lieu de consultation, de ressources pour ses différents publics.
- * de développer la coopération à différents niveaux. Cette coopération ne donnera pas seulement lieu à une confrontation d'expériences ; elle permettra une ouverture à d'autres réflexions, d'autres approches de la littérature de jeunesse.

Spécifiquement départemental, il propose des actions directement liées aux réalités locales, tout en se souciant de faire connaître les découvertes et expériences d'importance nationale.

Son intérêt est donc double :

- * palier aux lacunes d'une configuration administrative particulière.
- * devenir à la fois centre d'intérêt et lien intra- et interdépartemental autour d'une thématique qui, nous allons le constater, est un des fers de lance de la politique du département.

CHAPITRE II

EXPRESSION D'UNE POLITIQUE GÉNÉRALE

Si la Mission paraît répondre à un certain nombre d'exigences, elle supplée à des manques liés à une situation particulière du département, elle doit aussi son existence à une orientation politique qui privilégie tout particulièrement le livre et la lecture.

On envisagera cette politique dans son aspect historique (conditions d'élaboration) et synchronique (grandes orientations) afin de mieux y situer les missions et objectifs du Centre départemental.

I - PRISE DE CONSCIENCE

La politique culturelle du département est le résultat d'un long processus de maturation. Nous nous pencherons plus particulièrement sur le livre et la lecture, secteur prioritaire selon le Conseil Général, pour comprendre d'où vient cette prise de conscience dont le Centre est un des aboutissements. Nous tenterons ensuite de dégager les grandes lignes des engagements pris.

I - 1) LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Seine Saint-Denis doit l'originalité de sa politique du livre à une observation attentive des données socio-économiques et géographiques du département.

Le département de Seine Saint-Denis existe depuis 1964. Il est situé immédiatement au Nord-Nord Est de Paris. D'une superficie de 236 km², il compte 40 communes environ, avec Bobigny (40.000 habitants) comme chef-lieu de département. Le nombre total d'habitants s'élève à 1.323.974. Parmi les villes les plus importantes, on peut citer Saint-Denis, Montreuil, Aubervilliers ou Drancy, qui comptent plus de 50.000 habitants.

Il présente des aspects différents ; à l'ouest, près de Paris, de part et d'autre du canal de l'Ourcq, s'étend une région essentiellement industrielle où s'imbriquent étroitement usines et habitations ouvrières (Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin...), l'automobile, la mécanique sont les principaux axes industriels. La ville de Bobigny en est un exemple significatif puisque 70 % de la population active sont constitués d'ouvriers et d'employés. On compte également une forte proportion d'immigrés (20 %) travaillant soit sur le département, soit à Paris.

Au Sud-Est, particulièrement le long de la Marne, la fonction résidentielle prend le pas sur l'activité industrielle pourtant présente (Neuilly Plaisance). Au Nord-Est, la grande culture céréalière et betteravière recule devant l'expansion urbaine.

Depuis 1985 environ, on a pu constater une avancée progressive des Parisiens vers la périphérie : les coûts d'exploitation ont obligé certaines entreprises à émigrer autour de la capitale ; dans le même sens, la crise du logement, le coût de la vie, ou tout simplement une bonne desserte en transports ont amenés beaucoup de Parisiens à s'installer en proche banlieue.

Des villes comme Pantin, Bagnolet ou Les Lilas ont peu à peu été investies. Il s'agit le plus souvent d'actifs du secteur tertiaire. Parallèlement, les progrès technologiques, les données économiques du pays entraînent la fermeture de nombreuses usines du département, qui laissent la place à des industries de pointe (chimie, aéronautique, informatique). La proportion de personnes ayant un emploi dans les Services ou le Commerce s'élève déjà à 66 % dans le département en 1982, contre 58 % en 1975.

Il en ressort qu'à la population de tradition ouvrière et multi-ethnique, encore très présente en Seine Saint-Denis, s'ajoute une population de Cadres et agents du tertiaire. On en a, semble-t-il, des signes au travers des choix électoraux de villes comme Aulnay-Sous-Bois ou Les Lilas, où la Droite l'a emporté au sein d'un département d'Union de la Gauche.

Les réalités socio-économiques du département ont attiré l'attention des organismes culturels dès les années 1970. En effet, l'Union Départementale des Centres Culturels Communaux organise un colloque sur la lecture publique, le 29 février 1976 en vue d'un congrès national sur ce même thème de l'UNCCC (Union Nationale des Centres Culturels Communaux) : "la lecture publique et la commune".

Ce colloque se proposait de réunir bibliothécaires et élus du 93 afin de tracer un bilan des activités autour du livre et de débiter une entreprise de sensibilisation auprès des professionnels et des politiques. Ce colloque se basait sur une enquête organisée par l'UDCCC à l'échelle du département, complétée par la prise en compte des rapports envoyés chaque année par les villes à la Direction Ministérielle chargée des bibliothèques, la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique.

Cette enquête approximative faisait état d'un très important effort d'équipement et de fonctionnement des villes pour les bibliothèques, en particulier dans les moyennes et petites villes ; d'une augmentation des surfaces et moyens des bibliothèques ; d'une hausse du nombre de prêts aux lecteurs ; d'un accroissement de personnel le plus souvent formé. Ces résultats invitaient à l'optimisme : en "Seine Saint-Denis, département qui apparaissait comme le dernier de la couronne en 1964" (1), les bibliothèques publiques avaient fait de considérables efforts.

(1) UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES CULTURELS COMMUNAUX. Colloque sur la lecture publique : dimanche 29 février 1976. Bobigny, 1976. Introduction.

"...Cependant, des progrès étaient encore à faire pour atteindre les normes récemment proposées pour la France" (2). Il fallait donc s'en approcher, même si elles n'étaient pas obligatoires, ce qui nécessiterait *"une politique cohérente de développement, une planification recouvrant à la fois équipement, locaux et personnel qualifié, animation"* (3). Certaines villes ayant procédé ainsi avaient déjà obtenu des résultats appréciables.

Une enquête complémentaire concernait les bibliothèques d'hopitaux, d'entreprises et d'établissements secondaires et supérieurs. Elle dénonçait le *"manque de moyens flagrant de ces bibliothèques en crédits, en personnel ; d'où la conséquence que souvent la bibliothèque municipale supplée ces lacunes"* (4).

Ce colloque a été l'occasion pour les participants d'énumérer les fondements du rôle effectif d'une bibliothèque. Afin d'éviter toute méprise, le rôle de la bibliothèque comme moyen d'enrayer la "non-lecture" a été clairement défini :

"Une politique cohérente en matière de lecture publique, une véritable animation dans les bibliothèques ne vaincront pas à elles seules les obstacles à la lecture. L'accès d'un plus grand nombre au livre, à la lecture passe par des transformations plus profondes : l'organisation sociale, l'éducation, le rapport travail/loisirs, la formation permanente..." (5) D'où la volonté d'une insertion de la bibliothèque dans une politique culturelle globale ; jouant un rôle à la fois spécifique, mais complémentaire des autres organismes.

(2) Op. Cit. p3
 (3) Op. Cit. p3
 (4) Op. Cit. p5
 (5) Op. Cit. p17

La bibliothèque comme équipement collectif devait changer le rapport au livre afin d'atteindre de nouveaux publics. Ainsi, le livre devait être considéré comme "objet d'échange" autrement dit, il devait mettre en relation le lecteur et l'oeuvre, les lecteurs entre eux, le lecteur et l'écrivain. D'où une absence de discrimination de la culture, c'est à dire une démocratisation de la lecture par un travail d'initiation à la littérature classique, populaire et d'avant-garde se traduisant par une disponibilité du personnel (accueil, conseil) et donc par là, une meilleure formation, une mise en évidence du fonds (classification, information sur les nouveautés, bibliographies...) établissant des rapports entre le livre et les autres supports culturels, amenant à susciter ou prolonger la lecture en proposant des fonctions complémentaires.

Le livre comme point de rencontre, comme lien social, la démocratisation de la culture, l'animation comme ligne de force sont à mettre en rapport avec le mouvement des Maisons de la Culture de Malraux (1959), encore bien présent à l'époque, malgré quelques signes d'essoufflement ici et là. Ces grands principes posent les jalons d'une politique culturelle qui sera celle du département.

I - 2) ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

Suite à cette action de sensibilisation impulsée par l'Union Départementale des Centres Culturels Communaux, le département se préoccupe du problème. Le service "Sport et Culture" commande dans les années 1980 une étude sur le livre et la lecture en Seine Saint-Denis. Ce rapport s'inscrit dans un mouvement général d'enquête sur les pratiques de lecture, impulsé par le Ministère de la Culture en 1981.

Il est présenté devant le Conseil Général et les partenaires départementaux en 1985 et pose la première pierre de l'actuelle politique culturelle départementale.

L'objectif de la mission est double, il consiste à :

- 1° - *"étudier la réalité du département en ce qui concerne les pratiques de lecture et le réseau de diffusion du livre par les bibliothèques et par les libraires,*
- 2° - *faire des propositions pour une politique départementale du livre et de la lecture en se fondant sur les orientations générales de la politique culturelle du département."* (6)

Ce rapport présente donc en premier lieu les résultats d'une enquête sur les pratiques de lecture en Seine Saint-Denis : lecture de la presse, lecture des livres, fréquentation de la bibliothèque. Il présente ensuite un aperçu de la situation des bibliothèques publiques et des bibliothèques de Comité d'entreprise dans le département, ainsi que des éléments sur la diffusion commerciale.

Il en résulte que les lecteurs se situent le plus souvent parmi les jeunes (15-24 ans), puis les femmes. La fréquentation correspond aux normes nationales. L'effort en personnel et en équipement s'est encore accru, surtout grâce aux aides de l'État depuis 1982. La chargée de mission, H. ZOGHEBI, met surtout l'accent sur le rôle primordial des

(6) ZOGHEBI Henriette - Pour une politique départementale du livre et de la lecture - Conseil Général de la Seine Saint-Denis, Bobigny : mai 1985, p2

bibliothèques qui permettent à tous d'accéder à la culture à moindre coût, et qui sont les "seules à présenter des vitrines réellement pluralistes de la production éditoriale, tant dans l'alimentation du débat d'idées que dans l'information sur la vie de la littérature contemporaine dans toute sa diversité." (7)

En effet, rares sont les libraires de qualité ; les achats se font donc dans les grandes surfaces ou les maisons de presse : ce qui limite considérablement le choix. Dans cette perspective, il est spécifié que les bibliothèques ne doivent pas se poser comme concurrents des libraires, mais comme éléments complémentaires et que des actions communes seraient à souhaiter (fêtes du livre...).

A partir de ces constatations, le département est incité à mettre en oeuvre une politique de la lecture dans le cadre des lois de décentralisation destinées à favoriser son action. Ces objectifs sont au nombre de trois, il s'agit de :

- 1° - "favoriser la diffusion du livre comme moyen d'information et de culture dans l'ensemble du département.
- 2° - contribuer à élargir le public du livre, notamment en rapprochant au maximum les livres de ceux pour qui la lecture n'est pas une démarche "naturelle".
- 3° - soutenir la création littéraire, les livres qui favorisent le débat d'idées". (8)

(7) Op. Cit. A.VI.2)

(8) Op. Cit. B.I.1)

Pour atteindre ces objectifs, le département doit s'en donner les moyens. Son rôle serait de :

- * favoriser un travail en réseau des bibliothèques en développant des missions départementales sur des thèmes précis.
- * soutenir les efforts des villes pour construire et développer les bibliothèques du département.

La priorité est donnée à une politique conventionnelle : des missions départementales seront confiées à des bibliothèques du département au moyen de conventions passées entre le Conseil Général et les municipalités.

Politique conventionnelle, aide à la formation, réseaux, aide à la création, élargissement du public, tous ces objectifs correspondent avec ceux que se donne l'État en priorité depuis 1981. Le département doit assumer son rôle dans le cadre de la décentralisation ; il doit "*assurer une mission d'animation, d'impulsion, d'information et d'échange au niveau des bibliothèques et de tous ceux qui se préoccupent de la promotion du livre et de la lecture en Seine Saint-Denis*". (9) En somme, le département supplée ici aux fonctions absentes de la BCP.

Dans cette même perspective, H. ZOGHEBI propose dans ce département de la région parisienne, la constitution de fonds de livres spécialisés : ceci permettrait en effet, en privilégiant certains thèmes, de mieux répondre aux différentes tranches du public et d'affirmer l'originalité des bibliothèques elles-mêmes, tout en conférant au département une identité culturelle. Parmi les thèmes proposés : l'histoire locale et départementale, la vie industrielle et le mouvement ouvrier dans le département, la musique rock, les arts du spectacle et, déjà, le livre de jeunesse.

(9) Op. Cit. B.II.1)

En ce qui concerne l'édition, l'accent est mis sur le Festival-Salon du livre de Montreuil qui existe véritablement depuis 1983. Il est question de porter son succès local au niveau national : le département est invité à coproduire cette manifestation avec la ville de Montreuil afin d'en faire un véritable événement. Ceci permettrait une prise de considération du livre de jeunesse qui, même s'il est accessible à un jeune public, n'en est pas moins une création à part entière et de qualité. Le département contribuerait à l'essor d'un secteur qui représente une part significative du chiffre d'affaires global de la production éditoriale (10 %).

Il soutiendrait la création, car la littérature de jeunesse possède aussi ses grands noms (SENDAK, UNGERER, DAHL, TOURNIER...). On voit que, dès 1985, la littérature de jeunesse s'inscrit tout à fait dans les préoccupations du département. On remarque aussi que les attributions de l'actuelle mission se dessinent déjà, du moins pour la spécialisation qui fait d'elle un point de coopération et un lieu de référence.

On constate donc que la chargée de mission s'inspire du colloque de 1976, avec la politique d'animation et de militantisme culturel dans l'esprit des Maisons de la Culture, mais rejoint aussi les propositions gouvernementales de 1981. L'originalité : s'inspirer des spécificités du département pour évaluer une politique adaptée. Parmi ces spécificités, le grand nombre d'enfants.

La Mission est donc l'aboutissement obligé d'une telle politique. D'ailleurs, le colloque de 1976 stipulait déjà : *"Il reste enfin à reconnaître que l'effort considérable porté en faveur de l'enfance et son succès offre les possibilités d'un développement de la lecture pour l'avenir de notre département"* (10). Nous allons voir dans quelle mesure justement la Mission s'inscrit dans la politique départementale finalement adoptée à partir des orientations prises dans le rapport de 1985.

(10) UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES CULTURELS COMMUNAUX. Colloque sur la lecture publique : dimanche 29 février 1976. Bobigny, 1976. Introduction.

II - GRANDS PRINCIPES

Le rapport de Mme ZOUGHEBI est donc présenté et commenté en 1985. Lors des "Rencontres pour le Livre et la Lecture" qui réunissaient, en mai, bibliothécaires, écrivains, critiques, libraires, éditeurs, enseignants et universitaires, mais aussi, bien sûr, élus du département. A partir de cette concertation, le département décide de mettre en place une politique culturelle qui privilégie le livre comme instrument de connaissance, d'échange ; comme condition de liberté du citoyen. Les trois grandes lignes qui se dégagent sont alors : le soutien à la création, la sensibilisation du public, et dans ce but, le travail coordonné des différents partenaires.

II - 1) AIDE À LA CRÉATION

Les propositions de Mme ZOUGHEBI sur les écrivains résidents ont séduit les élus du Conseil Général : on peut même dire que cette action appartient maintenant à la tradition culturelle du département. Comment la Mission agit-elle pour le soutien à la création ?

Six écrivains ont déjà été accueillis en Seine Saint-Denis :

François BON	(<u>Décor ciment</u> ; Ed. de Minuit),
Didier DEANINCKX	(<u>Lumière noire</u> ; Gallimard),
Bernard NOËL	(<u>La reconstitution</u> ; Ed. POL),
Abdellatif LAABI	(<u>Les rides du lion</u> ; Ed. Messidor),
Dominique GRANDMONT	(<u>Trois fois huit</u> ; Ed. SOLIN),
Alain NADAUD	(<u>L'iconoclaste</u> ; Ed. Quai Voltaire).

...

"Cette initiative pose la question sociale du statut de l'écrivain ; si la publication du livre semble moins difficile, reste le problème de sa diffusion. Il y a l'écrivain qui vit de son écriture et celui qui a besoin d'un second métier pour vivre. L'aide à la création tente de résoudre ce problème matériel" (11). Voilà pourquoi l'écrivain, choisi pour sa volonté de "questionnement commun sur la banlieue, de partage d'une émotion avec le social" (12), bénéficie d'une bourse de 10.000 francs par mois pendant un an, d'un logement dans le département, s'il en fait la demande, de l'achat de 1.000 exemplaires du livre publié par le Conseil Général et de la promotion du titre dans le département (animation, plaquettes...).

C'est ainsi que l'écrivain choisit de s'immerger dans un environnement géographique et social afin de découvrir une autre manière d'écrire plus ancrée dans la réalité, plus proche de la vie quotidienne. Le public se sent plus concerné par l'écrit d'un homme qui vit la même histoire que lui. Ainsi, "la reconnaissance sociale amène l'écrivain à se considérer comme un partenaire du département. La politique donne les moyens à la création, la création peut s'offrir la politique. Les enjeux se partagent" (13). Le département tente donc de remplir le pari que "la littérature est un art vivant par tous, pour tous". (14)

La Mission s'inscrit-elle dans cette politique de création ? Pourquoi ne pas inviter des écrivains pour la jeunesse en résidence ? Pour le moment, la promotion du livre et de l'écriture se fait plutôt au quotidien. Sans doute parce que la Mission, par sa nouveauté, risque d'avoir moins d'impact ; peut-être aussi parce que le Salon du Livre se charge déjà d'une telle promotion pour la création graphique et lit-

-
- (11) TABAH D. ; CAPUTO F. "La lecture publique et le Conseil Général en Seine Saint-Denis : un exemple de coopération (entretien avec H. ZOUGHEBI) - ABF 2ème trimestre 1990, n°147, p44.
- (12) Op. Cit. p44
- (13) "Écrivains en Seine Saint-Denis". L'antenne est à nous. Conseil Général de Seine Saint-Denis, janvier 1990, p9.
- (14) Op. Cit. p9

téraire en littérature de jeunesse. Citons comme exemple les fameux guides des auteurs et illustrateurs. La Mission s'engage toutefois dans des actions de collaboration avec les bibliothèques pour la promotion de la création. Nous verrons en seconde partie l'exemple de sa collaboration avec la bibliothèque de Bobigny pour "Douze écrivains se livrent" ; plaquette diffusée à l'attention du public.

Toutefois, la promotion au quotidien n'a rien de secondaire, d'accessoire. Le Centre départemental, nous l'avons vu, publie une sélection du comité ; il a déjà invité des auteurs, exposé des oeuvres d'illustrateurs. La Mission a comme projet de s'attacher plus spécifiquement au problème de l'écriture en organisant une table ronde sur l'écriture théâtrale pour la jeunesse par exemple. Ceci afin de faire connaître cette forme d'édition, de savoir en quoi consiste une pièce pour enfants, d'établir un bilan du théâtre pour enfants en France et dans le département, de parler du problème de l'adaptation des livres. Participeraient à cette table ronde des théâtres pour l'enfance (Montreuil, Lille), des écrivains, des éditeurs (Dialogue, Gros Caillou, GES...). Une réflexion serait menée sur le département et sur la France. D'autres problèmes seront abordés dans le même esprit comme la traduction, les problèmes d'adaptation de l'écriture au public, les problèmes de coédition...

Dans la même perspective pourront avoir lieu tous les mois des rencontres-débats avec des jeunes auteurs autour de thèmes porteurs (les romans policiers, les adolescents...).

Un travail analogue pourra être fait avec des illustrateurs, agrémenté d'expositions (influence de l'Art sur les techniques d'illustration, l'illustration et le texte).

On voit donc que la promotion de la création se fait selon des perspectives analogues à celles du département : partir de problèmes qui se posent concrètement sur le département pour établir une réflexion adaptée.

On remarque toutefois que les thèmes choisis sont souvent plus larges, plus généraux. Sans doute parce que la littérature de jeunesse, qui n'a pas le caractère officiel et établi de la littérature générale est privée de cette possibilité de se chercher des spécificités dans le tissu local. Quand le pas sera fait, écrivains pour la jeunesse dans le département, illustrateurs méconnus, pourront davantage bénéficier de l'intérêt de la Mission. Il s'agit d'abord d'officialiser les classiques contemporains.

II - 2) PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

L'idée du département d'un partage d'une même réalité entre écrivain et public paraît judicieuse ; elle ne résout toutefois pas complètement le problème de la rencontre avec la population. François BON, écrivain en Seine Saint-Denis, exprime bien cette difficulté : *"On fait les mêmes rêves, mais dos à dos"* (15). D'où la volonté d'une politique plus offensive, élargissant son champ d'action à tous les partenaires de la Seine Saint-Denis, en particulier ceux de l'enseignement.

Le département décide de proposer un grand axe de réflexion auquel les institutions choisissent de collaborer ou non. Ainsi, cette année, ont eu lieu en mai des journées de littérature contemporaine, destinées à faciliter un échange fructueux entre créateurs et lecteurs. Des écrivains ont été conviés à jouer le rôle de conseillers littéraires pour décider des thèmes à aborder. L'idée étant d'accorder une place prépondérante à la création contemporaine et à la culture vivante.

(15) TABAH D. ; CAPUTO F. "La lecture publique et le Conseil Général en Seine Saint-Denis : un exemple de coopération (entretien avec H. ZOUGHEBI) - ABF 2ème trimestre 1990, n°147, p44.

Des initiatives ont donc été prises dans différentes bibliothèques, à l'Université. Cinq orientations ont été retenues :

- * la ville dans le roman noir et le cinéma (rencontre sur Métropolis à la bibliothèque d'Aubervilliers),
- * la poésie (café littéraire à la bibliothèque de Pantin),
- * la traduction (repas autour d'écrivains soviétiques à la bibliothèque de Bobigny),
- * deux expositions : - la bande dessinée en France (Université de Paris XIII),
- "dialogues d'images" : artistes inspirés par l'écriture et écrivains utilisant l'image (bibliothèque de Saint-Denis),
- * héritage et modernité (débat à l'Université de Paris XIII).

Cette semaine, contre toute attente, a connu un franc succès. Il convient toutefois de préciser que le public visé se situait parmi un "public cultivé", intéressé par la littérature, autrement dit, les lecteurs des bibliothèques, les abonnés des revues littéraires, les professeurs de français des lycées et collèges, les étudiants... Le Conseil Général pense avoir accueilli un public large et diversifié et se propose de renouveler ce genre d'expérience.

Journées littéraires, écrivains résidents, traduisent l'état d'esprit du département qui tente d'aller à la rencontre de nouveaux publics avec ambition et détermination. Dans ce cadre, les bibliothèques jouent un rôle primordial dans l'animation ponctuelle, mais aussi dans le travail quotidien d'accueil et de conseil, moins spectaculaire mais tout aussi important. Elles bénéficient souvent d'un budget confortable et passent en priorité dans les choix budgétaires des équipements culturels.

La sensibilisation semble aussi une vocation de la Mission. Elle propose, ici aussi, des formes d'action en fonction des réalités du département. La sensibilisation se fait automatiquement par l'intermédiaire des professionnels. Les instances comme le CDDP font même déjà appel à la Mission. Par exemple, sa compétence a été requise pour l'établissement de BCD (Bibliothèque-Centre Documentaire) dans les écoles du département.

Les crèches, secteur actif de la Seine Saint-Denis attirent l'attention du Centre qui propose des initiatives sur le livre et la petite enfance. Une enquête permettra de connaître l'activité des bibliothèques par rapport à la petite enfance, ainsi que celle des crèches (départementales, municipales, familiales, parentales, PMI...). Elle établira un bilan sur les conditions de formation (puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, médecins, pédagogues) dans les centres de formation, Écoles Normales, Facultés. Elle s'informerá sur ce qui se fait dans le secteur social (assistants sociaux, centres médico-psychopédagogiques, centres sociaux, centres familiaux de quartier) ; sera à l'écoute des expériences et actions d'associations telles qu'ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations), Enfance et musique...

Cette enquête aboutira à des journées départementales sur le livre et le tout petit, de sensibilisation et d'échange entre les différentes parties concernées : mise au point de ce qui existe dans le département (récits d'expériences, rencontres avec des associations, ouverture sur ce qui se passe ailleurs). Afin d'atteindre le public des enfants et des parents, la Mission s'appuie donc sur la compétence des autres organismes du département.

Permettre à chacun d'accéder à la culture même marginale, comme la littérature contemporaine ou la littérature de jeunesse en tenant compte des critères socio-économiques du département est en soi un grand pas vers la démocratisation et permet en même temps de mettre en valeur les spécificités du département.

La bande dessinée, le roman noir sont aussi des thèmes qui s'inscrivent dans le courant de la "politique au quotidien" impulsée par Jack LANG.

Il faut cependant regretter qu'un effort ne soit pas fait par le département lui-même vers une littérature plus classique, plus reconnue.

On comprend qu'il ait envie de mettre en valeur ses spécificités par rapport au poids culturel de Paris et qu'il souhaite se trouver une identité en regard des particularités des provinces. Il ne doit cependant pas tomber dans l'excès inverse qui serait de s'isoler dans une politique unique de défense des marginalités. Ne redoutons pas une telle déviation dans un département où l'ouverture est de mise. On peut, en tout cas, se féliciter d'un tel engagement pour le livre et la lecture, qui n'a pas forcément cette envergure dans tous les départements.

On remarque que le Centre s'emploie lui aussi à prendre position sur l'environnement socio-économique et qu'il pense avant tout à amener progressivement les gens à travailler entre eux et à s'ouvrir vers l'extérieur. C'est ainsi que se définit à la fois sa politique de promotion du livre et sa politique de coopération.

II - 3) APPEL À LA COOPÉRATION

Nous avons pu constater que les journées de littérature contemporaines étaient le fait d'une politique concertée des différents partenaires départementaux tous concernés par le livre sur une proposition du département. En effet, celui-ci a pour but de multiplier les occasions de coopération.

Le succès de la coopération sur les actions ponctuelles a amené le département à réfléchir plus précisément sur les moyens de responsabiliser les communes dans l'action culturelle. Sa démarche serait donc de *"confier à des villes par voie conventionnelle des missions d'intérêt départemental prises en charge par les bibliothèques en fonction de la qualité des équipes, des actions déjà menées dans ce domaine, de leurs expériences ou de la spécificité et de la richesse de leur fonds"* (16).

Le Centre de documentation sur la Littérature de Jeunesse en Seine Saint-Denis représente une des trois missions qui existent actuellement. Sa conception est le produit de réflexions lancées immédiatement après la prise de connaissance du rapport de 1985. Lors de l'inauguration de la bibliothèque de Bobigny en 1986, il a été décidé que la Mission serait intégrée à l'équipement en raison des nombreuses actions déjà entreprises à Bobigny en direction du public enfantin et adolescent et du fort taux de fréquentation obtenu (en 1990, 46 % des enfants de la ville sont inscrits à la bibliothèque). Elle avait un intérêt patrimonial et de coopération en raison du grand nombre d'enfants dans le département (aujourd'hui, 30 % de la population a moins de 25 ans) et de la présence du Salon du Livre de jeunesse de Montreuil.

Des deux autres missions, l'une en cours d'élaboration est prévue à Saint-Denis et portera sur l'histoire contemporaine et l'histoire sociale, plus particulièrement axée sur l'histoire locale et le département, l'autre encore à l'étude, s'orientera vers un fonds de littérature contemporaine et sera accompagnée d'une maison des écrivains. A travers ces deux missions, le département tente aussi d'affirmer son identité socio-économique et culturelle. On remarque ici que l'idée d'une protection de la littérature contemporaine s'apparente avec les actions du Centre National des Lettres avec sa Maison des Écrivains, avec en plus un caractère localisé.

(16) TABAH D. "Le livre et la lecture en Seine Saint-Denis". *BBF*, Paris 1990, t.35, n°1, p52.

L'idée est donc de susciter des actions de mise en valeur du patrimoine, de promotion de la création littéraire et de documentation dans ces villes, le département prenant à sa charge l'ensemble des frais de fonctionnement de ces structures.

Par le biais d'une politique contractuelle, le département invite les villes à se prendre en charge et à se spécialiser dans un domaine représentatif pour mieux le mettre en valeur. Le département ne semble pas souhaiter jouer un rôle hiérarchique, administratif qui pèserait sur l'autorité des communes, mais d'impulser un courant de responsabilisation pour une politique plus efficace et plus authentique.

Cette politique de coopération et de responsabilisation des partenaires fait du département l'instigateur et le lien de projets s'appliquant directement aux réalités de la Seine Saint-Denis ; réalités sociales, économiques, culturelles...

Il a le mérite de sentir ce qui peut lui conférer une identité et se donne les moyens de le mettre en valeur. Le Centre départemental s'inscrit donc dans ces objectifs principaux, tout en gardant, de par sa spécialisation, une certaine autonomie d'action.

0 0
0

Cette première partie a essayé de mettre en relation les missions d'un Centre Départemental sur la Littérature de Jeunesse, le premier du genre, et sa situation dans un contexte politique global. Ce Centre a la chance de devoir son existence à une politique dynamique et convaincue en matière de lecture. Il traduit par sa présence même les réalités d'une région. La Seine Saint-Denis est composée majoritairement d'ouvriers et d'employés avec un fort taux d'immigrés, ceci dans un contexte de forte urbanisation. La population jeune fréquente massivement les bibliothèques.

On s'aperçoit que la Mission permet aujourd'hui de répondre aux attentes des institutions du département, particulièrement tournées vers les questions de l'enfance : École Normale, Universités de Saint-Denis et Villetaneuse, établissements scolaires parmi lesquels les bibliothèques ont trouvé de solides partenaires, Centres de documentation et d'information, mais aussi structures sociales d'accueil de la petite enfance...

Il s'inscrit dans une politique culturelle départementale solide, qui appuie donc sa volonté de coopération sur le travail essentiel des bibliothèques (38 communes sur 40 ont leur bibliothèque) : elles ont amené une population défavorisée culturellement à la lecture et au goût du livre par un travail de désacralisation et d'offre de qualité. L'écoute du public demeure un élément important dans une politique départementale qui milite pour l'égalité des chances devant la connaissance, condition de liberté individuelle. Dans cette perspective, le jeune département a su très vite mettre en évidence ses particularités afin de trouver son individualité aux côtés d'un Paris charismatique et d'une province riche par sa diversité et son environnement culturel.

D'ores et déjà, le département de Seine Saint-Denis a su prendre le relais de l'État avec compétence et esprit d'initiative. D'autant plus qu'ici, le rôle du département devient déterminant en raison de l'absence de BCP coordonnant les initiatives, la quasi-inexistence de fonds historique enrichissant le patrimoine, d'implantations culturelles (maisons d'éditions, librairies...) renouvelant les possibilités de choix et d'innovation.

L'idée d'une politique contractuelle avec les communes lui permet de se dégager partiellement d'une telle charge.

Le Centre, expression d'une politique territoriale a donc su répondre aux impératifs de la région tout en se ménageant une plage d'ouverture aux courants extérieurs. Son rôle étant à la fois de favoriser le travail en commun au sein du département, et d'informer sur d'autres modes de réflexion ou d'action. Il reste important de garder à l'esprit cette double relation.

Cette vocation départementale a le projet de s'inscrire tout naturellement dans un cadre national. Nous nous proposons donc de voir comment la Mission se place dans un cadre général de mutation qui suscite craintes et espoirs.

0 0

0

Deuxième Partie

UN CENTRE EN FRANCE

Cette seconde partie a comme fonction de situer une politique départementale dans un contexte national afin d'évaluer plus justement l'originalité d'une politique comme celle de la Seine Saint-Denis.

En effet, si une telle initiative garde un caractère d'unicité, elle se développe dans une atmosphère générale de mutation, de changement de position à l'égard de la littérature de jeunesse et ne demeure, par conséquent pas un cas isolé.

D'autres centres, de statuts différents ont pris le relais d'institutions plus anciennes qui se sentent acculées à une réévaluation de leur mission. Ces initiatives, nées le plus souvent des suites de la décentralisation, établissent peu à peu un autre paysage référentiel.

Ceci ne correspond toutefois pas à un phénomène de mode, mais à de réelles motivations. Depuis peu, les éditeurs, puis les médias et à présent les collectivités territoriales se sont intéressés aux différents aspects de la littérature de jeunesse, lui donnant ainsi l'occasion de faire parler d'elle.

Quels enjeux se cachent derrière cette soudaine attention ? En quoi la littérature de jeunesse peut-elle y trouver des avantages ? Quels dangers la menacent ?

On verra donc comment le département a choisi de se manifester dans le cadre de cette évolution et quelles actions il suscite, pour essayer ensuite d'envisager un moyen de développement du Centre en fonction des données nouvelles et en relation avec les autres centres qui se multiplient un peu partout.

CHAPITRE I

BOUSCULER LES HABITUDES

Le Salon du Livre de Montreuil n'est ni le premier, ni le dernier salon pour le livre de jeunesse en France. Pourtant, il bénéficie depuis peu d'un rayonnement national. Il est le point de rencontre annuelle des éditeurs du livre d'enfant, mais aussi un moyen d'information pour les enseignants qui peuvent aborder le livre sous un autre aspect que l'aspect strictement pédagogique ; pour les bibliothécaires, mais aussi les spécialistes de l'enfance, les premiers déjà formés, les seconds qui s'initient progressivement. Mais le Salon réserve aussi la qualité de ses animations au grand public qu'il a su faire venir nombreux. Aussi s'adresse-t-il souvent directement à lui, en particulier à l'enfant lui-même. Il a trouvé ainsi la façon de bousculer les habitudes.

A quoi est dû ce déclic ? Comment la Mission se situe-t-elle par rapport au Salon ? Ce sera l'occasion également de voir quelles sont les conditions de fonctionnement d'un Centre départemental unique en son genre.

I - RAYONNEMENT DU SALON

Le Salon du Livre de Jeunesse de Montreuil a eu la chance de connaître dernièrement un essor au niveau de sa fréquentation et de la reconnaissance des professionnels du livre et de l'édition. Essayons de restituer les conditions de cette évolution pour voir ensuite si elle n'est pas due aussi à une politique quelque peu novatrice...

I - 1) UNE BONNE ÉVOLUTION

Depuis 1985 environ, le public de la région parisienne et les professionnels du livre en France ne connaissent que le Salon de Montreuil, seul salon à vocation nationale, dans sa spécialité. Pourtant, le Centre des Expositions de Montreuil accueille cette manifestation depuis plus longtemps déjà.

En effet, l'une des premières manifestations autour du livre à Montreuil a eu lieu au Centre des loisirs Henri WALLON et correspond en fait à un atelier d'écriture. En 1976 et 1977, devant le succès de cette entreprise, Rolande CAUSSE est chargée par la Municipalité de Montreuil et le service socio-éducatif de créer des ateliers de lecture-écriture dans les dix centres de loisirs primaires. Une initiation au livre comme support à l'écriture a lieu.

...

Une plus importante manifestation se produit en 1979 au Centre des Expositions de Montreuil dans le cadre de l'année de l'Enfance ; elle s'intitule "la Maison des Mots et des Images". Deux semaines durant, 5.000 enfants et plus de 1.000 spectateurs (parents, enseignants, animateurs) viennent participer aux ateliers et admirer les livres exposés. L'année 1980 voit s'engager une action de sensibilisation aux livres et aux histoires dans les centres de loisirs maternels. Des rencontres sont organisées avec les écoles par l'intermédiaire des centres de loisirs montreuillois ("la Balle aux mots").

En 1981, une exposition à partir de ces ateliers s'organise dans la ville ("Mots, murs, murs"). C'est en 1983 et 1984 que le Festival du livre Enfants-Jeunes voit le jour. Il se fait à l'initiative de la ville de Montreuil, soutenue par le Ministère de la Culture, le Ministère du Temps libre Jeunesse et Sports, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

C'est en 1985, qu'à l'invitation de Mme ZOGHEBI, Chargée de mission du département, le Conseil Général de Seine Saint-Denis décide de coproduire un Salon du Livre de jeunesse avec la ville de Montreuil, avec l'ambition "d'accueillir une manifestation de portée nationale sur le livre de jeunesse". L'objectif est de "donner à voir, informer, promouvoir dans des formes diverses l'édition française, [...] faire connaître les innovations. Les motivations sont celles de "soutenir un secteur qui contribue, quelles que soient nos inquiétudes pour l'avenir à forger notre identité culturelle". Cela se traduit par un soutien à la création littéraire et graphique, à l'édition. "Des maisons d'édition qui ferment, qui sont en difficulté, qui perdent leur indépendance, cela signifie pour nous un réel danger pour le maintien du pluralisme, des styles, des sensibilités, des courants de pensée et des choix moins variés pour les lecteurs" (17) La liberté des créateurs rejoignant celle des publics.

(17) JOURNAL DU SALON - FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE ; 7 décembre 1985 - 5 janvier 1986 - Montreuil, 1985 (préface) : déclaration de Georges VALBON, Président du Conseil Général.

En 1986 et 1987, le Salon se présente lui-même comme un "événement national", comme "la plus grande manifestation nationale pour le livre de jeunesse". Dans l'attente d'un public populaire, familial et scolaire, averti et de médiateurs évalué à 40.000 personnes, il met à sa disposition deux halls de 2.000 et 3.000 m² où se dérouleront des manifestations autour des auteurs et illustrateurs, des contacts avec les éditeurs durant quatre jours. La première journée, consacrée aux professionnels est l'occasion de colloques et de débats autour du livre comme "l'enfant et la notion de modèle dans la littérature de jeunesse" ou "les stratégies des producteurs autour du livre de jeunesse."

Les années 1988 et 1989 correspondent à une reconnaissance. Reconnaissance du public qui vient plus nombreux, des professionnels qui viennent plus volontiers aux différents débats, de certains éditeurs qui décident de participer au Salon. Le Salon du livre de Paris accueille même pour la première fois en 1988 un espace jeunesse, né de la double initiative du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Syndicat National de l'Édition.

Réaction ou imitation ? En tout cas, le but de cet espace est bien de proposer "aux plus jeunes une rencontre exceptionnelle et particulière avec le livre" [...] de provoquer la rencontre du livre et du jeune public dans des lieux et des situations qui "dédramatisent la lecture comme enjeu culturel, lui restituant sa dimension de plaisir" (18). Seulement des ajustements ont eu lieu tant sur le plan budgétaire que sur celui de la surface consacrée à cette initiative : l'espace jeunesse se réduisant de 600 à 250m². Difficiles contraintes, qui ne donnent que plus de crédibilité au Salon de Montreuil, qui dispose d'un budget et d'un espace plus considérables.

(18) DALMAIS, H. "L'espace jeunesse au Salon du Livre". Livres de France avril 1988, n°96, p114.

Le salon a pris de l'envergure dans l'espace de ces deux années. Il propose des colloques internationaux ; en 1988 le thème est celui de la "Révolution Française dans les livres de jeunesse à travers le monde", en 1989, il s'agit de "littérature, société et droits de l'enfant" avec les membres éminents que sont René DIATKINE (psychanalyste), Daniel PENNAC (écrivain), Pierre DUMAYET (journaliste), François RÉMY (UNICEF) et leurs homologues étrangers. En outre, le Salon est à l'origine de deux guides, fortement controversés et pourtant les seuls à rendre compte de la création actuelle : Le Guide des Illustrateurs du Livre de Jeunesse français et le Guide des Auteurs du Livre de Jeunesse français.

Il a fallut ainsi cinq bonnes années de maturation au Salon pour devenir l'évènement national pour le livre de jeunesse. Henriette ZOUGHEBI, à présent Directrice du Salon, avance encore dans cette voie qu'elle s'est donnée en 1988 : "il serait nécessaire de développer bien plus de moyens autour de la question du livre et de la lecture des enfants et des jeunes. Il s'agit d'un problème vital à court terme pour le livre de jeunesse et à moyen terme pour la littérature, car les risques de la création se prendront d'autant plus difficilement que le public apparaîtra plus étroit. Il conviendrait d'en faire une priorité culturelle nationale. Cette lutte est tout à fait complémentaire de celle qui avance la priorité à la formation scientifique et culturelle des jeunes, comme une nécessité de notre époque." (19)

Bien entendu, le Salon n'a encore rien de l'envergure de Bologne ou de Francfort, mais il y tend et se propose même de créer des relations et coproductions internationales (déjà, une coproduction du Salon du Livre et de la ville de Rome pour une exposition sur Maurice SENDAK ; cf. Annexe 5).

(19) ZOUGHEBI, H. "L'apprenti lecteur". Révolution, vendredi 22 avril 1988, n°425.

I - 2) POLITIQUE MÉDIATIQUE

Comme on vient de le voir, l'initiative du département à l'égard du Salon porte ses fruits. On peut imputer ce succès aux moyens dont a disposé le Salon ; des actions de qualité aussi bien envers le public des enfants que celui des professionnels lui ont conféré sa crédibilité. Mais sa situation géographique y est pour quelque chose, tout comme la médiatisation qui a été entreprise autour de ce projet.

L'aspect géographique entre bien sûr en ligne de compte. Si nous avons vu que Paris pouvait être un obstacle à l'établissement d'une identité propre, il peut être au contraire un formidable vecteur pour ce qui est de l'inscription dans un contexte national. La décentralisation dans ce sens n'est pas tout à fait effective. Les éditeurs qui n'ont pas beaucoup de difficultés à exposer au Salon du Livre de Paris, ont tout autant de motifs pour se rendre à Montreuil, proche de Paris, facile d'accès. Il en est de même pour les média ; le plus difficile aussi n'étant pas de les faire venir, mais de les intéresser.

Dans ce sens, le Salon a eu l'audace de donner à des actions de qualité un grand retentissement : l'agence de Communication du département prenant en main les stratégies publicitaires. Ainsi la presse quotidienne (Le Monde, l'Humanité, le Figaro...) nationale et locale (la République du Centre, la Marseillaise, l'Est Républicain...), la presse hebdomadaire et mensuelle (Télérama, Elle, la Vie, l'Événement du jeudi...) mais aussi la presse spécialisée (Livres Hebdo, Griffon, Astéroïde...) sans oublier bien sûr la presse pour enfants (Pif gadget, Je bouquine, Okapi...) sont sérieusement informées des activités menées par le Salon.

Les autres média ne sont pas non plus délaissés ; la radio (France Inter, France Culture, RMC), la télévision (TF1, A2, FR3) offrent aussi des interviews et des dossiers "spécial salon" à leur auditoire. Une campagne d'affichage alerte les Parisiens sur la présence du Salon avec des slogans destinés directement aux plus jeunes : "j'en prends plein les pages" (1987), "Je veux tout lire" (1988), ou "En plein hiver, il y a encore des feuilles avec de drôles d'oiseaux autour" (1989).

Les équipes de presse ou de télévision se déplacent au Salon pour participer à un grand prix (Top 25 du livre de jeunesse 1987, organisé en association avec Antenne 2 ; prix de la création en 1987 toujours avec Télérama) ou à un concours d'expression écrite (en 1987 avec l'Humanité Dimanche pour des séjours à New-York, Moscou et Buenos Aires). En somme, le Salon du livre de jeunesse ressemble en plus petit et pour les plus jeunes au Salon du livre de Paris...

Au fil du temps, le Salon a réduit en disponibilité (la durée d'ouverture est passée de un mois en 1983-84 (15 décembre - 15 janvier) à cinq jours en 1989 (30 novembre - 4 décembre) ; mais augmenté en intensité : les activités sont de plus en plus riches et variées, expositions, concours, journées professionnelles, matinées des enseignants. Il a su par le biais d'une politique médiatique mais surtout d'initiatives de qualité, attirer l'attention des professionnels, des spécialistes et se fonder ainsi une légitimité. Mis à part le fait que la situation géographique ait été propice, le Salon a su bousculer un peu les habitudes en prenant le parti de médiatiser l'univers de la littérature de jeunesse trop souvent ignorée d'un plus large public. Son propos a été de mener une politique sur "l'encouragement d'une édition diversifiée et de qualité sur la modernisation des réseaux de "médiateurs" du livre, sur le décroisement des institutions". (20)

(20) [Journal du] Salon Festival du livre de jeunesse ; 7 décembre 1985 - 5 janvier 1986. Montreuil, 1985 (préface) : déclaration de Thierry BONDOUX, Directeur de la DRAC Ile-de-France.

Et le Centre départemental dans tout cela ? Il s'agit de voir dans quelle proportion il peut bénéficier de cette politique et comment il doit se situer par rapport à elle.

II - DES RAPPORTS AMBIGUS

Le département ne bouscule-t-il pas non plus un peu les habitudes en créant un Centre départemental du livre pour enfants ? D'autres centres régionaux existent mais aucun ne relève de ce statut, et aucun n'a réellement le bénéfice d'un Salon à retentissement national.

II - 1) DES JALONS À POSER

Il est indéniable que le Centre dispose d'une légitimité liée au Salon. Des échanges fructueux ont lieu entre les deux instances. Quand le Centre veut prendre des contacts avec un professionnel pour une rencontre ; une exposition, il s'informe auprès du Salon qui est un remarquable creuset en relations publiques.

Inversement, lorsqu'il est question d'élaborer une bibliographie, ou de mettre en place une exposition, le Salon fait alors appel aux compétences et à la richesse du fonds de la Mission.

Par ailleurs, l'un et l'autre ont pour objectifs ceux du département, coproducteur pour l'un, instigateur pour l'autre, c'est à dire, la reconnaissance du livre de jeunesse dans la production éditoriale française globale à l'égard du public (enfants et adultes) et à l'égard des professionnels. Si la mission du Salon s'étend à présent au secteur national, celle du Centre se limite aux frontières du département. Par conséquent, les modes d'action seront différents dans la mesure où les réalités du département et celles du pays ne sont pas les mêmes.

Pourtant, la confusion subsiste. Nombreux sont ceux qui l'associent immédiatement au Salon. Peut-être est-ce avant tout parce que la communication s'est faite sur le même principe, par la même agence. En effet, la plaquette et les affiches peuvent tout à fait correspondre à l'image qu'on se fait du Salon avec le slogan : *"Pour savoir ce qui se passe sous le plus grand chapiteau du monde ouvrez leurs livres"* (cf. Annexe 6) et une photo représentant un enfant coiffé d'une tente de cirque.

Il serait légitime de penser que la mission peut devenir une continuation dans le temps du Salon. Il y a d'ailleurs cette idée de *"structure permanente d'échange et de promotion par rapport au caractère ponctuel événementiel du Salon"*. D'ores et déjà, le Salon du Livre de Jeunesse est un grand succès public, doublé d'un événement national.

Chaque année, il voit se rassembler à Montreuil les professionnels, les parents, les enfants autour de la production entière du livre de jeunesse. Une vraie fête ! Restait à imaginer une structure permanente au service de tous ceux qui agissent dans le domaine du livre de jeunesse. (21)

(21) Plaquette de présentation du Centre départemental.

Toutefois, l'un et l'autre sont bien considérés de façon totalement indépendante : *"Au départ, il s'agissait de poursuivre l'action du Festival de Montreuil. Mais ce dernier a pris une telle importance que son rayonnement s'étend bien au-delà des quelques jours en décembre et qu'il a maintenant une action en continu avec, entre autres, des débats, des expositions"*. (22) Chacun semble avoir désormais son terrain et son domaine d'action, et s'il y a parfois travail en commun ou échanges, on ne doit parler qu'en terme de partenariat, de complémentarité et non d'identité, de communauté d'intérêts.

Cependant, le flou subsiste autant au sein du département qu'au niveau national. Nous verrons plus loin en quoi cette mouvance peut aussi lui porter préjudice. Les jalons d'une relation mieux définie seraient à poser.

II - 2) LE STATUT PARTICULIER

Il semble important de mettre en évidence le statut particulier de la Mission. Il y a bien sûr l'aspect relationnel qui vient d'être vu entre la Mission et le Salon. Se soude à cette ambiguïté la complexité de sa situation financière, hiérarchique et fonctionnelle.

(22) "Livre de Jeunesse : un nouvel outil pour la lecture". Bonjour Bobigny. mensuel municipal d'information, décembre 1989, n°134.

La Mission dispose d'un budget annuel de 600.000 francs alloués par le département. Le département prend, en effet, à sa charge les frais de fonctionnement du Centre (personnel, acquisitions, reliure, petit matériel, animations). Il se charge aussi des frais d'investissement en mobilier et matériel nécessaire à l'installation des fonds. Dans ce cadre, il peut doter la Mission d'une somme supplémentaire, comme les 300.000 francs consacrés à son installation en 1989. Ce budget annuel est versé à la ville qui le gère.

De son côté, la ville met gratuitement les locaux à la disposition de la Mission et se charge de leur entretien, ainsi que des frais d'équipement technique (équipement informatique, téléphone, photocopie...). Les locaux sont intégrés à la bibliothèque Elsa TRIOLET de Bobigny. Ils se composent d'un espace réservé au public (60m²), de bureaux et d'une partie des magasins de la bibliothèque.

D'abord évalué à un poste de bibliothécaire 2ème catégorie et un poste d'employé de bibliothèque à 3/4 de temps, le personnel se constitue d'une bibliothécaire 2ème catégorie à plein temps et d'une sous-bibliothécaire à temps plein également, la première se chargeant de l'ensemble des activités de la Mission, la seconde, s'occupant plus précisément du traitement des collections et de l'accueil du public. Un poste à mi-temps de secrétaire est requis pour l'année 1991, le travail administratif se partageant pour le moment entre les secrétaires de la bibliothèque et le personnel du Centre.

Le département a préféré opter pour des emplois communaux qu'il subventionne à 100 %. Il pouvait également opter pour un profil d'emploi départemental, il ne pouvait alors que créer des postes assimilables à la fonction d'État (conservateur, sous-bibliothécaire d'État), ce qui supposait un détachement ou un changement de statut pour un candidat issu de la fonction communale.

La deuxième solution était de créer une association. Le personnel communal aurait été détaché et mis à disposition de l'association, et donc rémunéré par elle.

Les conditions d'emploi n'auraient pas alors présenté les mêmes avantages : compensations, rémunération légèrement supérieure.

Le département crée donc la surprise en se dotant d'un personnel communal qu'il subventionne entièrement. Ce personnel de la Mission au sein d'une bibliothèque est donc sous la responsabilité du chef d'établissement, s'intègre à l'équipe en place, mais garde une gestion autonome du service. Autrement dit, il se trouve sous la double responsabilité de la ville, par l'intermédiaire de la directrice de la bibliothèque Elsa TRIOLET, et du département, par le biais de la chargée de Mission sur les questions du livre et de la lecture.

Surprenante et périlleuse imbrication de pouvoirs, surtout si l'on sait que la chargée de mission départementale est aussi directrice du Salon du livre de Montreuil, et que l'actuel président du Conseil Général occupe en même temps les fonctions de maire de la ville de Bobigny. Les rapports interpersonnels ne semblent pas pour autant être perturbés ; au contraire même, puisque l'équipe en place, dynamique et motivée, met à la disposition de la Mission, les moyens de fournir des services de qualité.

Les problèmes seraient plutôt dûs au lourdeurs budgétaires. En effet, la comptabilité publique freine un peu ou empêche même certains achats ponctuels ou imprévus (livres en librairie, dans les Salons, matériel vidéo). Certains types de dépenses n'entrent pas dans les clauses prévues (transport de personnel ou de matériel). Ce type de financement empêche aussi de percevoir de l'argent (prêt d'expositions). Le Centre aurait donc l'intention de partager ses financements entre le département, par l'intermédiaire de la commune et une association, l'ALL 93 (Association pour le Livre et la Lecture dans le 93), association directement liée au département, et qui finance également, en grande partie, les actions et le personnel du Salon. Cette variante apportera plus de souplesse dans son budget, mais peut-être plus d'ambiguïté vis à vis du Salon.

Pour le moment, le département n'a fait appel à aucune aide extérieure, il reste le financeur exclusif. Cependant, des subventions pourront être demandées aux autorités régionales et nationales compétentes. Le Salon bénéficie lui-même, en dehors des apports de la ville de Montreuil et du département, de subventions importantes du Centre National des Lettres (commission animation) et de la Direction du Livre et de la Lecture.

Étrange statut que celui du Centre. Pour l'instant, rien ne semble le paralyser car la politique menée dans le département s'appuie sur des personnages clés qui assurent une bonne liaison. Cependant, cette situation tant au plan hiérarchique que financier peut tout à fait amener à des blocages dans le cas où interviendraient des conflits d'idées ou de personnes. Seule l'intervention d'une instance extérieure pourra alors démêler le différend.

On voit que la Mission appartient à un nouveau courant d'idées à l'égard du livre de jeunesse. Même si elle ne se donne pas les mêmes fonctions que le Salon, elle profite de son rayonnement et suit ce même état d'esprit qui est de promouvoir très largement des actions de qualité. Ceci n'avait jamais été fait dans cette envergure par les autres organismes spécialisés en littérature enfantine. Il n'est pas question ici de "faire du bruit" mais bien de mettre en garde les différents professionnels, et de gagner le tout public. Seulement, un tel succès n'est pas toujours bien perçu et le contexte financier et hiérarchique complique un peu les choses. Quelles orientations compte prendre la Mission dans ces circonstances un peu inhabituelles ?

CHAPITRE II

LE LOCAL AU PROFIT DU NATIONAL

Par sa position géographique, par son statut, le Centre bloque certaines initiatives. Nous verrons comment deux dignités en la matière réagissent devant cette nouvelle donne. Pourtant, la Mission ne semble pas avoir la prétention de les concurrencer ; elle s'oriente vers une voie différente qui serait celle de privilégier le local au profit du national. La bibliothèque de Bobigny, qui l'abrite actuellement, travaille elle-même depuis longtemps dans ce sens.

I - CRAINTES INAVOUÉES

Une collaboration entre structures documentaires en littérature de jeunesse serait à établir. Pourtant, chacun reste sur ses positions . Le "décloisonnement des institutions" (23) que certains préconisent ne semble pas acquis.

I - 1) QUELS OBJECTIFS ?

Si la rencontre entre professionnels de divers horizons se fait autour du livre d'enfant ; la situation stagne au niveau des spécialistes. Chacun se répond d'une école, d'un credo et accueille frileusement toute initiative extérieure.

Avec son parti de l'ouverture et de la médiatisation de masse, le Salon bouleverse un peu le paysage. Le CRILJ (Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature pour la Jeunesse) semble un peu sceptique devant tant d'enthousiasme et de moyens tout à coup déployés pour un secteur jusque là un peu oublié.

(23) Déclaration de Thierry BONDOUX, Directeur Régional des Affaires Culturelles
cf. note (20)

Le moment de gloire du livre pour enfant, le CRILJ l'a connu dans les années 1970 où la production de livres pour la jeunesse s'améliore, se diversifie, augmente d'années en années. Pourtant, la plupart de enfants ne connaissent rien de cette production mis à part les manuels scolaires ; les parents achètent encore trop peu. Il faut dire que les bibliothèques sont encore sous-équipées et les autres institutions culturelles et éducatives n'ont pas accès aux formations appropriées. Une action devait donc être menée pour permettre un développement bénéfique à ce secteur.

Pour cette raison, il a été décidé à l'occasion de journées d'études organisées par le Centre International d'Études Pédagogiques de Sévres, en juin 1973, et lors d'une rencontre à Marly le Roi, la même année, à l'initiative de la section française de l'Union Internationale des Livres pour la Jeunesse, qu'une association devait être créée afin de servir de carrefour à toute activité concernant ce domaine.

Comme il le spécifie lui-même : *"Le CRILJ n'avait pas été fondé pour exercer lui-même des activités que des organismes déjà existants et plus "spécialisés" étaient en mesure de mener. Son activité propre se situait et se situe toujours dans le besoin ressenti d'un groupement de toutes les entités, individuelles ou collectives, ayant à traiter des livres pour enfants, d'une synthèse ou d'une recherche de complémentarité ou, tout simplement, d'une confrontation des activités menées par les diverses entités. Le CRILJ tient à être un organisme multidisciplinaire."* (24)

La Mission peut tout à fait répondre à cette définition ; à la différence toutefois qu'elle dépend d'une instance départementale, le CRILJ étant associatif. Ce côté associatif et donc indépendant reste très important pour les responsables, qui insistent sur le fait qu'il s'agit d'un groupement spontané de personnes qui travaillent ensemble bénévolement.

(24) Plaquette de présentation du CRILJ

Le CRILJ de Paris correspond en fait à un point de ralliement des différents CRILJ de région, qui sont au nombre de 22 : "ses adhérents, répartis sur l'ensemble de la France, de toutes professions et de toutes tendances, échangent leurs informations, confrontent leurs idées et leurs expériences lors de rencontres régulières. Ils réfléchissent et travaillent à des actions communes pour une meilleure connaissance de la littérature pour la jeunesse. Les rencontres se font à l'échelon régional, national et international."

(25) Une publication fait office de bulletin de liaison à l'échelon national ; le Bulletin du Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature de Jeunesse est publié trois fois par an afin de rendre compte des actions de chacun.

Le CRILJ par ses colloques (en 1988, "la Littérature de Jeunesse dans l'Europe de demain : les enjeux de 1992" avec la collaboration de la BPI), ses enquêtes (en 1983, "Rayonnement des auteurs français pour la jeunesse à l'étranger"), sa participation aux salons (Salon du Livre de Paris, entre autres, de 1978 à 1990), ses publications (Répertoire des personnes et organismes spécialisés en littérature de jeunesse) a indéniablement contribué à l'essor de la littérature de jeunesse par un travail qualificatif. Son engagement a attiré l'attention des pouvoirs publics ; l'association de type loi 1901, fut agréée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports en 1978, et reconnue d'utilité publique en 1983. Depuis, le Ministère soutien ses actions.

Le CRILJ met aussi à la disposition du public, un centre de ressources, où l'on peut consulter sur place des biographies et bibliographies, des catalogues de maisons d'édition, des revues critiques françaises, des revues étrangères, des dossiers thématiques, des livres de référence, des albums et romans. Hélas, le loyer élevé et le maigre budget ne permettent pas une exploitation satisfaisante. les 75m² destinés à la fois aux bureaux et à la documentation, le budget annuel de 50.000 francs, semblent bien insuffisants.

(25) Plaquette de présentation du CRILJ

D'où une certaine inquiétude devant l'entreprise de la Seine Saint-Denis, qui dispose d'un service de qualité également, mais avec du personnel rémunéré, sur 60m² et avec un budget de 600.000 francs. La question qui surgit est celle de son objectif.

L'idée de partenariat entre la Mission et le CRILJ ne choque pas. Cependant des réserves sont émises ; le Salon a attendu quatre ans avant de consulter le CRILJ pour une action commune. En cas de participation, l'apport scientifique du CRILJ ne sera-t-il pas noyé dans la masse ? Ne profitera-t-il pas davantage au Salon qu'au CRILJ lui-même, qui lui n'a pas les moyens de se faire entendre si largement, d'entreprendre des travaux conséquents ? Autant d'interrogations qui gèlent les décisions...

I - 2) QUELLE INFLUENCE ?

Si pour le CRILJ le problème se pose en terme d'objectifs, celui de la Joie par les Livres surgit en terme d'influence. N'est-elle pas en effet, l'Institution Nationale du livre pour enfants ? Pourquoi se sentirait-elle alors menacée ?

La Joie par les Livres, d'abord association loi 1901, est née en 1965 ; son objectif étant de "favoriser toute action susceptible d'encourager l'accès de l'enfant au livre et à la lecture, et promouvoir -en dehors de tout circuit commercial- une littérature enfantine de qualité." (26)

(26) Plaquette de présentation de la Joie par les Livres

Le symbole en est la première bibliothèque pour enfants du genre, après celle de l'Heure Joyeuse, située à Clamart. Ouverte en 1965, avec l'appui de la municipalité de Clamart, cette bibliothèque présente une architecture et un aménagement conçus spécialement pour les enfants. Les actions en direction de l'illétrisme et de la non-lecture y sont menées. On y développe des animations en direction du public enfantin. La "*Bibliothèque hors des murs*" c'est, à l'époque, l'idée qui consiste à aller à la rencontre des populations défavorisées qui, pour différentes raisons, ne se rendent pas à la bibliothèque et n'ont pas de contact direct avec le livre. On va trouver les enfants dans les cages d'escaliers des HLM avec des paniers de livres, pour leur raconter des histoires, leur prêter des albums... Aujourd'hui encore, la bibliothèque est un lieu d'expériences, son équipe entretient des échanges constants avec les éducateurs, créateurs et spécialistes de l'enfance. Depuis 1974, se déroule une expérience de micro-informatique pour les enfants, une action de sensibilisation se fait aussi auprès des personnes et institutions chargées de la petite enfance.

La Joie par les Livres est rattachée depuis 1972 au Ministère de l'Éducation Nationale, mais les aides proviennent surtout du Ministère de la Culture. Sans doute est-ce parce que son action de formation et d'information s'est plutôt dirigée vers les bibliothèques. Des conférences, des stages sont organisés régulièrement.

La Revue des Livres pour Enfants, revue de grande qualité se charge de l'information en matière de livres pour enfants. De présentation agréable et très illustrée, elle publie dans chaque numéro (six numéros par an) une sélection de livres de qualité, des interviews, des articles de fonds, une revue des revues, des dossiers thématiques, un panorama des nouveautés, ainsi qu'une sélection annuelle de 400 titres dans le numéro de décembre.

En outre, un Centre de Documentation est mis à la disposition des professionnels. La consultation du fonds spécialisé (50.000 livres pour enfants relévent du dépôt légal depuis 1987) et du fonds professionnel se fait sur place. Il existe aussi un Centre de Documentation français et étranger concernant la vulgarisation pour les enfants. Ce centre, qui fut chargé en 1982 de la mise en place de la médiathèque des enfants à la Villette, propose échanges et mises en relation entre organismes.

La Joie par les Livres s'associe également à la base bibliographique du Ministère de la Culture qui assure la coordination scientifique pour un catalogue partagé des livres de jeunesse. Bientôt, l'ensemble du fonds du Centre National du Livre pour Enfants figurera dans la base, interrogeable depuis un grand nombre de bibliothèques publiques.

Coordination et information semblent donc être de rigueur, à l'échelon national, mais aussi de plus en plus au niveau international ; le secteur Afrique-Monde Noir de la Joie par les Livres favorise les échanges avec l'Afrique Noire, les Caraïbes et l'Océan Indien. Se développent donc, un centre de documentation, un réseau permanent franco-africain d'échanges et de lecture critique, et la publication d'un bulletin inter-culturel.

On remarque que les objectifs ne coïncident pas tout à fait avec ceux de la Mission, et que la Joie par les Livres garde largement son rôle de référence en matière de littérature de jeunesse. De plus, la Joie par les Livres collabore depuis peu de manière active au Salon du Livre de Montreuil. Elle offre son aide pour l'élaboration des colloques et procède à des interventions. Le problème se situe ici plutôt au niveau de la Mission. Quelle influence va-t-elle avoir ?

Il faut dire que le Centre National du Livre pour Enfants ne correspond pas tout à fait à l'idée qu'on s'en fait. Locaux inadaptés, personnel insuffisant et donc moins disponible et dépassé par l'ampleur d'un fonds qui demande une gestion régulière et approfondie. Alors, si le succès du Salon est plutôt vu d'un bon oeil, on se soucie davantage de la portée que pourra avoir le Centre d'Information sur la littérature de jeunesse en Seine Saint-Denis.

Ce souci légitime est associé au fait que l'autorité de la Joie par les Livres semble diminuer d'une part suite à la naissance d'autres centres de ce type sur le territoire au fil des années, mais aussi au manque flagrant de moyens comparé aux actions qu'elle veut entreprendre. Le repli général de cette institution, observé depuis quelque temps par les spécialistes du livre de jeunesse, s'observe aussi à l'égard du Centre de Bobigny, qui dispose de moyens et a donc déjà engagé des projets de qualité, et se distingue par sa disponibilité au public et le sérieux de la gestion de son fonds.

Pourtant, ce froid résulte plus de la nécessité d'une redéfinition par les pouvoirs publics des missions et du budget d'une référence établie, que d'une réelle volonté de concurrence de la part de la Mission. Disons plutôt que le Centre départemental correspond à une nouvelle vision, une autre approche de la littérature de jeunesse et remet donc partiellement en question les bases établies par la Joie par les Livres.

S'il est vrai que cette institution n'a plus l'exclusivité, elle doit savoir rester un lieu de référence national et s'ouvrir aux initiatives locales pour un bénéfice général. Nous verrons que la bibliothèque de Bobigny, qui accueille le Centre suit ce principe d'actions décentralisées mais au profit d'autres initiatives en France.

II - L'EXEMPLE DE BOBIGNY

La bibliothèque de Bobigny, constituée d'une centrale de 3.400m², d'une annexe de quartier de 150m² et d'un bibliobus, n'a plus besoin de faire ses preuves. Elle atteint une fréquentation de 25 % de la population (11,5 % étant la moyenne nationale). Son vœux : que son expérience strictement locale profite à d'autres établissements à l'échelon national.

II - 1) LA FUREUR DE LIRE

Comment, toucher une telle proportion de la population quand la composition socio-professionnelle de la ville s'élève à 75 % d'ouvriers et qu'on y compte 20 % d'étrangers ? Depuis 1986, la bibliothèque Elsa TRIOLET propose aux habitants de la ville des locaux agréables et fonctionnels, où un fonds d'ouvrages très diversifié est mis à leur disposition (54.000 volumes en libre accès, dont 35.000 volumes pour les adultes, 19.000 volumes pour les enfants et 10.000 volumes en magasin), ainsi que des revues, méthodes de langue, livres-cassette... Participent également à cette desserte, le bibliobus (13.000 volumes) et l'annexe Edouard VAILLANT (17.000 volumes) qui bénéficiera bientôt de nouveaux locaux plus vastes et plus confortables.

Un personnel très qualifié (24,5 postes pour l'ensemble des services, dont 15 professionnels : 5 bibliothécaires, 10 bibliothécaires adjoints) propose au public un accueil et des animations de qualité. C'est ainsi que depuis plusieurs années, la bibliothèque se fait l'écho de diverses expérimentations dont peuvent ensuite se nourrir d'autres bibliothèques.

Son équipe réfléchit à la manière de faire de la bibliothèque "un lieu pour tous". Pour cela, les équipements comme l'annexe et le bibliobus se chargent d'abord de desservir les secteurs éloignés de la Centrale afin que le premier handicap, la distance géographique, à l'accès au livre soit gommé. L'accueil, la prise en charge systématique des nouveaux inscrits avec visite des locaux et présentation du fonds correspond à une priorité.

La bibliothèque se propose de familiariser le public jugé plus "timide" en *"s'appuyant sur la reconnaissance et la valorisation des pratiques propres des personnes concernées, [...] en leur permettant de s'approprier les ressources existantes, par exemple celles d'une bibliothèque."* (27) C'est pourquoi, dès l'entrée de la section adulte se présente un rayon "vie pratique" où chacun peut consulter sur place l'annuaire, le plan de Paris, le guide des formalités ou emporter les dernières annales du BAC, le Code Civil ou une méthode d'italien. Ce secteur mis en valeur est d'ailleurs largement utilisé.

Plus profondément, des activités contre l'illettrisme sont organisées. La centrale a participé en 1981-82 à une expérience commune en direction des illettrés avec l'ACEREP, organisme de formation (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations).

(27) "Bobigny". Bibliothèques publiques et illettrisme. Direction du Livre et de la Lecture. Paris, 1984 p46

Une action a été mise en place surtout en direction des femmes isolées, mères de famille ayant quitté l'institution scolaire depuis longtemps, âgées de 18 à 50 ans. Elles sont demandeuses d'emploi ; scolarisées en français, elles ne relèvent plus de l'analphabétisme. Durant trois à quatre mois, une série de séances hebdomadaires permettent aux bibliothèques d'instituer avant tout un dialogue privilégié afin de procéder ensuite à une familiarisation avec le livre.

Les résultats obtenus ont été hors de toute espérance et cette démarche expérimentale a fait le tour des bibliothèques. Aujourd'hui encore l'annexe VAILLANT se propose de favoriser des rencontres hebdomadaires entre femmes immigrées autour du livre. La bibliothèque devient ici un lieu de rencontre, un lieu qui appartient au quotidien.

Des actions en faveur des enfants handicapés mentaux ont aussi été entreprises depuis peu. L'annexe reçoit un petit groupe chaque semaine pour l'aider dans ses lectures, le bibliobus se rend chaque semaine au lieu de formation spécialisé qui les accueille pour proposer des livres aux plus jeunes. Un travail s'effectue aussi sur place entre les enfants et les bibliothécaires de la Centrale qui se déplacent eux aussi. Un lien très fort s'est créé entre ces enfants et l'équipe ; la bibliothèque est devenue un lieu de plaisir et d'échange.

Ce qui caractérise plus particulièrement la bibliothèque, c'est son travail avec les adolescents. En effet, outre les bibliographies (la dernière : "des enfants dans la guerre : 70 romans pour les jeunes traitant de la deuxième guerre mondiale"), les expositions (en 1989, exposition avec le groupe Nice Art sur le graffiti), la bibliothèque poursuit un projet, d'abord expérimental et à présent repris dans plusieurs bibliothèques, d'un journal des adolescents intitulé "La Fureur de Lire". Ce journal, dont le premier numéro date de 1982, est le résultat d'un travail commun étalé sur une année scolaire.

Les bibliothécaires accueillent des classes de collège dans le cadre d'une PAE (Projet d'Action Éducative) déposée auprès du Ministère de l'Éducation Nationale avec des établissements de la ville. Des discussions ont lieu autour d'ouvrages que les adolescents comptent parmi leurs lectures préférées, et d'autres titres proposés par les bibliothécaires.

Après cette première étape de contact, un travail de club de lecture se fait avec les enseignants au cours de l'année, autour de titres nouvellement parus. Une troisième étape est celle de la rencontre des classes, mais aussi des individuels avec des critiques littéraires comme, cette année Michèle GAZIER de Télérâma et Pierre LEPAPE du Monde. Les adolescents rédigent alors leurs propres critiques et participent à l'élaboration et à la publication du journal.

A l'occasion du lancement du journal, un événement a lieu. Les adolescents invitent les auteurs des titres nouvellement parus, qu'ils ont particulièrement aimés, à venir à la bibliothèque pour une intervention publique. Ils préparent eux-mêmes leurs questions et chargent des représentants de les poser lors de la rencontre. Cet événement amène un public nombreux d'adolescents et d'adultes à la bibliothèque et contribue au lancement du journal qui est diffusé gratuitement.

Une telle expérience a l'avantage de créer un *"moyen de communication entre les jeunes de Bobigny"*, de leur donner *"le sentiment d'être créatifs, de parler de leur conception du monde et d'étendre leur univers, leur possible."* (28) Il leur permet surtout d'apprendre à aimer lire, à devenir critique vis à vis d'une oeuvre, et surtout à exprimer leur opinion par écrit, en leur proposant un travail de qualité qui les responsabilise et leur permet une ouverture sur d'autres registres de lecture. Cette expérience, qui permet aussi de développer le partenariat entre bibliothèques et collèges, s'est étendue à d'autres bibliothèques. Son rôle est aussi de solder un travail de fond par un événement.

(28) "Expérience : le roman et les adolescents à Bobigny". Lecture jeunesse. janvier 1983, n°25, p7.

II - 2) BOBIGNERIES

Cette méthode qui consiste à motiver un travail quotidien d'échanges et de familiarisation au livre par un évènement qui lui donne sa reconnaissance s'observe aussi par les actions en direction des plus jeunes. La Mission a d'ailleurs retenu la leçon.

La section jeunesse de la bibliothèque de Bobigny, outre ses activités quotidiennes qui consistent à recevoir des classes, organiser des clubs de lecture, présenter l'heure du conte, accueillir les crèches, s'occupe de mettre en valeur son fonds et d'informer régulièrement le public sur les dernières parutions. Chaque année, elle édite une sélection de nouveautés destinées au public : "les meilleurs romans pour les 7-11 ans", "des albums pour petits et grands"... Elle édite régulièrement des parutions plus synthétiques comme la plaquette qui tient dans la poche et qui s'intitule "Livres de Poche pour les Jeunes" (de 5 à 12 ans). Plus récemment aussi, dans le cadre de ses activités avec les bébés, une bibliographie des ouvrages pour enfants de 0 à 6 ans a été publiée avec la collaboration des crèches, écoles, maternelles, des centres de loisirs de la ville ("Je ne sais pas lire ! Ou'est-ce que je peux lire ?"). Son objectif : "*convaincre de l'importance de mettre des livres entre les mains de très jeunes enfants (dès 12-18 mois), bien avant l'apprentissage de la lecture.*" (29) Cette publication dénote d'un intérêt croissant pour les tout-petits toujours plus présent. La bibliothèque n'en abandonne pas pour autant les 8-12 ans.

Si les "grands" ont leur journal, les plus jeunes ont leur prix. Depuis, 1983, une sélection de nouveautés est proposée aux élèves de classes primaires. Le journal Bobigneries présente les titres, les commente, propose une sélection thématique de livres (cette année, les loups avec : "des histoires à ne pas LOUPper") et des jeux.

(29) BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET. Je ne sais pas quoi lire, qu'est-ce que je peux lire ? Les livres pour les 0-6 ans. Bobigny, 1982. Introduction.

Ces livres lus, étudiés dans le courant de l'année scolaire font l'objet d'un classement en fin d'année. Un questionnaire-jeu à partir de la lecture de ces titres est rempli par les classes, mais aussi individuellement, une question subsidiaire départageant les gagnants. La classe gagnante remet alors le "prix Bobigneries" à l'auteur élu et profite du privilège de s'entretenir avec lui de ses passions, de ses lectures de jeunesse, de son oeuvre...

Le travail de Bobigneries est donc analogue à celui de la Fureur de Lire. Il donne un peu de retentissement à des occupations quotidiennes, permet à l'enfant de se familiariser avec la littérature de jeunesse contemporaine, mais aussi à l'enseignant d'utiliser autre chose que les ouvrages de classe comme outil pédagogique, et d'amener l'enfant à la lecture plaisir. C'est aussi l'occasion de promouvoir la création. Dans ce sens la Mission prend une part active dans cet événement.

En effet, cette année la Mission a collaboré à une publication présentant des écrivains pour la jeunesse (Douze écrivains se livrent) (cf. Annexe 9) auxquels des questions indiscrettes sur leurs goûts et leur personnalité furent posées. Ainsi, Livres au Trésor prend le relais d'une expérience locale au profit du national. Cette plaquette destinée au public, mais aussi aux professionnels est l'occasion de créer le lien entre le particulier (un travail de sensibilisation avec les enfants de la ville) et le général (la promotion du livre de jeunesse dans un centre départemental).

Ce genre de collaboration avec Bobigny, qui dispose d'une équipe motivée et compétente, mais aussi avec d'autres bibliothèques, prendra un caractère systématique. On comprend donc dans quelle optique la Mission compte agir. Son but n'étant pas de devenir une institution du livre de jeunesse puisqu'elle existe déjà, mais de donner un retentissement aux expériences qui se développent en Seine Saint-Denis, au profit des professionnels.

On comprend à présent pourquoi la Mission s'est installée à Bobigny. Si la bibliothèque accueille 45 % des jeunes de Bobigny, c'est parce qu'elle a su se faire connaître et se faire aimer des plus jeunes qui représentent 30 % de la population de la ville (moins de 14 ans). De plus, son dynamisme et son esprit d'innovation déjà connus de toute la profession en fait un utile lieu d'expériences. Elle devient un terrain favorable pour le Centre départemental, surtout si chacun travaille dans le même état d'esprit tout en sauvegardant son indépendance.

Pourquoi prendre tant de précautions à l'égard de ce Centre départemental qui s'installe ? Il est vrai que des éléments comme la base bibliographique départementale, le fonds spécialisé basé sur l'office, le Comité de Lecture, mais surtout le Centre de Documentation peuvent donner à la Joie par les Livres un goût de déjà vu. On ne peut nier que l'impact du Salon, la volonté d'une coopération localisée ne fasse pas naître quelques soupçons chez les adhérents du CRILJ.

Cependant, ces institutions peuvent se dire qu'il s'agit peut-être aussi d'un aboutissement de leurs efforts et que si de tels centres pouvaient se multiplier dans le cadre de la décentralisation, dans d'autres départements, cela voudrait dire que leur actions n'aura pas été vaine. Cependant, le travail déjà effectué en direction des bibliothèques et des enseignants a, on le voit, porté ses fruits. Il est maintenant question d'agir de manière différente en répondant à d'autres exigences.

La Mission, par sa présence même, incarne une remise en cause de leur légitimité. Si de tels centres se créaient dans les départements, l'autorité de ces instances serait-elle diminuée ? Pas si elles se préoccupent avant tout de poser les bases d'une nouvelle définition de leurs compétences.

CHAPITRE III

ÉVOLUTION DES POINTS DE VUE

La frilosité de certaines institutions face aux projets de la Mission, leur extrême prudence, correspond en fait à une attitude circonspecte devant la venue de nouveaux éléments qui bouleversent le paysage global de la littérature de jeunesse. Les initiatives en région parisienne, mais aussi en France sont l'aboutissement logique de l'essor progressif de ce secteur de l'édition.

Le déclic qui s'est produit dans l'esprit des financiers et des politiques ne doit pourtant pas se faire au détriment de la qualité d'une création littéraire et au profit d'enjeux scientifiques et économiques. Quel avenir pour une structure de ce type dans un univers pour le moins instable qui risque d'être victime de son succès ?

I - INITIATIVES EN ILE DE FRANCE

L'action en faveur du livre de jeunesse, n'est pas l'unique fait du département de Seine Saint-Denis ; le Val de Marne et l'Essonne mènent à leur manière une politique active en la matière.

I - 1) ACCÈS ET LA BCP DE L'ESSONNE

L'Essonne (91), département issu du découpage de la Seine et Oise en 1964, d'une superficie de 1 804 km² a comme chef lieu Evry. Ce département, riche de 196 communes, comprend environ 988.000 habitants. Il s'agit donc d'un département plus vaste, mais moins peuplé que la Seine Saint-Denis. Il présente également des caractéristiques différentes : le Nord, banlieue immédiate de Paris, est fortement industrialisé et urbanisé ; deux villes nouvelles, Evry et Melun-Sénart y ont pris place. Le Sud, qui correspond à la Beauce, garde un caractère rural. Les cultures céréalières, fruitières et maraichères s'y développent.

Ces caractéristiques ont été prise en compte par la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Evry qui s'est appliquée à favoriser les échanges entre deux régions très différentes du département, tout en gardant à l'esprit sa mission de promotion de la lecture. Le département, à majorité de droite, la soutien activement dans ces actions.

La bibliothèque a donc à mener de front deux types d'actions en fonction des régions à innover. Le Sud correspond au travail classique de conseil, de formation des bénévoles, de soutien financier, de coordination des relais implantés dans des communes très peu peuplées ou de desserte par bibliobus.

Le Nord, très urbanisé, où se concentre aussi un grand nombre d'immigrés, dispose d'importantes bibliothèques. La BCP joue donc ici plutôt un rôle d'agence de coopération, avec un catalogue collectif, l'organisation d'expositions, l'incitation à la lecture.

Le but est avant tout de promouvoir une littérature classique et reconnue, même si quelques actions autour d'une littérature plus populaire, comme le roman noir, sont entreprises. Le plus difficile reste de sauvegarder l'unité de ce département bipartite.

La BCP a, par exemple, lancé une manifestation autour du conte ("Conteurs des villes et Conteurs des Champs") qui a connu un vif succès. Le principe était d'aider le Nord qui, par l'urbanisation accélérée perdait un peu de son identité, à renouer avec la tradition, encore vivace dans le Sud du département. Dans le même temps, ceci devenait l'occasion d'un brassage de population des deux extrémités, d'un échange bénéfique, d'une rencontre.

Les habitants du Sud du département, plus ou moins formés à la technique du conte ont été invités à venir s'exprimer dans les bibliothèques du Nord. De leur côté, des bénévoles et lecteurs formés par la BCP, vont raconter dans les villages du Sud. L'engouement est total. L'objectif premier était de trouver un remède à l'illettrisme, par la réintroduction de la diffusion d'une littérature orale.

Les résultats furent plus larges, et au-delà de l'échange, suscitèrent une véritable passion chez certains qui fondèrent l'association "conteurs des villes et conteurs des champs", qui propose aux bibliothèques des spectacles de qualité à des prix compétitifs, au delà du département.

La Bibliothèque Centrale de Prêt avec l'aide de l'ADELPE (Association pour le Développement de la Lecture Publique en Essonne), l'association qu'elle gère, agit en collaboration avec d'autres associations, en particulier, des associations d'histoire qui travaillent sur les différents aspects du patrimoine.

Ce qui normalement relève de la mission des archives est d'abord pris en charge par l'ADELPE qui propose un soutien scientifique et passe ensuite le relais aux archives. La BCP remplit dans ce cas, plutôt le rôle d'une bibliothèque municipale.

Illétrisme, patrimoine, tradition l'esprit du département en matière de livre et de lecture s'attache à d'autres données que la Seine Saint-Denis. Cependant, la lecture de l'enfant n'est pas oubliée. Même si la promotion du livre se fait ici dans une tout autre perspective.

La clinique de Sainte-Geneviève-des-Bois est un hôpital de jour pour enfants psychotiques et autistiques. En 1983, l'équipe du Professeur René DIATKINE, qui estime qu'un immense travail de prévention est à faire, décide de créer une association : ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations). En effet, il a été remarqué que les troubles étaient moindres chez les enfants qui ne se sentaient pas en rupture avec la société. Il était donc logique d'instaurer un rapport par le biais d'un support culturel. Il a été décidé que le livre correspondait à l'idée du support le plus accessible, le plus conventionnel et le plus riche en expériences.

Les succès obtenus avec les enfants psychotiques ont amené l'association à étendre cette problématique aux autres enfants, et surtout aux bébés. Le livre considéré comme réceptacle de la langue devenait un moyen pour l'enfant, surtout très jeune de renouer avec la tradition de l'histoire racontée. En effet, l'ancienne conception de la famille élargie offrait plus de disponibilité à l'enfant auquel on racontait des histoires. Il reste en effet primordial de parler les choses à l'enfant. La langue factuelle, quotidienne, ne contient pas tous les éléments du discours. Le livre permet à l'enfant, qui en bénéficie hélas de moins en moins, de connaître la langue du récit, celle de l'histoire et des comptines, extrêmement riche et construite.

Cette langue du récit demeure indispensable ; la mythologie qui passe par le canal du livre pour enfants permet de résoudre des situations conflictuelles. Et puis, le sentiment d'avoir l'adulte à sa disposition lors de la lecture le sécurise. Pour ACCES, ce type d'expérience reste incontournable. Très jeune (1 an, 1 an $\frac{1}{2}$), l'enfant perçoit les différentes positions adaptées dans le récit (narrateur, héros...) et s'identifie librement à l'une et à l'autre. Il réagit aux images, à l'aspect graphique du texte :

"Un bébé est un enfant qui ne possède pas encore le langage. Il a très tôt un très intense désir de parler mais aussi de connaître ce qu'il y a dans un livre. Les nourissons qui gazouillent, puis les grands qui emmagasinent plein de pensées trouvent un immense plaisir à conquérir tous les signes, toutes les formes de langage, les graphismes et les couleurs et les lettres aussi, très tôt." (30)

(30) BONNAFÉ, M. "ACCES ? Qu'est-ce que c'est ?". Libre-accès. BCP de l'Essonne, Evry, janvier 1990, n°1, p49.

Outre l'aspect psychologique, il y a l'aspect éducatif. Le livre permet non seulement à l'enfant de s'épanouir, mais il l'aide à développer son sens critique. Des clés lui sont données dès son plus jeune âge et tout au long de son évolution qui lui permettent de faire plus tard le tri parmi le bon et le mauvais. Les enfants qui ne bénéficient pas de cette initiation reçoivent passivement ce qui leur est offert, ils n'ont pas appris à être actifs, créatifs par rapport aux données extérieures.

ACCÈS insiste sur l'importance de l'écrit. Son but n'est cependant pas identique aux vues de l'AFL (Agence Française pour la Lecture), qui sont celles de l'apprentissage de la lecture à travers un usage utilitaire (ticket de bus, affiches...) et qui considère l'album comme un attribut superflu, dangeureux. ACCÈS n'a pas cette vocation didactique ; son propos est surtout de permettre l'accès du plus grand nombre à une culture élitiste. La qualité de conception du livre occupe donc une grande place dans les actions qu'il mène.

Dans les salles de PMI (Protection Maternelle Infantile), dans des espaces de jeux des crèches à domicile, dans les centres de loisirs maternels des animatrices viennent ponctuellement avec des paniers de livres. Les enfants dès la première année manipulent les livres, se les approprient. Le rôle de la BCP est de promouvoir ces actions de s'en faire le relais et le dispensateur par l'organisation de colloques, de journées d'information, la publication de comptes-rendus, comme dans sa revue "Libre-accès" :

"Les services du livre et de la petite enfance ont compris la nécessité d'un travail culturel avec les tout-petits, ils ont compris que ces actions ne pouvaient pas être le fait de seuls spécialistes, isolant, cloisonnant les bébés dans leurs lieux de vie ou les bibliothécaires dans leurs services. Il s'agit là, au contraire, d'un

travail s'adressant à tous ceux qui, s'il concerne en priorité les tout-petits, doit être mené sous le regard des adultes qui en prennent soin chaque jour. Tout en prévenant l'échec scolaire et l'illétrisme, ces actions permettent d'éviter la ségrégation et l'exclusion de la communauté." (31)

L'association ACCES lui laisse donc la responsabilité de la formation. Son activité porte donc principalement sur les tout-petits, mais pas uniquement : comités de lecture sur les romans, ou les documentaires scientifiques sont organisés régulièrement et regroupent enfants, enseignants ; bibliothécaires et spécialistes qui chacun donnent leur avis sur la question. La bibliothèque met également un fonds de littérature enfantine à la disposition des professionnels.

Voici l'exemple d'une politique en matière de littérature pour enfants qui s'inscrit sous d'autres principes, mais est tout aussi active que celle de la Seine Saint-Denis. La Bibliothèque Centrale de prêt, inexistante en Seine Saint-Denis, joue là un rôle moteur. Elle remplit des fonctions analogues à la Mission. Bien entendu, les motivations ne sont pas les mêmes.

Si en Seine Saint-Denis la priorité est faite à la promotion de l'édition et de la création, le livre pour enfants est vu en Essonne comme un moyen de combat contre l'illétrisme, de lien avec la tradition familiale souvent oubliée, d'intégration à la société par la Culture. Dans ces deux départements toutefois, le développement de l'enfant passe par une littérature enfantine de qualité. L'expérience de l'Essonne bénéficie aujourd'hui d'un grand retentissement ; le Val de Marne, lui aussi s'investit dans ce projet.

(31) Op. Cit. p49

I - 2) LE VAL DE MARNE : PETITE ENFANCE :

Mode ou réel enjeu ? La petite enfance tient le vedettariat dans le domaine du livre de jeunesse. Le Val de Marne s'en fait le défenseur.

Né, tout comme la Seine Saint-Denis, en 1964 de la scission du département de la Seine, le Val de Marne a pour chef lieu Créteil. Il compte 47 communes dans une superficie de 245 km². Le nombre d'habitants s'élève à 1.993.655. La vallée de la Seine, jalonnée de centres industriels (Ville-neuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine, Alfortville, Ivry-sur-Seine) sépare deux secteurs à caractère plus résidentiel (Arcueil, Cachan, l'Hay~~le~~-les-Roses à l'Ouest, vallée de la Marne et communes limitrophes du bois de Vincennes à l'Est). Le Sud-Est, plus éloigné de Paris conserve encore un caractère partiellement rural, malgré l'urbanisation progressive.

Département limitrophe de la Seine Saint-Denis, le Val de Marne donne l'impression de créer une synthèse entre les actions du 93 et celles du 91. Le département se donne également le livre comme priorité culturelle. L'enfant doit disposer des meilleures chances possibles pour un bon épanouissement, or : *"beaucoup d'enfants vont se perdre sur les chemins de la lecture et connaître des difficultés scolaires qui compromettront leurs chances de réussite et leur avenir. Les choix nationaux en effet, ne font pas de l'éducation une priorité fondamentale et le système accentue les inégalités sociales, culturelles, entre les enfants. Lutter contre cette situation, c'est agir pour assurer l'avenir de tous et réaliser les conditions d'une société plus juste."* (32) L'accès au livre et à la lecture est vu comme un choix universel de l'enfant à défendre.

(32) Les Tout-Petits aussi ont droit aux livres (Plaquette de présentation des actions du Conseil Général. Conseil Général du Val de Marne, 1989.

C'est pourquoi, des actions en faveur de la lecture des enfants et surtout des bébés se développent : toutes les crèches et les centres de protection maternelle infantile dont le département a la responsabilité ont 10.000 livres à leur disposition ; de nombreuses actions de formation ont lieu avec les professionnels ainsi que des rencontres-débats avec les parents ; le livre devient pour l'enfant "un moyen d'ouverture à la vie sociale, à la formation, à l'éducation, en un mot à la culture." "Il existe de nombreuses créations, conçues par des auteurs et des illustrateurs de talent, des livres forts qui lui permettront de s'enrichir, de développer sa personnalité. Aidons-le à rencontrer les livres et laissons-le choisir." (33)

Mais, qui dit culture suppose qualité, or "chaque année paraissent 2.000 titres nouveaux pour enfants, cependant cinq grandes sociétés se partagent 80 % du marché du livre et les vraies librairies disparaissent..." La promotion éditoriale s'intègre donc à cette politique qui voit le livre comme "un moyen de connaissance et de communication." (34) C'est pourquoi, 160.000 livres sont offerts chaque année aux enfants des crèches et PMI.

La coopération entre professionnels apparaît donc préférable ; outre les rencontres, ceux-ci bénéficient d'un fonds départemental de livres pour les jeunes enfants à la bibliothèque municipale de Perreux-sur-Marne, ces 4.000 albums sont même accessibles à tout habitant du Val de Marne, ainsi qu'aux collectivités. Le service départemental travaille dans ce sens avec de nombreux professionnels des bibliothèques, crèches, centres de PMI, écoles, librairies.

(33) Op. Cit.

(34) Op. Cit.

On s'aperçoit donc que la politique de la Seine Saint-Denis en faveur du livre pour la jeunesse n'est pas une initiative isolée. Des liens commencent d'ailleurs à se créer entre départements. Le Val de Marne prend le relais d'ACCÈS et de la BCP de l'Essonne. Livres au Trésor pourrait réserver un service information en faveur de leur action qui suscite même l'intérêt des pouvoirs publics. (Le Ministère de la Culture et celui de la santé ont signé cette année, un protocole par lequel ils s'engagent à soutenir les projets coordonnés "culture-santé", d'éveil culturel de la petite enfance, établis par les collectivités territoriales).

Que les départements se fassent le relais d'une initiative dans le cadre de coopération nationale relève d'un grand intérêt et correspond à la nouvelle vision des choses de Livres au Trésor. Elle semble donc partagée. La décentralisation permettrait donc aux politiques de se mettre au service du livre. Le seul danger étant que le livre devienne uniquement un atout politique...

II - DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR MARGINAL

Les bibliothèques, l'édition, et surtout les médias, ont fait de la littérature de jeunesse un domaine à part entière. Le centre de Bobigny en est une expression et un aboutissement et il ne semble pas l'unique, ni la dernière initiative en ce domaine. Il faudra voir quel est l'avenir d'une telle structure dans un paysage en pleine évolution.

II - 1) LE DÉCLIC

Depuis 1960, l'édition a connu un développement extraordinaire avec doublement de la production chaque décennie. Si depuis 1981, la croissance de l'édition stagne, malgré une remontée en 1987 et 1988 (+3,8 % et +3 %), elle reste néanmoins l'industrie culturelle française qui se porte le mieux, tant pour le marché intérieur que pour l'exportation. Elle suscite par là l'intérêt des milieux financiers et industriels.

Malgré son faible poids économique (1.600.000.000 de francs), l'édition pour la jeunesse intéresse elle aussi et de plus en plus les "investisseurs de la culture". Elle concerne tout de même 11 millions d'enfants dont 7 millions fréquentent les classes maternelles et primaires et 4 millions sont dans le premier cycle du deuxième degré. On prévoit une légère récession démographique pour ces prochaines années, mais elle devrait être largement compensée par le développement de la lecture. Ce marché potentiel suscite donc bien des convoitises : de nombreux facteurs ont contribué à un changement de nature de l'appareil éditorial.

Le premier phénomène est celui de la concentration. Aujourd'hui, les deux grands groupes de communication MATRA-HACHETTE et CGE HAVAS - Groupe de la Cité avec NATHAN, Rouge et Or, Larousse et Bordas), assurent environ 60 % du chiffre d'affaires de l'édition du livre de jeunesse. Ils ont l'ambition de pouvoir aller au-delà.

Derrière eux se pressent Gallimard (12 % du marché), Flammarion (5 %) et Albin Michel ; mais aussi l'École des loisirs, Hatier et Magnard. Trois principaux challengers préparent leur offensive ; il s'agit de Bayard-Presse, qui s'est taillé une place de choix dans la presse pour la jeunesse et qui est déjà présent dans le livre avec le Centurion et la Sofredis ; le groupe Ampère (Média Participation, Fleurus, Dargaud, Signes de piste...) et les éditions Milan en pleine expansion.

Si la présence des grands groupes reste nécessaire face aux influences étrangères et à la concurrence internationale, on peut regretter que ce soit eux qui investissent proportionnellement moins de moyens dans un secteur qui ne représente qu'une partie de leur production. Ces groupes préfèrent éviter le risque et sacrifier la recherche et l'innovation pour une production de masse, basée sur des rééditions : on réédite sous des présentations différentes des titres anciens *"qui ont fait leurs preuves commerciales"* ; on recopie sans risque des formules *"qui plaisent au public"* ; on achète les droits de livres étrangers adaptés à la vitesse.

Une bonne partie de l'édition dépend des mécanismes de la reproduction culturelle et de l'édition de répétition. De 1985 à 1988, 5.637 titres nouveaux pour la jeunesse ont été mis sur le marché. Sur l'ensemble des trois ans, 44 % des titres sont d'origine française et 56 % d'origine étrangère (principalement anglo-saxons).

La concentration freine donc l'innovation et amène aussi à la production de masse, on entre dans une dialectique du quantitatif : *"pour vendre un produit de grande consommation, il faut un appareil puissant de diffusion et de distribution. Pour que cet appareil soit efficace, il faut dès sa mise en route beaucoup de titres aux tirages considérables. On peut parler d'hémorragie du livre au format de poche et d'une déstabilisation du marché."* (35)

(35) BOUVAIST, J.M. Les enjeux de l'édition-jeunesse à la veille de 1992. Salon du Livre de Jeunesse. Montreuil, 1990, p22.

En effet, la politique consiste à inonder le marché de poches et de collections, meilleur marché et de production plus aisée pour un coût plus bas. L'édition de jeunesse est donc entrée dans l'ère de la "distributique", la distribution conditionne maintenant le produit : *"l'édition de jeunesse, après l'édition de littérature générale, entre dans le tourbillon des mises en place forcées et des retours prématurés. Dans cette course poursuite absurde les grands peuvent tenir plus longtemps et espèrent ainsi avoir raison de la concurrence."* (36)

La distribution à grande échelle par des groupes de plus en plus à caractère multinationaux, s'accompagne aussi d'une internationalisation : *"l'édition jeunesse s'est très tôt internationalisée par le développement des coéditions et des coproductions qui ont produit le pire et le meilleur. Le développement des collections de grande diffusion françaises et étrangères a besoin de marchés plus vastes que les marchés nationaux pour augmenter les tirages. On peut redouter que, pour toucher tous les publics, de tous les pays, une bonne partie de la production-jeunesse soit de plus en plus aseptisée et banalisée et cela d'autant plus que les synergies sont à l'honneur."* (37)

Depuis quelque temps, le livre pour enfants est donc vu en grand ; on va même au-delà de lui, car pour augmenter leurs profits, les groupes "multimédias" qui ajoutent le livre à leurs autres activités, entendent lui associer d'autres fonctions pour exploiter le marché enfance (jouet, didacticiel, et surtout la télévision). Si avant, on pensait droits dérivés du livre, le livre est plutôt devenu aujourd'hui un droit dérivé d'autres supports.

(36) BOUVAIST, J.M. "Quelques enjeux économiques et sociaux de l'édition pour la jeunesse". Livres jeunes aujourd'hui. mars 1989, n°31, p128.

(37) Op. Cit. p129.

"D'où la dérive logique vers la publicité sur la radio, à la télévision. *"Ce qu'après les USA, on commence à voir en France est la mainmise des agences de publicité sur la radio et la télévision. Les encarts publicitaires conditionnent déjà les grilles de programme. Il est réaliste d'imaginer les agences de publicité contrôlant puis concevant les "concepts éditoriaux."* (38)

Le livre de jeunesse a depuis peu été emporté dans une logique de marché. Il est passé de la conception artisanale et traditionnelle à la distribution de masse et à la médiatisation. Ce bouleversement qui peut effrayer ne doit pourtant pas laisser penser qu'il n'a aujourd'hui comme rôle que celui d'associer des intérêts financiers et stratégiques. Les grands groupes produisent aussi et de plus en plus des ouvrages de qualité, en outre, ils ont permis par leurs actions d'envergure de susciter une plus grande reconnaissance du public. D'autre part, de petits éditeurs qui, paradoxalement prennent plus de risques que les plus grands, offrent aux enfants des ouvrages de grande qualité (Syros, Ipomée, Chardon Bleu, Nord-Sud...). Malheureusement, l'innovation ne paie pas assez, et beaucoup d'entre eux sont réduits à disparaître ou à accepter la protection de maisons plus importantes (Le Sourire qui Mord et Gallimard).

La qualité reste pourtant de mise, dans un secteur de plus en plus important et riche en potentialités : *"les innovations les plus intéressantes concernant le livre sont venues durant les trente dernières années, du secteur jeunesse. Le livre pour la jeunesse constitue un terrain d'expériences et de recherche, tant sur le plan graphique que sur le plan des formes d'expression littéraire, et de l'intégration des conquêtes technologiques qui ne sont pas seulement quantitatives."* (39)

(38) Op. Cit. p129.

(39) Op. Cit. p129.

Il revient d'abord aux points de vente d'attirer l'attention sur cet aspect qualitatif en offrant un choix varié et vaste. Seulement, la distribution de masse réserve 41 % de la diffusion aux libraires et autres détaillants, le reste du marché étant occupé par la vente directe (environ 36 %), les hyper- et supermarchés (17 % environ), les FNAC et librairies de grands magasins (environ 6 %).

Parmi les points de vente, rares sont ceux qui développent un rayon enfant conséquent, parce qu'un tel espace demande un investissement financier (rayon adapté, décoration, animations, place supplémentaire) et un personnel qualifié (conseil et commandes). Deux cent cinquante libraires en France ont un rayon adapté à la production jeunesse. Un rayon jeunesse coûte donc cher en argent, en moyens et cet obstacle amène à une faible médiatisation de cette littérature qui donne peu de points de repère aux adultes, qui se réfèrent alors souvent à leurs propres lectures d'enfance.

D'où cette frilosité et cette homogénéité de la production. Pourtant, le choix est large. Certains libraires, convaincus de l'intérêt de ce secteur se sont regroupés en une association des libraires spécialisés pour la jeunesse. Ces libraires gardent une grande influence sur le choix des lecteurs, étant donné la rare qualité de leurs conseils. Cependant, leur militantisme les presse à bânier de leurs fonds déjà spécialisé, tout ce qui n'est pas de qualité et à se priver le plus souvent de leurs moyens de subsistance. La problématique reste donc celle de l'information du public.

Les années 1970 et la montée en puissance du livre de jeunesse, avec l'album ; la sensibilisation d'organismes comme la Joie par les Livres ou le CRILJ auprès des professionnels, en particulier les bibliothécaires et les enseignants, a permis au livre de progresser. Les éditeurs ont pris conscience de son importance. Ceci est dû, nous l'avons vu, aux hésitations du public qui n'est pas véritablement guidé dans ses choix. Or, dans un univers de communication et d'information, les médias ont un rôle important à jouer.

Patrice WOLF, président de la revue *Astéroïde*, leur donne encore du chemin à parcourir. Pour lui, les raisons de cette sous-information sont multiples : "elles tiennent, bien entendu, à la place de l'enfant dans la société française, mais également au mode de fonctionnement de l'information en France et à l'histoire du livre pour enfants. Globalement privilégié dans l'univers familial, l'enfant demeure défavorisé en tant qu'être social." (40)

En effet, depuis longtemps considéré comme un consommateur par procuration, il devient peu à peu l'objet d'une reconnaissance de son rôle comme prescripteur d'achats. Patrice WOLF avance dans son propos en énonçant les règles de l'information "plus volontiers événementielle, elle privilégie par ordre d'importance la politique, le social, l'économique et enfin, dans une moindre mesure, le culturel. Il suffit de consulter la structure de nos journaux pour s'en convaincre. Pour finir, rappelons que le livre pour enfants, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'a qu'une vingtaine d'années et qu'il fut au moins pendant dix ans l'apanage d'un noyau d'initiés, plus efficaces dans son utilisation à des fins pédagogiques que dans le domaine de la communication." (40)

Suit, l'explication de ce déclic général : "cela dit, en l'espace de dix ans, de grands projets ont été accomplis, dus sans doute à l'action des éditeurs, mais aussi aux compagnies nationales et régionales, relayées ou suscitées par des initiatives individuelles, associatives ou municipales." (42)

(40) WOLF, P. "Livres et médias : du chemin à parcourir". *Revue Autrement*, mars 1988, n°97, p180.

(41) Op. Cit. p180.

(42) Op. Cit. p180.

Des émissions radiophoniques consacrées aux jeunes ("L'as-tu lu, mon petit loup ?", Denis CHESSOUX : 8H45 - 9H, France Inter ; "Radio Jeunes", Michel BYDLOWSKI, dans "Panorama" : le mercredi 12H30 - 13H, France Culture) ou aux adultes ("Le Livre, ouverture sur la vie", Monique BERMOND et Roger BOQUIE : le mercredi 11H - 11H30) encore trop courtes, se multiplient.

La télévision a tenté quelques expériences ("Ascenseur pour l'Aventure", FR3 ; "Bouquins-Copains", "Lire, Lire et Lire" d'Odile LIMOUSIN, A2).

La presse enfantine, sous l'impulsion de Bayard (J'aime Lire) ou de Gallimard (Piranha) voit là majorité de ses titres placer leur rubrique littéraire soit dans les pages magazines, soit dans le supplément destiné aux parents. La presse quotidienne ne présente pas de véritable courant dans ce domaine. Rappelons toutefois les rubriques hebdomadaires de Nord-Éclair, l'Est Républicain et la Dépêche du Centre.

Dans la presse nationale, seuls Le Monde et le Figaro s'attardent de temps en temps sur le livre pour enfants. Les sélections les plus fréquentes se trouvent encore majoritairement dans la presse féminine (Elle, Enfants Magazine...) et littéraire (Magazine Littéraire, Télérama...), même si des efforts sont faits par les nouveaux magazines (l'Événement du Jeudi, l'Express...). Reste le travail effectué par les revues spécialisées (Le Monde de L'Éducation...). En fait, malgré des progrès notoires, il manque encore une véritable revue d'information grand public sur la culture enfantine.

Ce tour d'horizon nous a permis de constater qu'un déclic s'est produit depuis une dizaine d'années autour de la littérature enfantine. Dans le monde de l'édition d'abord, qui apprend à la considérer comme un secteur en lui-même, riche en potentialités ; dans le monde des médias ensuite par un phénomène d'interconnexion de ces deux fonctions au sein des grands groupes.

Cette évolution de la littérature de jeunesse dans un univers de communication de masse a enclenché un processus de médiatisation d'abord timide, mais en progrès. Ceci correspond avec l'apparition d'une autre vision de l'enfant lui-même : *"à la fin du XXe siècle, la littérature d'enfance et de jeunesse se développe sur l'arrière plan d'une double revendication : une littérature qui se revendique comme communication et une jeunesse qui se revendique comme catégorie sociale."* (43)

Cette vérité là, le Conseil général de Seine Saint-Denis, ainsi que d'autres départements, en discerne l'importance d'où cette idée d'un Salon grandement médiatisé et d'abord consacré aux enfants, mais également celle d'un lieu de travail et de rencontre pour une meilleure promotion d'une littérature de qualité. Communication au public, partenariat professionnel deviennent ainsi les deux axes principaux de sa politique sur le livre d'enfant.

Il nous a été permis de voir comment des départements voisins, comme le Val de Marne et l'Essonne en Ile-de-France, s'étaient préoccupés de cette question. Un rapide panorama des initiatives poursuivies en France pourra amener à s'interroger sur la validité d'une coopération.

II - 2) INITIATIVES

Livres au Trésor est aujourd'hui le seul centre départemental du genre en France. Cependant, d'autres centres, de statuts différents, mais souvent avec des attributions analogues se répartissent le territoire.

(43) ESCARPIT, D / WAGNÉ-LEBAS, M. "La Littérature d'enfance et de jeunesse dans la politique et les médias". La Littérature d'enfance et de jeunesse : état des lieux. Hachette-Jeunesse : Paris, 1988, p256.

Les centres de région, mis à part les antennes du CRILJ, mais aussi peut-être un peu grâce à elles, sont apparus vers la fin des années 1970.

La première initiative est celle de la ville de Nantes qui accueille au sein de la médiathèque, un Centre d'Information sur la Littérature Infantile (C.I.L.E.) depuis 1978. Ce centre est ouvert à tous les adultes désirant une information sur la littérature enfantine. Son but :

- *"favoriser toute action susceptible de promouvoir une littérature enfantine de qualité.*
- *être un lieu de rencontre pour toute personne désireuse de donner aux enfants le plaisir de lire." (44)*

Ce Centre poursuit les mêmes objectifs et concerne les mêmes partenaires que le Centre de Bobigny. Il est lui aussi intégré à une bibliothèque, mais son statut demeure strictement communal, son personnel (deux bibliothécaires-adjoints à mi-temps) aussi.

La bibliothèque de Metz a aussi depuis 1977, son Relais d'Information sur la Lecture et la Presse pour la Jeunesse. Son fonds est composé d'achats systématiques non seulement en fiction, mais aussi en documentaires. Il dispose aussi d'un fonds de livres anciens qui fera l'objet d'une collaboration avec l'Heure Joyeuse à Paris. Ce Relais, comme le Centre de Nantes, touche des partenaires parmi les enseignants, les professionnels, les parents et travaille sur un secteur plus large que celui de la ville. Difficile mission pour un Centre strictement municipal et géré par une bibliothécaire à mi-temps.

Actuellement, deux organismes de région font beaucoup parler d'eux. Il s'agit du Centre Régional de Lettres Midi-Pyrénées et d'ACCES Nord/Pas-de-Calais qui chacun dans leur domaine et leur région agissent très activement en faveur du livre de jeunesse.

(44) Plaquette de présentation du Centre de Nantes.

Le Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées situé à Toulouse est une association de loi 1901, créée en 1985 à l'initiative du Ministère de la Culture et du Conseil Régional Midi-Pyrénées pour mettre en place les modalités de la décentralisation dans cette région, dans le domaine du livre et de la lecture.

Il s'agit donc d'une agence de coopération qui s'est dotée d'outils nécessaires à un travail commun regroupant les bibliothèques et l'interprofession. le CRL, crée en 1987, le Centre de Documentation et d'Information sur le Livre de Jeunesse, lieu de ressources et d'échanges ; son but étant de :

- promouvoir les ouvrages de jeunesse,
- favoriser la collaboration entre professionnels.

Là encore, l'objectif semble le même, la Mission se donnant les moyens d'un plus large impact. Cependant, le fonds se compose de façon analogue. Les actions diffèrent ; si une formation continue par des stages et rencontres est assurée, la formation initiale lui appartient aussi ; il est chargé de la préparation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaires (CAFB) "*spécial jeunesse*". La collaboration se fait d'ores et déjà avec l'extérieur comme par exemple la publication d'un annuaire des éditeurs-jeunesse en liaison avec ACCES Nord/Pas-de-Calais, ou une co-production avec l'Atelier des Enfants du Centre Georges POMPIDOU, autour d'une exposition importante sur le thème du détournement de la carte postale.

Son projet serait de créer un bulletin Inter-régional, de développer un fichier ressource, de créer un fonds d'ouvrages en langue étrangère... Sa directrice est aussi la responsable du secteur jeunesse du CRL ; sa gestion est confiée à une bibliothécaire.

Le Sud et le Nord de la France se sont dotés des moyens nécessaires à une collaboration bénéfique. ACCES Nord Pas-de-Calais, n'a de commun avec ACCES en Essonne que l'homonyme et l'étroite collaboration sur la petite enfance en région Nord/Pas-de-Calais. L'agence de coopération ACCES (Agence Régionale de Services et de Coopération de la Lecture et de la Documentation Sonore et Audiovisuelle) est soutenue, elle aussi, par le Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais et le Ministère de la Culture.

Un Centre d'Information et de Documentation sur la Littérature de Jeunesse s'installe actuellement dans les locaux de la bibliothèque municipale de Tourcoing à la suite d'une convention conclue entre la ville et l'Agence de Coopération. Il sera ouvert aux professionnels du livre, étudiants du Centre de Formation aux Métiers du Livre, ainsi qu'aux enseignants. Son ouverture étant prévue pour 1991-92.

Citons encore une initiative de l'association type 1901, "*Nous voulons lire*" de Bordeaux, fondée en 1977, qui prévoit, elle aussi, l'élaboration d'un Centre : le CRALEJ (Centre Régional Aquitain du Livre, de la Lecture et de la Littérature d'Enfance et de Jeunesse). Ce Centre aura cinq principales fonctions :

- diffusion d'une revue d'information, de critique et de réflexion,
- création d'expositions itinérantes,
- organisation de journées et de stages de formation,
- constitution d'un fonds spécialisé et professionnel,
- rencontres avec auteurs et illustrateurs.

Cette association pourra demander l'aide du CRL d'Aquitaine avec qui elle a eu l'occasion de collaborer activement autour de son thème de prédilection qui est celui de l'image et de l'illustration.

D'autres initiatives se développent également en Bourgogne/Franche Comté, où l'on s'intéresse au bébé lecteur, à Marseille où l'association "A la rencontre du Livre" (1984) se préoccupe beaucoup de l'illétrisme, ou encore à Arles dont la médiathèque possède un important fonds historique.

On s'aperçoit déjà que des liens se tissent d'une région, ou d'un département à l'autre. Pourtant, la coopération n'est pas véritablement effective. Ce flottement est d'abord dû à une mauvaise circulation des informations. On ne sait pas qui fait quoi. Parce que chacun travaille dans son secteur et n'a que rarement l'idée d'informer d'autres centres de ses actions. On peut supposer que des enjeux politiques et scientifiques perturbent les volontés d'association. Dans ce sens, les statuts, on le voit, dénotent aussi d'une plus ou moins grande attention des pouvoirs publics à la question du livre pour enfants.

La diversité des entreprises basées sur l'expérience locale, ne peut qu'apporter un sang nouveau à la littérature pour la jeunesse, tout en créant un lien plus soutenu avec le public qu'il s'agit à présent de toucher. Le Centre de Bobigny s'intègre donc dans un mouvement général de décentralisation, puisse cette initiative ne pas être isolée et susciter d'autres vocations.

Deux problèmes se posent à nous :

- * La décentralisation en matière de littérature de jeunesse doit-elle se baser sur une diversité de statuts (associations, agences régionales de coopération, centres municipaux ou départementaux) ou passer par le biais d'une réglementation systématique (attribution aux BCP, ou à défaut aux départements, ou encore mission régionale) ?

* Faut-il ou non une institution qui coordonnerait ces activités à l'échelon national ? Pour l'instant aucune loi n'oblige telle ou telle instance territoriale à créer de telles structures. Les actuelles querelles d'influence entre les institutions en permettent pas de présager du choix d'une équipe assez décidée et compétente pour jouer ce rôle de coordination, ou de référence. Réalité symptomatique : rien ne semble prévu dans ce sens dans le cadre de la Bibliothèque de France.

3) QUEL AVENIR ?

Difficile de s'imaginer l'avenir d'une structure encore naissante dans un paysage éditorial changeant et une coopération en attente. En outre, l'Europe de 1992 risque de bouleverser les données du problème.

D'après ce que l'on aura pu observer, les professionnels du livre pour enfants ont bénéficié des actions de sensibilisation de la Joie par les Livres du CRILJ, de *"Culture et Bibliothèque pour Tous"*, ou plus anciennement de *l'Heure Joyeuse* (1924)... Les premiers à bénéficier de ce mouvement sont les bibliothèques, qui aujourd'hui ont largement repris le relais et sont en majorité à l'origine d'autres projets ; mais aussi les enseignants ; les libraires, les éditeurs qui essaient de mieux connaître, de mieux cibler leur public.

Si l'idée d'une littérature de jeunesse est acquise dans le monde professionnel, un travail conséquent reste à faire du côté du public. Des collectivités locales, territoriales et régionales engagent déjà des actions, quand d'autres ignorent délibérément le problème.

Il s'agit donc d'aider à une reconnaissance générale par une meilleure connaissance de ce domaine. C'est pourquoi le Centre de Documentation en Seine Saint-Denis s'appuie sur l'inter-profession. Cette promotion est l'affaire de tous. La décentralisation des missions est ici un avantage

...

car elle permet de s'appuyer sur les partenaires d'une région donnée et d'instaurer un contact personnalisé.

Ceci passe par une continuité dans la formation, d'abord à l'initiative de ces centres par les Écoles Normales, le Centre du CAFB, les Universités... Elles devront faire l'objet de création de postes à part entière. Le Centre de Bobigny pourra dans ce cadre impulser une formation continue, assurée par d'autres institutions, en l'agrémentant de stages ponctuels et en mettant sa documentation à disposition.

Dans la même lignée, la recherche deviendra un principe clé à défendre. La Seine Saint-Denis a la chance d'accueillir deux Universités qui toutes deux s'intéressent à la littérature de jeunesse. Il s'agit de développer ce secteur primordial en lui obtenant, bien entendu, des débouchés, car ces études ne seront intéressantes que si elles mènent à quelque chose. A ce propos, la France aura sans doute à revoir ses positions en la matière à la veille de 1992.

En effet, des pays comme l'Allemagne disposent d'une chaire de littérature de jeunesse dans chaque Université alors qu'il n'en existe qu'une ou deux sur tout le territoire français.

De plus, pour que les médias puissent développer ce secteur, il leur faut des journalistes, des critiques qui ont la compétence nécessaire pour intéresser et informer le public : *"Plus l'édition-jeunesse (presse et livres) sera étudiée dans nos universités et dans nos Écoles Normales, mais aussi dans nos Écoles de journalisme, et plus nombreuses seront les vocations de critiques et de chroniqueurs attentifs et compétents. Plus ces derniers échapperont à l'étroite spécialisation, qui a encore quelques relents de bonne vieille dame charitable et redoutable et plus efficace seront les papiers de la presse. Meilleurs seront les dossiers de la presse et plus motivés et motivants seront les journalistes."*

(45)

(45) BOUVAIST, J.M. Les enjeux de l'édition-jeunesse à la veille de 1992. Salont du Livre de Jeunesse, Montreuil, 1990, p91.

Il faut passer par une nécessaire institutionnalisation, une officialisation de la littérature de jeunesse en organisant dans les écoles et universités une formation adéquate, vue comme une option, une spécialisation et non comme une simple initiation. Si les universités de Bordeaux, de la Sorbonne, de Villetaneuse se préparent à cette nécessité, elles sont encore trop rares. Le rôle de Livres au Trésor et d'autres centres analogues sera de susciter des études de chercheurs ou d'étudiants ; thèses, mémoires, mais aussi commandes d'enquêtes ou de travaux spécifiques sur un thème donné.

L'enquête de J.M. BOUVAIST commandée par le Salon du Livre de Montreuil en est un exemple. Ce type de travaux pourrait alimenter des échanges intéressants entre le Centre et les Universités, le Centre mettant son fonds et sa compétence au service des chercheurs et étudiants et les Universités l'aidant à alimenter sa réflexion.

D'autres types de recherches moins théoriques sont à développer : *"Concepteurs, décideurs, médiateurs ont besoin de concepts, de grilles, d'outils méthodologiques, ne serait-ce que pour aborder les "possibilités inexploitées" du livre et de la lecture. L'analyse à posteriori est certes utile, mais la recherche de diverses techniques d'analyse de contenu, la mise en forme rédactionnelle et graphique des livres et albums, la "décision d'éditer", la prévision, l'évaluation de divers types d'intervention et d'animation, sont prioritaires."* (46)

En attendant, la Mission peut d'abord intensifier son action autour de la promotion de la création. Des centres comme Nantes avec Jules VERNE^s, Strasbourg autour de Tomi A UNGERER, ou Plessis-Robinson avec Maurice SENDAK disposent de fonds très spécialisés. Il ne s'agit pas, bien sûr, de développer à son tour tel ou tel fonds, mais au moins de faire en sorte que l'oeuvre des uns et des autres soit mieux connue, en insistant peut-être plus sur le phénomène des nouveautés, comme on le fait en littérature générale.

(46) Op. Cit. p95.

Il faut profiter du fait que l'illustration pour enfants soit pratiquement reconnue par tous comme un art et non plus "un plaisir de luxe" ou une "activité lucrative", pour aider les illustrateurs à se faire connaître.

Les auteurs qui considèrent de moins en moins ce type d'écriture comme un second métier ou de la sous-littérature", s'engagent dans la littérature pour enfants. Après l'époque des pseudonymes, des "écritures alimentaires", la littérature de jeunesse se découvre de réels talents qui revendiquent leur savoir faire et parlent même de leur difficulté d'écrire :

"Il est vrai que la constitution de textes et d'images permettant l'élaboration de cette littérature suppose une expertise professionnelle qu'on ne peut acquérir rapidement. C'est donc vers l'adulte que l'enfant se tourne pour obtenir ces textes et ces images. Et c'est là une expérience particulièrement éprouvante pour l'écrivain ou l'artiste qui doit se soumettre aux exigences d'un jeu dont il ne fait plus partie. Il n'est pas surprenant que les éditeurs d'enfance et de jeunesse se plaignent du manque de textes à publier. Il est certainement beaucoup plus difficile pour un adulte de se soumettre aux exigences du dialogue avec les jeunes qu'à celles du dialogue avec les autres adultes." (47)

Les bourses du Centre National des Lettres aux auteurs et aux illustrateurs sont déjà un pas en avant vers la reconnaissance publique. Quinze bourses de création (57.000 francs) et d'encouragement (37.000 francs) sont accordées chaque année depuis 1987.

Coopération, promotion de la création, recherche : trois axes qui vont permettre au Centre départemental de garder sa place et, espérons-le, de susciter d'autres vocations. Son but : amener à une véritable reconnaissance de cette forme de Culture chez le public pour une plus grande qualité.

(47) ESCARPIT, O./ VAGNÉ-LEBAS, M. La littérature d'enfance et de jeunesse : état des lieux. Hachette-Jeunesse : Paris, 1988, p259.

Par le biais de la littérature pour la jeunesse, l'enfant est peu à peu conçu comme personne sociale à part entière. Il est un consommateur, un prescripteur, un futur citoyen. Que les entreprises culturelles, les groupes politiques en fassent leur mascotte, ou leur interlocuteur peut être pris comme une chance. Cependant, il convient d'être prudent et de maîtriser la médiatisation qui se fait autour de lui, et, peu à peu, autour du livre de jeunesse.

Le mieux serait de lui apprendre à choisir lui-même. Cela passe par une sensibilisation du public, et un apprentissage de la qualité dans la diversité. L'interprofession, la décentralisation sont les moyens de promouvoir encore, tout en la sauvegardant d'une certaine médiocrité, de détournements politiques, une littérature en plein essor.

Pourquoi ne pas le dire ? La littérature de jeunesse dispose aujourd'hui d'une chance inespérée d'épanouissement. Les éditeurs y voient un marché à prendre. Les médias commencent à lui réserver une place. Les politiques la mettent à l'honneur. Tout un réseau de facteurs qui lui promettent un bel avenir, mais qui peuvent en même temps détruire son intégrité.

Bien entendu, le problème s'est de tout temps posé. Il apparaît aujourd'hui avec plus d'acuité. La littérature de jeunesse, largement diffusée, largement promue, devra l'être dans un souci de qualité. La production actuelle désoriente déjà les parents submergés par les flots de titres. Il est question de les aider à connaître plus précisément ce secteur.

Le subit intérêt des éditeurs et des grands groupes, pour cette forme d'édition, font entrer le livre pour enfant dans une logique de marché qui sans demande structurée et affirmée, se cantonnera à un système de production et de distribution de masse, sans souci de qualité.

Les médias se penchent timidement sur le sujet ; il faut profiter de cette seconde chance pour susciter les passions afin de créer un public plus nombreux et plus volontaire et permettre une formation officielle et reconnue.

La décentralisation a invité les collectivités territoriales et locales à s'investir dans le projet. Certaines se sont attachées à ce secteur marginal, mais toutefois déterminant, dans l'établissement d'une politique culturelle générale. Il s'agit d'encourager leurs initiatives, en se prémunissant de toute manipulation.

On peut donc, à présent, distinguer les problématiques qui se présentent à un Centre aussi anodin que celui de Bobigny. Mais le fait que ce Centre existe et se développe est déjà le signe d'une reconnaissance. Bien entendu, l'enthousiasme se tempère devant la situation de stagnation au niveau de la coopération entre institutions. Même si ACCES Nord/Pas-de-Calais et le CRL Midi-Pyrénées prouvent par leurs actions qu'elle est possible.

Il ne s'agit, sans doute, pas d'une révolution comme on en a connue dans les années 1960-70, mais d'un regain d'intérêt qu'il s'agit de prendre au vol et de canaliser pour laisser à ce secteur, même marginal, la place qui lui est due.

Conclusion Générale

Nous avons pu voir comment un sujet si particulier, "le rôle d'une mission départementale sur le livre de jeunesse", peut amener vers une vision plus générale de la situation du livre pour enfants.

Une entreprise apparemment anodine et accessoire se voit confrontée à toute une problématique liée à l'histoire du livre pour enfants et à une évolution nouvelle des données.

En Seine Saint-Denis, le livre de jeunesse est devenu un axe majeur d'une politique culturelle basée sur l'égalité des chances devant la connaissance. Cette initiative s'appuie sur les réalités d'un département (beaucoup de jeunes, peu de lieux culturels) qui a misé sur le rôle primordial des bibliothèques.

Par le Salon du Livre de Montreuil, la Seine Saint-Denis a su se trouver une identité, un moyen d'affirmer son image de marque. Par ce biais, l'intérêt du département lui-même se trouve lié au destin de la littérature de jeunesse.

L'Essonne, le Val de Marne ont aussi, différemment, et selon d'autres principes, choisi le livre de jeunesse comme moyen d'affirmation.

Si des intérêts politiques et scientifiques, par rapport à la capitale, par rapport à des institutions qui s'essoufflent, sont en jeu, il ne faut pas les ignorer. Ce sont d'ailleurs eux qui font qu'une situation en plein essor (naissance de structures en régions, intérêt croissant des professionnels) soit paradoxalement en stagnation (frilosité devant la coopération, mauvaise circulation de l'information).

Si la littérature de jeunesse est devenue un cheval de bataille des politiques, si elle amène des confrontations de principe chez les professionnels pour des enjeux éducatifs, formateurs, elle a fait la preuve de son importance. Ne s'agit-il cependant pas de combats d'arrière-garde ? La littérature de jeunesse n'a-t-elle pas déjà fait aussi la preuve de sa qualité ?

Le problème se situe ailleurs. Quelle mission doivent avoir tous les Centres qui naissent un peu partout ? N'est-il pas dans leur intérêt d'instaurer une coopération à un échelon plus large ? Le travail localisé avec des partenaires de tous horizons reste un objectif louable ; ne risque-t-il pas d'amener à une certaine myopie ?

On s'aperçoit, bien sûr, que l'établissement de rapports de travail ne peut pas être toujours spontané ; obstacles politiques, statutaires obligent. Les relations complexes de la Mission avec le CRILJ ou la Joie par les Livres en sont un exemple.

Cependant, il est bon que la diversité demeure. Elle est la condition sine qua non de la richesse d'une réflexion autour de la littérature de jeunesse. Un lien doit pouvoir se faire entre ces différents centres, informel comme on le voit parfois, ou plus systématique et coordonné par une institution nationale qui aurait les moyens de ses ambitions.

L'erreur serait de considérer la littérature de jeunesse comme une spécificité, une originalité de la littérature, un peu à part, un sous-produit qui permet une fédération d'intérêts. La littérature de jeunesse, même marginale, est un élément de culture générale incontournable :

"Non, je n'écris pas pour les enfants. [...] Je n'aime pas les livres écrits pour les enfants. C'est de la sous-littérature, mais j'ai un idéal littéraire, des maîtres, et ces maîtres s'appellent Charles PERRAULT, LA FONTAINE, KIPLING, Selma LAGERLÖF, Jack LONDON, SAINT-EXUPÉRY et pourquoi pas Victor HUGO. Or, ce sont des auteurs qui n'écrivent jamais pour les enfants. Seulement, ils écrivent si bien que les enfants peuvent les lire." (48)

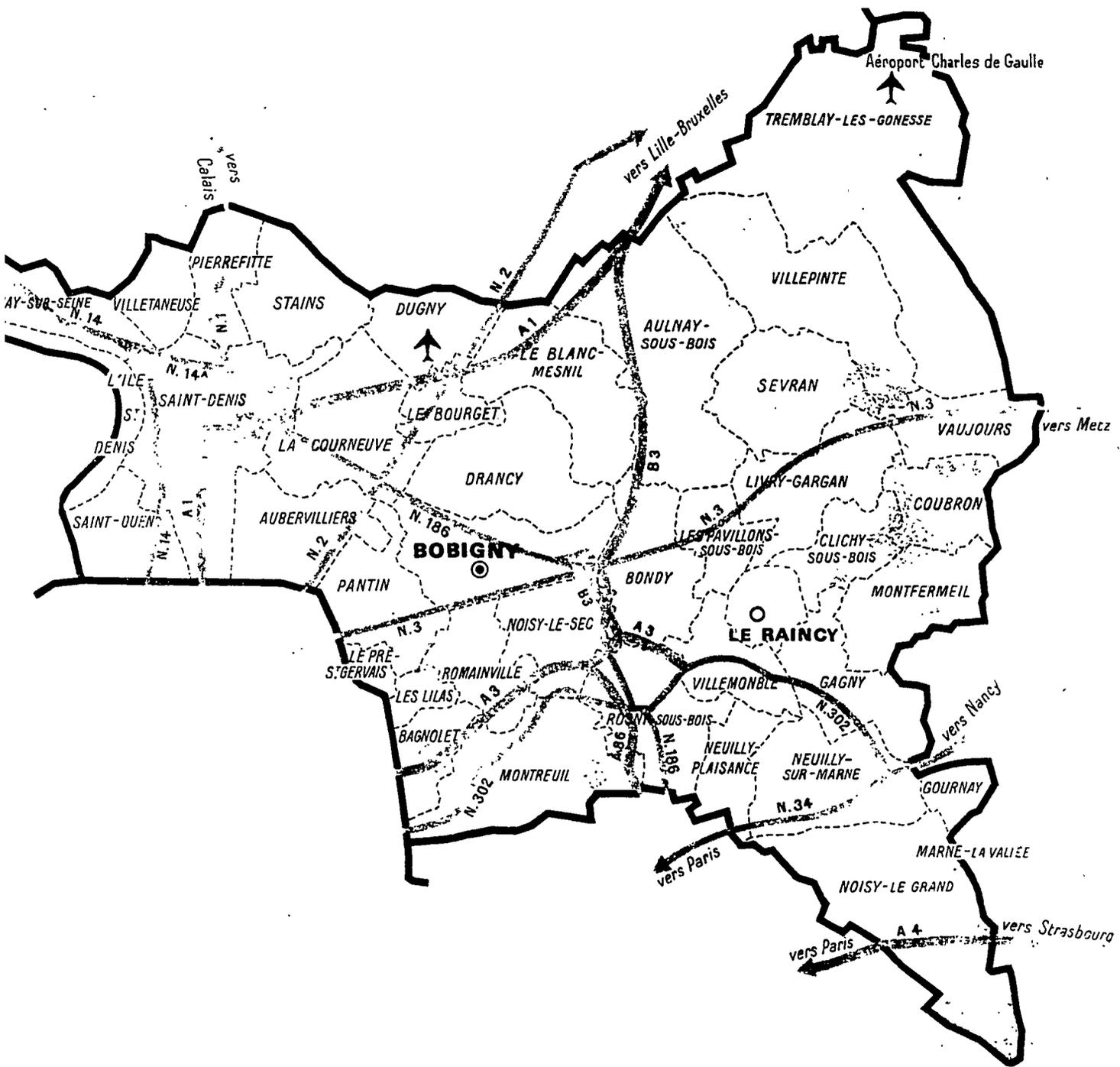
(48) TOURNIER, M. "Interview" Magazine littéraire, janvier 1986, n°226, p21.

ANNEXES

- 1 - Liste des personnes rencontrées
- 2 - Présentation du département
- 3 - Plaquette de promotion d'un écrivain en Seine Saint-Denis
- 4 - Lancement publicitaire des Journées de Littérature Contemporaine
- 5 - Plaquette d'une exposition co-organisée par le Salon de Montreuil et la ville de Rome
- 6 - Plaquette de présentation de Livres au Trésor
- 7 - Convention entre le département de Seine Saint-Denis et la ville de Bobigny pour le fonds spécialisé sur le livre de jeunesse
- 8 - Présentation d'une rencontre sur le livre d'art pour enfants
- 9 - Plaquette co-éditée par la bibliothèque Elsa TRIOLET et Livres au Trésor
- 10 - Journal La fureur de lire
- 11 - Journal Bobigneries

PERSONNES RENCONTRÉES

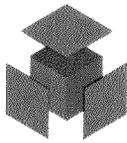
- Mme DUROUSSEAU, L. Responsable jeunesse
Bibliothèque Municipale
BAGNOLET (Seine Saint-Denis)
- Mme ELUDUT Responsable jeunesse
Bibliothèque Municipale
LES LILAS (Seine Saint-Denis)
- Mme FORY, Ch. Responsable jeunesse
Bibliothèque Municipale
AULNAY s/BOIS (Seine Saint-Denis)
- Mme HENNEQUIN, M. Secrétaire Général
Centre de Recherche et d'Informa-
tion sur la Littérature pour la
Jeunesse (CRILJ)
PARIS IXe
- Mr HERAUD, H. Responsable jeunesse
Bibliothèque Municipale
MONTREUIL, (Seine Saint-Denis)
- Mme HUBERT, Cl. Rédactrice en Chef
La Revue des Livres pour Enfants
PARIS IVe
- Mme LEMÉ, Ch. Responsable jeunesse
Bibliothèque Municipale
PANTIN (Seine Saint-Denis)
- Mme NOËL, S. Responsable de l'ADELPE
Bibliothèque Centrale de Prêt de
l'Essonne
EVRY (Essonne)
- Mr PERROT, J. Professeur de littérature enfantine
PARIS XIII (Villetaneuse)
PARIS IV (Sorbonne)
- Mme SOULÉ, V. Bibliothécaire
Centre de Documentation en Seine
Saint-Denis sur le Livre de Jeu-
nesse
BOBIGNY (Seine Saint-Denis)
- ♪ Mme TABAH, β. Directrice
Bibliothèque Municipale
BOBIGNY (Seine Saint-Denis)





DOMINIQUE GRANDMONT

UN ÉCRIVAIN EN
SEINE SAINT-DENIS



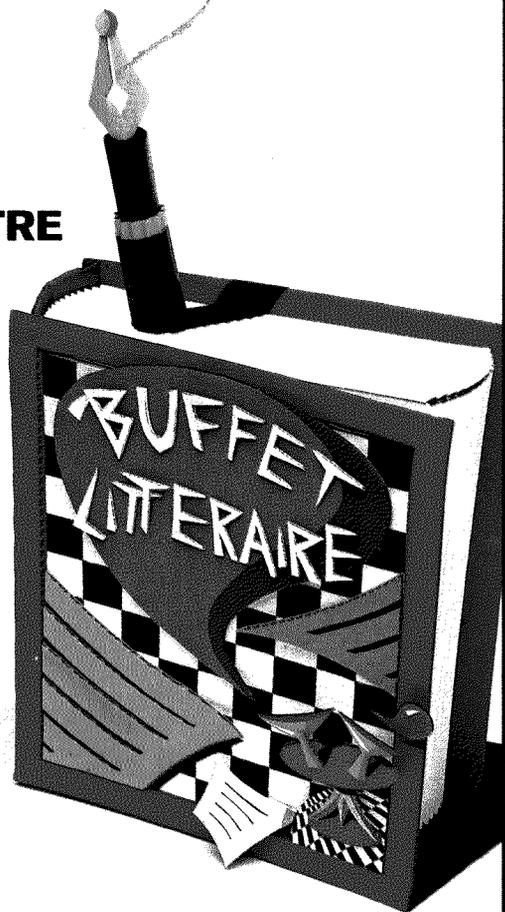
Seine Saint-Denis le département
Conseil Général

Dés livres et vous!

Dés livres et vous!

**RENCONTRE
AVEC**

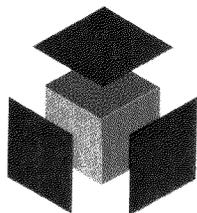
**Daeninckx
Nadaud
Michel Chaillou
Philippe Deguy
Bernard Noël
Jean-Louis Roubaud
Henri Deluy**



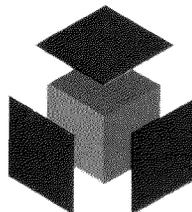
**Métropolis
RENCONTRE**

AVEC

**Jean-Bernard Pouy
Didier Daeninckx
Jean-François Vilar
Marc Villard**



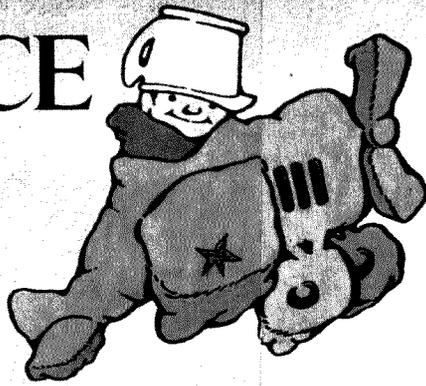
Seine Saint-Denis le département
Conseil Général



Seine Saint-Denis le département
Conseil Général

Le Salon du Livre de Jeunesse
et la Ville de Rome
présentent

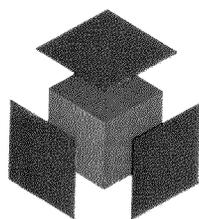
Autour de MAURICE SENDAK



**Pour savoir ce qui se passe
sous le plus
grand chapiteau du monde,
ouvrez leurs livres.**



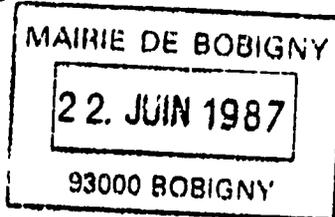
**CENTRE DE DOCUMENTATION
EN SEINE SAINT-DENIS
SUR LE LIVRE DE JEUNESSE**



Seine Saint-Denis le département
Conseil Général

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DEPARTEMENTAUX

Service "SPORTS-CULTURE"



BOBIGNY, le

19 JUIN 1987

Référence à rappeler dans toute correspondance

à être suivie par Madame HALLEY

48.43.61.31 poste 4159

: NH/MM - N°

87 05 46

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Frassi".

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un exemplaire de la convention à intervenir entre le Département et votre ville, telle qu'elle sera soumise au Bureau du Conseil Général.

Vous souhaitant bonne réception de ce document, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

L'Attaché, Chef de Service

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "C. Frassi".

C. FRASSI

Monsieur le Maire de Bobigny
Maire de ville

00 - BOBIGNY

CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT-DENIS
ET LA VILLE DE BOBIGNY

Préambule

- Le Conseil Général de la Seine Saint-Denis, considérant que son action en faveur du livre et de la lecture constitue un axe prioritaire de sa politique culturelle et conformément au vote de l'Assemblée départementale du 20 Décembre 1985, décide de participer à la mise en place et au fonctionnement de fonds spécialisés d'intérêt départemental.

- La Seine Saint-Denis est un Département qui fut "pionnier" dans le domaine de la lecture publique grâce à l'action de villes et d'équipes de professionnels qui firent des efforts d'imagination et d'équipement pour mettre un large choix de documents à la disposition de toute la population.

Le Conseil Général considère qu'il s'agit là d'un acquis important pour les habitants de la Seine Saint-Denis.

- Aujourd'hui la décision du Conseil Général d'être partenaire avec des villes pour créer et développer des fonds spécialisés d'intérêt départemental s'inscrit dans un projet culturel ambitieux.

Trois objectifs doivent être soulignés :

. mettre à la disposition de toute la population des fonds originaux participant au patrimoine national dans un domaine de connaissance et faisant référence pour tous ceux qui sont intéressés par les sujets traités. Des actions de promotion, feront connaître ces fonds.

. participer au rayonnement des bibliothèques du Département et ainsi, rendre visibles pour tous les efforts en faveur de la lecture publique réalisés dans le Département.

. encourager la coopération et les échanges entre bibliothèques du Département.

Les fonds spécialisés d'intérêt départemental seront choisis dans des domaines de connaissance correspondants aux priorités du Département en matière de livre et de lecture.

.../...

- Fonds spécialisés sur le livre de jeunesse :

Le Département de la Seine Saint-Denis assure une responsabilité nationale dans ce domaine par l'organisation annuelle d'un Salon du Livre de Jeunesse.

- Fonds spécialisés sur l'histoire contemporaine du Département et de la Région Parisienne :

La volonté du Département est de contribuer au renforcement de l'identité de la Seine Saint-Denis par une meilleure connaissance de son histoire.

- Fonds spécialisés sur la littérature et la poésie contemporaine française :

La création de ce fonds renforce les actions départementales déjà engagées en faveur de la création contemporaine, notamment avec l'accueil d'écrivains dans une relation de dialogue avec les habitants de la Seine Saint-Denis.

La ville de BOBIGNY qui possède la plus grande bibliothèque du Département et une équipe professionnelle expérimentée, approuve les objectifs figurant dans cette convention qui rejoint ses propres orientations.

ARTICLE 1er :

La Ville de BOBIGNY s'engage à constituer et à gérer dans la bibliothèque municipale "Elsa TRIOLET", sise rue de l'Union, un fonds spécialisé d'intérêt départemental sur le "Livre de Jeunesse".

Elle se conformera aux dispositions ci-dessous afin de répondre aux objectifs d'un fonds spécialisé d'intérêt départemental tels qu'ils sont définis dans le préambule.

ARTICLE 2 :

Le fonds sera constitué par :

- . des acquisitions,

.../...

. des dons et legs après acceptation dans les conditions prévues par la loi,

Le fonds pourra accueillir des dépôts et des prêts.

La constitution du fonds est prise en charge par la ville.

Les initiatives d'information et de communication en direction du public ou de la presse feront l'objet d'un accord préalable des deux collectivités territoriales.

La mention "Fonds spécialisés d'intérêt départemental sur le livre de jeunesse mis en place par convention entre le Département de la Seine Saint-Denis et la ville de BOBIGNY" devra obligatoirement figurer dans tous les documents.

ARTICLE 3 :

La propriété des acquisitions, des dons et des legs demeure celle de la ville.

Les acquisitions feront l'objet d'un enregistrement et d'un estampillage spécifique "Seine Saint-Denis Le Département - Conseil Général - Ville de BOBIGNY".

ARTICLE 4 :

La ville prendra les dispositions nécessaires afin d'assurer les ouvrages précieux ou rares dont la liste sera déterminée par les responsables des collectivités désignés à l'article 7.

ARTICLE 5 :

La ville mettra à disposition du fonds spécialisé les moyens et les locaux nécessaires équipés d'un mobilier et d'un matériel adaptés pour la conservation et la consultation sur place des ouvrages et périodiques.

ARTICLE 6 :

La ville de BOBIGNY s'engage à permettre au public la consultation du fonds pendant un minimum de 20 heures par semaine.

.../...

ARTICLE 7 :

Le Département de la Seine Saint-Denis désigne Madame Henriette ZOUGHEBI, Chargée de Mission sur les questions du Livre et de la Lecture, comme étant la personne chargée en son nom du suivi et de la mise en oeuvre de la présente convention.

La Ville de BOBIGNY, désigne Madame Dominique TABAH, Directrice de la bibliothèque municipale, comme étant la personne responsable chargée de la mise en oeuvre de la présente convention.

ARTICLE 8 :

Un(e) bibliothécaire de deuxième catégorie assurera, à plein temps, sous la responsabilité du Directeur de la bibliothèque municipale la gestion du fonds.

Un(e) employé(e) de bibliothèque assurera, à 3/4 temps le traitement et l'entretien des collections, le secrétariat ainsi que l'accueil.

Ces agents seront recrutés par la Ville.

ARTICLE 9 :

Sous la responsabilité du Directeur de la bibliothèque municipale le (la) bibliothécaire ayant la charge du fonds spécialisé devra déposer auprès du Département et de la ville dans les trois mois suivant sa nomination, un rapport d'orientations et de propositions chiffrées, pour la constitution et la promotion du fonds selon les objectifs généraux figurant dans le préambule.

Ce rapport devra être approuvé par les deux collectivités territoriales dans les trois mois qui suivront son dépôt.

Ce rapport dûment approuvé sera annexé à la présente convention.

ARTICLE 10 :

La ville de BOBIGNY s'engage à présenter au Département tous les ans et au plus tard au 1er Mars un rapport d'activité sur la gestion du fonds spécialisé pour l'exercice écoulé.

.../...

Ce rapport précisera notamment le détail chiffré des acquisitions effectuées dans l'année, l'évolution du fonds, la fréquentation et les prêts.

ARTICLE 11 :

Le Département s'engage à verser, chaque année, à la ville de BOBIGNY, sauf méconnaissance des dispositions contenues à l'article 10 et après approbation expresse du rapport d'activité, une participation financière, versée au plus tard le 1er Septembre de l'année en cours et qui sera au moins égale à 500.000 Francs (cinq cent mille francs).

A titre transitoire, pour l'année 1987, la participation financière du Département sera versée à la signature de la convention.

ARTICLE 12 :

La présente convention prend effet à la date de signature et arrivera à expiration le 31 Décembre 1989.

ARTICLE 13 :

La présente convention est modifiable à tout moment par voie d'avenant.

ARTICLE 14 :

La présente convention peut être résiliée annuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception de l'une ou l'autre des parties adressée 3 mois avant l'expiration de l'année en cours.

ARTICLE 15 :

En cas de difficultés pouvant apparaître dans l'application de la présente convention, les signataires s'engagent à épuiser toutes les ressources de la conciliation.

.../...

En dernier recours, dans le cas extrême et dûment constaté où un accord ne pourrait intervenir, le litige sera porté devant le tribunal administratif de PARIS.

Le Maire de BOBIGNY,

Le Président du Conseil Général,

Georges VALBON



LES COLLECTIONS DE LIVRES D'ART

POUR LES ENFANTS

JEUDI 26 AVRIL 1990 DE 9H30 A 12H30

PRESENTEES PAR :

Sophie CURTIL, responsable de la collection ART EN JEU (Atelier des enfants
du Centre Pompidou)

Hugues HERAUD, bibliothécaire à Montreuil

Béatrice TABAH, conservateur au Musée de Troyes

Bibliothèque Elsa Triolet 4, rue de l'Union 93000 BOBIGNY

tel : 48-95-20-56

PRIX BOBIGNERIES 90

DOUZE ÉCRIVAINS SE LIVRENT



1990

bliothèque municipale de Bobigny

res au Trésor, centre de documentation en Seine Saint-Denis sur le livre de jeunesse

LA FUREUR DE LIRE
Des adolescents, des livres
N° 3, avril 1990
COMITÉ DE RÉDACTION :
- Les jeunes de Bobigny
- Les collèges Delaune,
Langevin, Timbaud,
- Les enseignants
et documentalistes
- Les critiques littéraires
du Monde, de Phosphore,
de Télérama
- Les bibliothécaires

Numéro 3 **DES ADOLESCENTS, DES LIVRES** Avril 1990

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Conception
Composition
Impression
IMPRIMERIE
MUNICIPALE
31, avenue S.-Allende
93000 BOBIGNY

LA FUREUR DE LIRE



Journal est le tien. Les
s qu'il te propose te
nt rêver et penser.
ntures et
naissances, plaisirs et
tité sont au rendez-
s. Réalisé par des
es pour des jeunes, ce
nal te permettra de
lopper ton besoin de
re. Plus que jamais, la
re est une activité
ntielle à
ouissement et au
loppement de la
omalité. C'est un
en pour gagner la
enneté et la liberté.



BEGAG (Azouz)
**BÉNI OU LE
PARADIS PRIVÉ**
Seuil (coll. Point virgule), 1989

UN « BEUR » DE LYON

Béni, un jeune adolescent d'origine « Beur » vit en France avec ses parents, ses frères et ses sœurs. Comme tous les jeunes adolescents il veut avoir une vie pleine d'aventures. Mais son père très religieux lui pose quelques problèmes. Si vous êtes un(e) « Beur » qui vit en France, lisez ce livre. Chaque « Beur » se retrouvera très bien dans ce roman, où Béni vous apportera peut-être des solutions à des problèmes dont vous, « Beurs », avez du mal à parler à vos parents.
KAMGA Jackson
CES Langevin (3eC)

Georges VALBON
maire de Bobigny,
président du Conseil général
de la Seine-Saint-Denis

Tout d'abord, un grand merci à tous vos critiques littéraires en herbe d'être venus si nombreux après les cours pour partager avec nous leur goût de la lecture. Leur spontanéité, leur curiosité, leur sensibilité, surtout, ont fait de ces deux séances deux vraies rencontres autour de ce qui nous réunit tous au delà des âges : les livres. Aller jusqu'à Bobigny, après une

journée de travail, beaucoup de coups de téléphone, quelques pages d'écriture et des heures passées à lire suppose toujours un effort. Et c'est l'air un peu fatigué que nous avons chaque fois pris la route. Au retour, nous nous sommes toujours sentis joyeux, comme si ce temps passé à vous entendre, à vous parler, à vous lire avait effacé la fatigue. Vous avez la passion

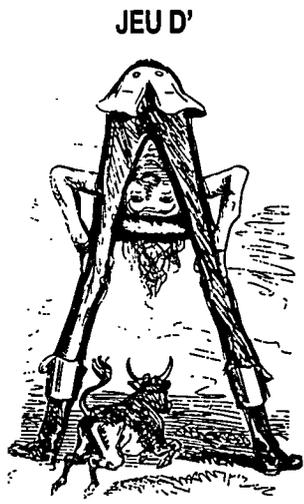
communicative. Alors, à vos livres, à vos plumes. Lisez et écrivez !

Michèle GAZIER
et Pierre LEPAPE
journalistes

Télérama
Le Monde

NOUVELLE GÉNÉRATION
JOURNALISTES

l'automne la fièvre s'empare
urnaux pour livrer aux
rs la dernière saison
esque.
nes amateurs venus des
as et lycées de Bobigny se
ssayés à l'art de la critique,
par des journalistes
nés.
ce oh combien difficile que
e coucher sur le papier le
dre de ses émotions ou les
s échangés dans le feu des
rsations. Ils en ont
vert les affres et les
ions.
l'audace il aura fallu pour
er l'itinéraire secret que
n s'invente au fil des
ne s'est dérobé et la
de Lire trame leurs
rs de A à Z.



NAGRAMMES

Les lettres du titre de certains romans se sont éparpillées. Amusez-vous à retrouver le titre caché derrière ce désordre. Les solutions sont en dernière page !

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Le voyage a été très rapide. C'est un jour de Mars spécialement chaud, ensoleillé. Dans tous les coins de la station Bobigny Pablo-Picasso, des cris d'oiseaux, et des bruits de sortie d'école. C'est un peu bizarre d'aller voir des gens qu'on ne connaît pas pour leur parler de livres qu'on connaît - ça vaut mieux que le contraire - ça donne un sentiment d'être déplacé. Il faudrait beaucoup de temps et on n'en a jamais. Dans mon cartable, la liasse des articles qui vont composer le nouveau numéro de la Fureur de Lire, des articles qui traduisent les émotions, les timidités, les complicités des écrivains d'articles avec les personnages des livres. Tous ces auteurs, tous ces personnages, Omar, Leila, Katia, Beni, Piri, Tengo, ça se mélange, comme une rumeur ensoleillée, un peu anxieuse, - qu'est ce qui est bien, qu'est ce qui est mal. Dans un mois, le journal sera là, ce qui est toujours très émouvant.

Ce qui est frappant, et aussi rare dans les assemblées d'élèves que dans les réunions de journalistes, c'est qu'ici, il n'y a pas de hiérarchie, chacun apporte sa pierre, toutes les voix sont égales.
« La littérature est la seule place dans toute société où, dans le secret de nos têtes, on peut entendre des voix par de tout, de toutes les manières possibles », écrivait Salman Rushdie, l'auteur des Versets Sataniques.

Dernière remarque avant de se quitter, on a beaucoup ri. Quand on ne se connaît pas bien, c'est la meilleure manière d'agir, de rire ensemble.

Geneviève BRISAC
journaliste du Monde
et directrice de collection à
l'École des Loisirs.

Le Monde

BIBLIOTHÈQUE

C'est un livre qui m'a beaucoup plu car il parle d'un enfant maghrébin qui a envie de vivre comme un Français sans renier sa famille et sa religion.

AGUENI Lahcène
CES Langevin (3eB)

C'est l'histoire d'un petit Algérien de douze ans, qui ne veut pas être différent de ses camarades français, bien qu'il soit musulman et lorsqu'on est musulman on est privé des fêtes chrétiennes (par exemple, Noël ou le Jour de l'An). Béni veut les fêter, mais ses parents le lui interdisent.
Ce livre m'a passionné, car j'aime bien les récits de ce genre et je suis tout-à-fait d'accord avec Béni, car je suis dans le même cas que lui.

BENJEMAD Soued
CES Langevin (3eC)

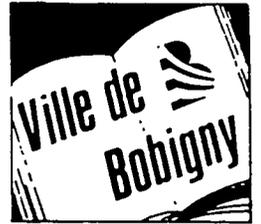


BOBIGNERIES

N° 12

MARS 90

le journal des 8/12 ans



ÉDITO

Chaque année, Bobigneries te donne rendez-vous avec des lectures captivantes. Bobigneries, ce n'est pas seulement des pages de rêverie qui t'entraîneront dans un univers magique de mots.

Ah, laisse-toi surprendre, laisse-toi porter par ces mots. Tu découvriras le plaisir de la lecture.

Ce plaisir, tu peux aussi le communiquer. C'est ce qui nous avons voulu faire en créant en 1987 le prix des lecteurs de Bobigneries.

Cette année, vous êtes invités de 600 à y participer.

Nous attendons impatiemment votre choix, et si, je vous donne rendez-vous au mois de juin pour remettre ensemble les deux romanciers sélectionnés.

À bientôt et bonnes lectures !

Georges VALBON

SOMMAIRE :

p. 1-2-6-7

A livres ouverts :

Les romans les plus irrésistibles de l'année 1989

p. 2 - 3 **jeux concours :**

Des livres à gagner

p. 4-5 **Entre chien et loup :**

Des histoires à ne pas LOUPER

p. 8 **Le Prix des lecteurs de Bobigneries 90 :**

Des romans et romanciers français à découvrir

Dilly, le dinosaure

Tony BRADMAN

Hachette

(coll. Livre de poche copain)

Si tes oreilles sont sensibles, un bon conseil : n'essaie jamais de contrarier Dilly le dinosaure ! Car il utiliserait contre toi son arme fatale, le cri « ultra spécial super » de 100 décibels qui te ferait vite changer d'avis.



Pour vous repérer plus facilement, vous trouverez dans votre rubrique « A livres ouverts » : des romans pour les plus jeunes au début et à la fin, des romans pour les plus grands.

BIBLIOGRAPHIE

L'organisation de cette bibliographie sélective est thématique. Elle se compose de deux parties. La première fait référence à la situation du livre et de la lecture en France, et plus précisément du livre de jeunesse, du côté des bibliothèques, mais aussi des autres partenaires.

Elle propose également un tour d'horizon sur les conditions de la décentralisation et l'action départementale.

La seconde partie s'attache plus particulièrement au cas du département de la Seine Saint-Denis. Elle donne des références sur les actions de la Mission, de la bibliothèque qui l'accueille, du Salon de Montreuil et du Conseil Général lui-même.

Au sein de chaque thème, les articles de périodiques sont répertoriés après les monographies.

I - LIVRE ET LECTURE EN FRANCE

I.1. Promotion et diffusion du livre de jeunesse

1.a. La bibliothèque

- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'ESSONNE. Formations/animations : septembre-décembre 1987. Evry, 1987.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'ESSONNE. Revue Libre-ACCES, janvier 1990, n°1, 53 p.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU NORD ; ACCES ; CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD. Nous voulons des livres. Lille, 75 p.
- PARMEGIANI, Claude-Anne. Livres et bibliothèques pour enfants : guide de formation. Cercle de la Librairie : Paris, 1985. 191 p. (Coll. Bibliothèques). ISBN 2-7654-0328-7
- PATTE, Geneviève. Laissez-les lire : les enfants et les bibliothèques. Ed. Ouvrières : Paris, 1987. 378 p. (Coll. Enfance Heureuse). ISBN 2-7082-1947-2.

Ouvrage sur les bibliothèques pour enfants à l'usage des bibliothécaires, enseignants, parents, responsables locaux. Il s'agit moins d'un manuel que d'un récit enthousiaste et éclairant sur le monde des bibliothèques pour enfants. On y trouve aussi bien des renseignements pratiques sur la constitution d'un fonds ou sur la formation du personnel, sur l'histoire des bibliothèques enfantines que des appréciations d'une spécialiste sur l'animation qu'elles produisent ou les livres qu'elles savent mettre en valeur.

- SEIBEL, Bernadette. Bibliothèques municipales et animation. Dalloz : Paris, 1985. 324 p. ISBN 2-247-000417-2.

Cet ouvrage, divisé en deux grandes parties comprend d'abord une étude de la morphologie du champ d'animation dans les bibliothèques après dix ans d'essor de la lecture publique. Cette expansion a favorisé le développement d'activités nouvelles, selon les publics, les catégories de personnel, leur formation et leur rapport au savoir. Dans la deuxième partie, l'auteur aborde les modalités de l'animation notamment en direction des enfants. Elle traite également des stratégies d'animation et de leur rapport avec la politique culturelle des bibliothèques municipales. Cet ouvrage se fonde sur une enquête statistique de grande envergure.

- BELKEDAR, Odile. "Bibliothèque en vie". L'enfant lecteur : tout pour faire aimer les livres. Revue Autrement : mars 1988, n°97, p150-154. ISBN 2-86260-254X.
Présentation de la bibliothèque pour la jeunesse d'Aubervilliers et de ses attributions, par O. BELKEDAR, actuellement Directrice de la bibliothèque de Pantin.
- "Nantes, inauguration de la première bibliothèque enfantine nantaise". Bulletin des Bibliothèques de France. 1968, n°7, p333.

- "Faut-il encore des bibliothèques pour enfants ?" Bulletin des Bibliothèques de France. 1986, vol 31, n°1, p38-43. Dossier Enfances. Lieu différent entre l'école et la famille, la bibliothèque pour enfants a conquis chèrement sa légitimité face à ces deux institutions. Elle ne se remet pas moins continuellement en question. Pionnière dans bien des domaines à ses débuts, elle conserve la crainte de se voir enfermée dans le ghetto de ses conquêtes.
- EIDELMANN, J ; SIROTA, R. "Des petits rats de bibliothèque : pratiques culturelles à la bibliothèque des enfants du Centre Pompidou". Bulletin des Bibliothèques de France. 1973, n°9-10, p439-466.
- SEIBEL, Bernadette. "Anatomie des bibliothèques pour la jeunesse : innovation pédagogique et sociale". Bulletin des Bibliothèques de France. 1986, vol 31, n°1, p44-47. Dossier Enfances. Entretien avec la sociologue B. SEIBEL sur les sections jeunesse des bibliothèques municipales ; le formidable essor de la lecture publique et le développement du CAFB jeunesse dans les années 60 ont permis à de nombreux bibliothécaires spécialisés dans ce domaine de faire valoir leurs idées novatrices. Ils ont principalement revendiqué pour les enfants le plaisir de lire, libérés des contraintes scolaires, et mis en avant leur rôle de spécialistes et de prescripteurs. Reconnus aujourd'hui par les enseignants, ils cherchent à sensibiliser de façon plus large tous les autres éducateurs, parents, animateurs de crèches et de maternelles, dans un mouvement général de coopération des différents agents culturels autour de l'enfant.

1.b. Les partenaires

- Livres, lectures et enfants. Compte-rendu du Colloque International sur la promotion du livre et de la lecture organisé à Genève, les 9 et 10 janvier 1984. Fondation Simon I. Pateno : Genève, 1984. Colloque qui vise à présenter des expériences diverses et marquantes de promotion de la lecture susceptibles de servir de références et permettant d'établir un bilan provisoire de la question. Il concerne tous les partenaires de la promotion du livre.
- Le livre dans la vie quotidienne de l'enfant. Colloque International, 8-10 février 1979 à Paris. UNICEF, BPI, CRILJ, UNESCO : Paris, 1979.
- ACCES (Nord/Pas-de-Calais). La place du livre dans les lieux de la petite enfance dans la région Nord/Pas-de-Calais. Septembre 1988, [42] p.
- ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA LECTURE. Lecture et petite enfance. AFL : Paris, 1987.
- ASSOCIATION "Nous voulons lire". Projet du Centre régional aquitain du livre, de la lecture et de la littérature d'enfance et de jeunesse (CRALEJ). 25p.

- BOUVAIST, J.M. Les Enjeux de l'édition-jeunesse à la veille de 1992 : création - production - diffusion. Ed. Salon du Livre de Jeunesse. Montreuil, 1990.
L'auteur nous confronte avec les inégalités dans leurs objectifs et dans leurs moyens des principaux éditeurs de jeunesse. Il aborde aussi la question cruciale de la diffusion et de la distribution, relais privilégiés. Mais insiste surtout sur le rôle que doivent jouer tous les partenaires autour du livre pour enfants, producteurs (auteurs, illustrateurs, éditeurs...) et médiateurs (bibliothécaires, libraires, chercheurs, parents...) pour permettre à l'édition pour enfants de rester généreuse et créative.
- EPIN, B. Les livres de vos enfants, parlons-en ! Ed. Messidor/La Farandole : Paris, 1985. 187p. ISBN 2-209-05738-8.
Pistes ouvertes sur la recherche et le dialogue avec comme volonté première celle de contribuer à la conquête du pouvoir de la lecture par tous, qui passe par une nécessaire démocratisation et promotion de la production contemporaine.
- ESCARPIT, D. ; VAGNE-LEBAS, M. La littérature d'enfance et de jeunesse : Paris, 1988, 270p.
- JAN, I. Les livres pour la jeunesse, un enjeu pour l'avenir. Ed. du Sorbier ; Paris, 1988, 212p.
Un livre articulé autour de 3 axes principaux : la production, la promotion et la lecture. En annexe, un véritable carnet d'adresses des institutions et associations concernées, des enquêtes et des propositions pour aller vers une coopération constructive autour du livre de jeunesse.
- "Critique et littérature enfantine". Colloque, 26-27 février 1987 org. par la Joie par les Livres. Bulletin des Bibliothèques de France. 1987; vol 32, n°1, p68.
- BERTOLA, I. "Savez-vous ?" L'enfant lecteur : tout pour faire aimer les livres. Revue Autrement : mars 1988, n°97, p189-195.
Répertoire des organismes, manifestations, expositions, formations et revues autour de la littérature enfantine.
- BONNAFÉ, M. "Alertez les bébés !" Bulletin des Bibliothèques de France. 1986, vol 31, n°1, p78-84.
Des livres avant de savoir lire pour que les tout-petits puissent écouter les histoires et tourner les pages à leur guise. Ce contact précoce est nécessaire à l'acquisition du langage et à la constitution d'un espace psychique intérieur, conditions fondamentales pour le développement de l'enfant et son insertion sociale et culturelle. Pour être le plus féconds possibles, ces contacts doivent s'établir au cours de moments livres et extensibles, désirés par l'adulte autant que par l'enfant. Ils seront favorisés par les rencontres entre professionnels sur les lieux d'accueil de la petite enfance ou dans les bibliothèques.
- BONNAFÉ, M. ; ROY, J. "Commission pour le développement social des quartiers en Ile de France, lecture pour tous." Ensemble, octobre 1986.

- BOUVAIST, J.M. "Quelques enjeux économiques et sociaux de l'édition pour la jeunesse". Livres jeunes aujourd'hui, mars 1989, n°3, p125-127.
- CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE (CRILJ). Répertoire des personnes et des organismes spécialisés dans la littérature pour la jeunesse. Hachette : Paris, 1986. 192p. ISBN 2-01-012358-1.
- Conseil Général du Val de Marne. Les tout-petits aussi ont droit aux livres. 1989.
- DIATKINE, R. ; BONNAFÉ, M. "Les livres c'est bon pour les petits". La Revue des Livres pour enfants. Printemps 1987, n°113.
- DIATKINE, R. ; LAINÉ, T. "Livre et petite enfance". Transition, mars 1984, n°17.
- DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS DE L'ILE DE FRANCE. "Le livre et le tout-petit". Action jeunesse, janvier 1987, n°1.
- FERRAND, Ch. "Jeunesse, le rôle des prescripteurs". Livres-Hebdo. Novembre 1989, n°48, p56-58.
- OZANNE, J.M. "L'Oeil du libraire". L'enfant lecteur : tout pour faire aimer les livres. Revue Autrement ; mars 1988, n°97, p177-179.
Le témoignage d'un des seuls libraires du département en Seine Saint-Denis.
- PELLETREAU, Ch. "L'Enfant et la Lecture : l'avenir en questions". Service Ile-de-France, ACZL : mai 1990, n°52, pA-D.
- SIMON, L. "Il était une fois des enfants et des livres". Impressions du Sud, 4e trimestre 1988, n°20, p29-44.
- WOLF, P. "Livres et médias : du chemin à parcourir..." L'Enfant lecteur : tout pour faire aimer les livres. Revue Autrement : mars 1988, n°97, p180-183. ISBN 2-86260-284-X.
- ACTIONS CULTURELLES CONTRE LES EXCLUSIONS ET LES SEGREGATIONS (ACCES). Les Livres c'est bon ou comment s'éveille le désir de lire. Production vidéo de 15mn. Diffusion : La Joie par les Livres.
Dans une salle d'attente de PMI ou dans le bébé-club d'une crèche familiale, rencontre des bébés avec les livres, écoute des premières histoires, sous le regard des parents et des assistantes maternelles, rencontre rendue possible grâce à la présence d'une animatrice d'ACCES.
- ACTIONS CULTURELLES CONTRE LES EXCLUSIONS ET LES SEGREGATIONS (ACCES, Paris). Lire entre deux âges. Production vidéo de 18mn. Diffusion : CNDP d'Evry.
Un échange par lecture interposée entre deux âges : de grands adolescents présumés non-lecteurs et des petits de l'école maternelle à la bibliothèque enfantine de l'Agora d'Evry.

I.2. Décentralisation et action départementale

- Décentralisation et bibliothèques publiques. Rapport au Directeur du Livre et de la Lecture présidé par Louis YVERT. Direction du Livre et de la Lecture : Paris, 1984.
Ce rapport étudie les conséquences de la décentralisation sur les bibliothèques des collectivités territoriales et préconise l'adoption d'une loi sur les BCP, redéfinit les missions de l'État, invite à une coopération entre les bibliothèques.
- Les Départements et l'action culturelle. Rencontre nationale du Palais du Luxembourg, 8 et 9 avril 1987. Compte-rendu par P. MOULINIER. La Documentation Française : Paris, 1987. 150p.
- La Politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation. Rapports au Conseil de l'Europe. La Documentation Française : Paris, 1988.
- AGENCE DE COOPERATION POUR LE LIVRE ET LA LECTURE EN ILE DE FRANCE - (AC2L). Plaquette d'information.
- BAGUENARD, J. La Décentralisation. 3e Ed. Presses Universitaires de France : Paris, 1988. (Que sais-je ? ; 1879). ISBN 2-13-041670-5.
- MENGIN, J. ; LEPAGE, J. Le Rôle culturel du département. Ministère de la Culture et de la Communication. Direction de l'Administration Générale et de l'Environnement culturel. Département des études et de la prospective ; Fondation pour la recherche sociale. Documentation Française : Paris, 1987. 230p. ISBN 0-11-001779-1.
- PINGAUD, B. ; BARREAU, J.C. Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture. Dalloz : Paris, 1982. 300p.
Large panorama des problèmes de la lecture et du livre. Série de propositions pour un développement de la coopération dans le cadre de la décentralisation.
- "Coopération ? : dossier". Interlignes, mai 1987, n°2, p2-9.
- "Coopération ? : dossier". Interlignes, mars 1989, n°10, p2-20.
- "Décentralisation et bibliothèques publiques : les bibliothèques des collectivités territoriales". Bulletin des Bibliothèques de France. juillet-août 1984, p269-297.
- "Pour réussir la décentralisation des bibliothèques". Correspondance Municipale. 1985, n°257-258, p10-17.
- BEGHAIN, P. "Décentralisation et transfert de compétences". BBF, Paris 1990, t35, n°1, p18-19.
Le transfert des compétences aux pouvoirs publics en matière de lecture publique a permis une prise en compte plus réaliste des besoins locaux - objet de réflexion entre DRAC et collectivités. Le rôle de l'État passe de la tutelle au partenariat, ce qui multiplie les subventions bilatérales. Bilan positif : la mise en place du concours particulier et le texte relatif au contrôle technique de l'État.

Reste à définir : le statut du personnel et sa formation, des objectifs communs pour une coopération inter-régionale. Une loi qui définirait les missions des bibliothèques publiques et des obligations respectives qu'elles entraînent pour chaque collectivité publique.

- BORDIER, J.M. "Lecture publique : face aux défis de notre temps". BBF, Paris 1990, t.35, n°1, p54-57.
Dans le cadre du développement de la lecture publique à Poitiers, et, répondant à un projet politique de la collectivité porteuse, la bibliothèque municipale classée dépasse de plus en plus le cadre traditionnel des missions propres aux bibliothèques municipales en s'ouvrant non seulement à d'autres activités mais aussi à d'autres partenaires. Ces nouvelles interventions posent des problèmes de financement, de dynamique des personnels et de représentation des usagers dans les instances de décision. Une plus grande responsabilisation de tous ces partenaires -financeurs, personnels et usagers- aiderait à mieux insérer la lecture publique dans une société évolutive.
- CHADOURNE, J.P. "Décentralisation et bibliothèques publiques : paradoxes et réalités". BBF, Paris 1990, t.35, n°1, p15-17.
Les pratiques de la Direction du livre et de la lecture et sa méfiance envers les conservateurs d'État, réputés par avance hostiles, ont donné lieu à de graves dysfonctionnements dans la mise en place de la politique de décentralisation, en particulier dans les domaines de l'informatisation, de la représentation de la Direction dans les régions, de la construction de nouvelles BCP. Pourtant, dans la réalité, la décentralisation a été généralement bien vécue et s'est souvent traduite par des améliorations.
- DELAFOSSE, M. "Pour en finir avec le transfert des BCP". BBF, Paris 1990, t.35, n°1, p48-49.
- GIAPPICONI, T. "Décentralisation : service public et citoyenneté". BBF, Paris 1990, t.35, n°1, p10-14.
La lecture est un droit du citoyen mais grandes sont encore les disparités entre les citoyens lecteurs - contenu des collections différent, conditions d'accès diverses... Afin de préserver les structures territoriales de la lecture contre tout risque d'arbitraire politique, administratif ou corporatiste, l'État se doit d'assurer un rôle de coordination, de régulation et de contrôle. Une loi sur les missions des bibliothèques et un statut du personnel sont plus que jamais nécessaires pour réaliser, dans l'intérêt du citoyen, un service public digne de ce nom. Dans une véritable Europe, les Français doivent témoigner de leur tradition républicaine.
- LACROIX, G. "Récit de la décentralisation ordinaire". BBF, Paris 1990, t.35, n°1,
Après quelques inquiétudes ressenties aussi bien par les bibliothécaires que par les nouvelles autorités de tutelle, l'expérience de l'Essonne montre que la décentralisation a bénéficié aux BCP : création de postes et doublement au budget entre 1986 et 1990 en fournissant des exemples. D'autre part, la bibliothèque et l'instance politique sont plus proches l'une de l'autre. L'État conserve cependant un rôle, au moins de régulation et de garant, dans le cadre de cette décentralisation.

II - POLITIQUE DU LIVRE EN SEINE SAINT-DENIS

II.1. Livres au Trésor

- CENTRE DE DOCUMENTATION EN SEINE SAINT-DENIS SUR LE LIVRE DE JEUNESSE. Pour savoir ce qui se passe sous le plus grand chapiteau du monde, ouvrez leurs livres. Bobigny, 1989. Plaquette destinée au public présentant les différentes attributions de la Mission.
- DÉPARTEMENT DE LA SEINE SAINT-DENIS. Direction Générale des services départementaux. Service "Sports-Culture". Convention entre le département de la Seine Saint-Denis et la ville de Bobigny. Bobigny, 1987. (voir en Annexe)
- LIVRES AU TRÉSOR. Rapport d'activités 1989. Bobigny, 1990.
- LIVRES AU TRÉSOR. Propositions d'activité 1990. Bobigny, 1990.
- SOUCHEYRE, M. Intervention de Monsieur Maurice SOUCHEYRE pour l'inauguration de Livres au Trésor : samedi 18 novembre 1989, Bibliothèque de Bobigny.
- VILLE DE BOBIGNY (93). Projet d'orientation de la mission départementale du livre de jeunesse. Bobigny, avril 1988.
- "Création d'un fonds spécialisé". Affaires scolaires. Conseil Général de Seine Saint-Denis. Novembre 1989, p19.
- "Livre jeunesse : un nouvel outil pour la lecture". Bonjour Bobigny, juillet-août 1989, n°130, p10-11.
- "Le livre de jeunesse : un donds à Bobigny". L'antenne est à nous. Conseil général de Seine Saint-Denis, septembre 1989, p79.
- "Le livre de jeunesse s'ancre en Seine Saint-Denis". Livres-Hebdo, 10 novembre 1989, n°46, p75.
- "Livres au Trésor". Bonjour Bobigny : mensuel municipal d'information, décembre 1989, n°134, p22.
L'inauguration du nouveau Centre de documentation sur la littérature de jeunesse.
- PELLETREAU, Ch. "Livres au Trésor en Seine Saint-Denis". Service Ile de France. Supplément régional à Livres-Hebdo réalisé par l'AC2L. Mai 1990, n°52, pD-E.

II.2. La bibliothèque Elsa TRIOLET

- Bibliothèque Elsa TRIOLET. Rapport d'activités 1983-88 pour le bilan de mandat. Bobigny, 1988.
- Bibliothèque Elsa TRIOLET. Projet interpartenarial de promotion de la lecture et de la littérature auprès des adolescents de la ville. Bobigny, 1989, 10p.

- VILLE DE BOBIGNY. La bibliothèque au bout du fil : année 1989-90. Bobigny, 1989.
Guide de la bibliothèque à l'usage des enseignants, des parents, des éducateurs, des animateurs, des personnels de la petite enfance.
- VILLE DE BOBIGNY. Lire à plaisir : 5/12 mars 1988, semaine de l'enfance. Bobigny, 1988.
- "BOBIGNY" in Bibliothèques publiques et illétrisme. Direction du livre et de la lecture. Paris, 1984, p45-49.
- BONY, F. "Bobigny : l'ouverture comme maître-mot". Livres-Hebdo, 25 mai 1987, n°21, p79-80.
Les actions de la bibliothèque Elsa TRIOLET en direction des 8-12 ans, mais aussi la présentation des nouveaux locaux dans lesquels elle s'est installée en 1986.
- BORDET, G. "Les adolescents à la bibliothèque". Revue des Livres pour Enfants. Joie par les Livres. Mai 1983, n°90, p13-14.
- CHENOUF, Yvonne. "Dans une ville : une politique de lecture". Actes de lecture. AFL. Juin 1985, n°10, p77-80.
La politique en matière de lecture de la bibliothèque Elsa TRIOLET.
- MERLET, I. "Les tout-petits et les livres pour enfants". La Revue des Livres pour Enfants. La Joie par les Livres. Décembre 1982, n°88, p21-24.
La constitution du catalogue bibliographique "Je ne sais pas lire, qu'est-ce que je peux lire ? Les livres pour les 0-6 ans", un des axes prioritaires de la bibliothèque Elsa TRIOLET en direction des tout-petits en plus de son travail d'animation et de relations publiques auprès des PMI, crèches et maternelles.
- TABAH, D. "Expérience : le roman et les adolescents à Bobigny". Lecture jeunesse. Janvier 1983, n°25, p6-8.

II.3. Salon de Montreuil

- "Dossier Salon de Montreuil". Livres-Hebdo, 28 novembre 1988, n°48, p100-109.
- CONSEIL GÉNÉRAL DE SIENE SAINT-DENIS ; VILLE DE MONTREUIL. Troisième Salon du Livre de jeunesse [dossier de presse] : Centre des Expositions de Montreuil, 10-13 décembre 1987. Montreuil, décembre 1987.
- DUPONT-ESCARPIT, D. ; LAPOINTE, Cl. Guide des illustrateurs du livre de jeunesse français. Salon du Livre de jeunesse, Editions du Cercle de la Librairie. Montreuil, 1989, 173p. ISBN 2-7654-406-2.
- DUPONT-ESCARPIT, D. ; DUROY, N. Guide des auteurs du livre de jeunesse français. Salon du Livre de jeunesse, Editions du Cercle de la Librairie. Montreuil, 1989, 176p. ISBN 2-7654-0422-4.
- VILLE DE MONTREUIL. Le petit journal illustré. 15 décembre 1983 - 15 janvier 1984. Montreuil, 1984. Journal du premier Festival du Livre.

- CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE SAINT-DENIS. "Cinquième Salon du Livre de jeunesse". Affaires scolaires, novembre 1989, p19.
- CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE SAINT-DENIS. "Le Salon du livre de jeunesse et l'objectif 87". Seine Saint-Denis : culture. Décembre 1987, p4.
- CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE SAINT-DENIS. "Vers l'aventure" L'antenne est à nous. Novembre 1989, p7-9.
En 1989, le Salon s'organise autour de deux thèmes : l'aventure et les droits de l'enfant. Il s'allonge d'une journée, il s'agrandit.
- DALMAIS, H. "L'Espace Jeunesse au Salon du Livre". Livres de France. Avril 1988, n°96, p114-115.
Le Salon du livre a vu en 1988, la première réalisation d'un espace réservé à la jeunesse, né de la double initiative du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Syndicat national de l'édition.
- ZOUGHEBI, H. "L'Apprenti lecteur". Révolution, 22 avril 1988, n°425.

II.4. Le Département de Seine Saint-Denis

- ALL 93 ; CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE SAINT-DENIS. Dialogues d'images : exposition réalisée dans le cadre des journées de littérature contemporaine en Seine Saint-Denis. ALL 93 : Montreuil, 1990. ISBN 2-908368-04-8.
- CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE SAINT-DENIS. La ville humaine. Bobigny, 1990, 61p.
- NOËL, B. ; PARA, J.B. ; ill. DOISNEAU, R. Dominique GRANDMONT : un écrivain en Seine Saint-Denis. Secteur livre du Conseil Général de Seine Saint-Denis : Bobigny, 1989, 60p. (cf. Annexe)
- PREVOST, Cl. ; LEBRUN, J.C. Alain NADAUD : un écrivain en Seine Saint-Denis. Secteur livre du Conseil Général de Seine Saint-Denis : Bobigny, 1989, 60p.
- UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES CULTURELS COMMUNAUX. Colloque sur la lecture publique, dimanche 29 février, Bobigny : documents préparatoires. Bobigny, 1975.
- ZOUGHEBI, H. Pour une politique départementale du livre et de la lecture. Conseil Général de Seine Saint-Denis. Mai 1985; [196]p.
- ÉCRIVAINS EN SEINE SAINT-DENIS. L'antenne est à nous. Conseil Général de Seine Saint-Denis. Janvier 1990, p7-9.
- "Élargir le cercle des lecteurs". Affaires scolaires. Conseil Général de Seine Saint-Denis. Novembre 1989, p18-19.
- SANTANTONIOS, L. "Seine Saint-Denis : le livre d'intérêt public". Livres-Hebdo. Novembre 1987, n°49, p80-82.
Des écrivains invités à vivre et à écrire dans le département ; Montreuil devenu le "Salon de Jeunesse" ; la création de fonds spécialisés dans les bibliothèques : la Seine Saint-Denis mène une politique exemplaire en faveur du livre et de la lecture.

- TABAH, D. "Le livre et la lecture en Seine Saint-Denis". BBF. 1990, t.35, n°1, p50-52.

Le département de Seine Saint-Denis considère son action dans le domaine du livre comme un des axes prioritaires du développement culturel. Il s'emploie à soutenir la création littéraire, et à élargir les publics. Deux initiatives originales sont à retenir : le Salon annuel du livre de jeunesse et l'invitation pour un an d'écrivains bourgeois.

Ce département refuse d'être hiérarchique et préfère confier des missions aux villes. Ces missions sont actuellement au nombre de trois : l'une, concernant le livre de jeunesse, a permis l'ouverture à Bobigny du Centre de documentation en Seine Saint-Denis sur le livre de jeunesse ; la seconde s'intéresse à l'histoire locale contemporaine ; la troisième s'orienterait vers un fonds de littérature contemporaine.

- TABAH, D. ; CAPUTO, F. "La lecture publique et le Conseil Général en Seine Saint-Denis : un exemple de coopération". Bulletin d'Information de l'ABF, 2e trimestre 1990, n°147, p44-45.
- VALBON, G. "Lire, écrire en Seine Saint-Denis". Seine Saint-Denis : culture. Décembre 1987, [4]p.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : UN CENTRE DÉPARTEMENTAL

Chapitre I : Répondre aux attentes

I Référence

- I-1) Le Centre de Documentation p. 11
- I-2) L'information aux professionnels p. 13

II Coopération

- II-1) Le comité de lecture p. 16
- II-2) Échanges enrichissants p. 17

III Coordination

- III-1) Les rencontres p. 19
- III-2) Ouverture sur l'extérieur p. 21

IV Patrimoine

- IV-1) Le fonds spécialisé p. 23
- IV-2) La conservation p. 24

Chapitre II : Expression d'une politique générale

I Prise de conscience

- I-1) Le contexte socio-économique p. 28
- I-2) Élaboration d'une politique culturelle p. 32

II Grands principes

- II-1) Aide à la création p. 37
- II-2) Promotion du livre et de la lecture p. 40
- II-3) Appel à la coopération p. 43

DEUXIÈME PARTIE : UN CENTRE EN FRANCE

Chapitre I : Bousculer les habitudes

I Rayonnement du Salon

- I-1) Une bonne évolution p. 51
- I-2) Politique médiatique p. 55

II Des rapports ambigus

- II-1) Des jalons à poser p. 57
- II-2) Un statut particulier p. 59

Chapitre II : Le local au profit du national

I Crainces inavouées

I-1) Quels objectifs ? p. 64

I-2) Quelle influence ? p. 67

II L'exemple de Bobigny

II-1) La Fureur de Lire p. 71

II-2) Bobigneries p. 75

Chapitre III

I Évolution des points de vue

I-1) ACCES et la BCP de l'Essonne p. 79

I-2) Le Val de Marne : petite enfance p. 85

II Développement d'un secteur marginal

II-1) Le déclic p. 88

II-2) Initiatives p. 95

II-3) Quel avenir ? p. 100

CONCLUSION

p. 106

ANNEXES

p. 109

BIBLIOGRAPHIE

p. 110



* 9 5 6 0 5 7 B *